

*République Française*

---

**Ville de Clichy-la-Garenne**

Séance du conseil municipal du 24 juin 2019

---

Ordre du jour

---

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 13 mai 2019

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 17 mai 2019

**I. FINANCES**

- 1.1. Budget principal - Adoption du Compte de Gestion 2018
- 1.2. Budget principal - Adoption du Compte Administratif 2018
- 1.3. Budget principal - Affectation des résultats 2018
- 1.4. Budget principal - Adoption du budget supplémentaire 2019
- 1.5. Budget annexe Halles et Marchés - Adoption du Compte de Gestion 2018
- 1.6. Budget annexe Halles et Marchés - Adoption du Compte Administratif 2018
- 1.7. Budget annexe Halles et Marchés - Affectation des résultats 2018
- 1.8. Budget annexe Halles et Marchés - Adoption du budget supplémentaire 2019
- 1.9. Budget annexe Office de Tourisme - Adoption du Compte de Gestion 2018
- 1.10. Budget annexe Office de Tourisme - Adoption du Compte Administratif 2018
- 1.11. Budget annexe Office de Tourisme - Affectation des résultats 2018
- 1.12. Budget annexe Office de Tourisme - Adoption du budget supplémentaire 2019
- 1.13. Budget annexe Exploitation du Stationnement Payant - Adoption du Compte de Gestion 2018
- 1.14. Budget annexe Exploitation du Stationnement Payant - Adoption du Compte Administratif 2018
- 1.15. Budget annexe Exploitation du Stationnement Payant - Affectation des résultats 2018
- 1.16. Budget annexe Exploitation du Stationnement Payant - Adoption du budget supplémentaire 2019
- 1.17. Réitération de garanties d'emprunt – 1001 Vies
- 1.18. Réitération de garanties d'emprunt – France Habitation
- 1.19. Approbation de l'avenant n°5 à la convention conclue entre l'Etat et la ville de Clichy pour la transmission électronique des actes
- 1.20. Exonération du prix du déjeuner dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires

**II. RESSOURCES HUMAINES**

- 2.1. Création d'emplois d'accroissement saisonnier d'activité

### **III. COMMERCE**

- 3.1. Rétrocession du fonds de commerce sis 34, boulevard du général Leclerc
- 3.2. Rétrocession du fonds de commerce sis 117, rue de Paris
- 3.3. Approbation du cahier des charges de rétrocession du fonds de commerce sis 66, rue de Neuilly
- 3.4. Approbation de la convention d'occupation du domaine public à conclure entre la Ville de Clichy et Médiakiosk

### **IV. POLITIQUES CONTRACTUELLES**

- 4.1. Approbation du contrat de développement Département/Ville 2019-2021
- 4.2. Politique de la ville : programmation 2019

### **V. SPORT**

- 5.1. Attribution d'une subvention d'aide à projet à l'Union sportive amicale clicheoise (USAC) pour participation à des animations autour de la coupe du Monde de Football Féminin
- 5.2. Attribution d'une subvention d'aide à projet à l'Association Lou Pitchoun pour participation à l'organisation d'un évènement festif - concours de pétanque
- 5.3. Subvention exceptionnelle accordée à l'association Ovalie

### **VI. CULTURE ET PATRIMOINE**

- 6.1. Approbation de la convention de partenariat artistique à conclure entre la Ville de Clichy et le Centre National d'art et de culture Georges Pompidou

### **VII. RELATIONS INTERNATIONALES**

- 7.1. Mandats spéciaux accordés à quatre élus dans le cadre d'un déplacement à Santo Tirso du 10 au 14 juillet 2019

### **VIII. PETITE ENFANCE**

- 8.1. Approbation de la convention d'objectifs et de financement du Relais Assistantes Maternelles et Parentales situé rue Bérégovoy à conclure avec la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine
- 8.2. Approbation de la convention d'objectifs et de financement du Relais Assistantes Maternelles et Parentales situé rue des Cailloux à conclure avec la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine

### **IX. JEUNESSE**

- 9.1. Renouvellement du label Information Jeunesse (BIJ)
- 9.2. Tarif courts séjours - domaine de Messelan
- 9.3. Tarification du club Ados
- 9.4. Règlement intérieur du club Ados
- 9.5. Approbation de convention de bénévolat BAFA citoyen

## X. ENVIRONNEMENT

- 10.1. Approbation de la convention de création de deux refuges LPO
- 10.2. Approbation du règlement de voirie sur le domaine communal
- 10.3. Convention SIPPAREC – Mise à disposition de service dans le cadre d'opérations de raccordement au réseau de distribution publique d'électricité

## XI. URBANISME - AMENAGEMENT

- 11.1. Déclassement d'un terrain sis 29, rue du Bac d'Asnières - parcelle cadastrée section A numéro 11
- 11.2. Cession à Citallios des parcelles cadastrées section A numéros 11, 13 et 14, ZAC du Bac d'Asnières
- 11.3. Création de servitudes sur les parcelles K numéro 181 et K numéro 176 appartenant à la copropriété 98, rue Martre au profit de la parcelle cadastrée K numéro 122 sise 15, rue Charles Paradinas
- 11.4. Approbation de la convention cadre entre la Région Ile-de-France, le territoire Boucle Nord de Seine et la ville de Clichy pour la mise en œuvre du dispositif "100 quartiers innovants et écologiques"
- 11.5. Déclassement par anticipation d'un terrain issu de la parcelle cadastrée T numéro 305 sise 37/41, rue Georges Boisseau

## XII. ADMINISTRATION GENERALE

- 12.1. Communication des actes pris par délégation de pouvoir du conseil municipal au Maire en vertu de la délibération n° 11.1 du 18 février 2019

Clichy, le 18 juin 2019



Rémi MUZEAU

Maire de Clichy-la-Garenne  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

—  
EXTRAIT  
du Registre des délibérations du conseil municipal  
—

—○—  
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—○—  
SÉANCE DU LUNDI 24 JUIN 2019  
Convocation du mardi 18 juin 2019

—○—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance de 8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45,  
M. Stéphane COCHEPAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Président de séance, de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45,  
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Nadoi HADRI, MM. Patrice PINARD, Luc MERCIER, Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille REA, MM. Pierre CULOT, Benoit de la RONCIERE, Adjoint au maire ;  
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIÉGO (à partir de 9h00), Sandra HUMBLLOT, Amel SAÏDI, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 11h05), Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (jusqu'à 11h20 et à partir de 11h25), M. Manuel ALLAMELLOU, MM. Hicham DAD (à partir de 9h15), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10, et à partir de 11h20), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M. Louis-Alexandre ALCIATOR par M. Stéphane COCHEPAIN,  
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Véronique d'ASTORG,  
Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien RENAULT,  
M. Sébastien KOPEC par Mme Agnès DELACROIX,  
M. Julien BOUCHET par M. Luc MERCIER,  
Mme Alice LE MOAL par M. Rémi MUZEAU (8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45),  
Mme Samia IDRI-BAYOL par M. Hicham DAD (à partir de 9h15),  
M. Serge BERNARD par M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10 et à partir de 11h20),

Étaient absents :

M. Rémi MUZEAU (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 9h00), Alice LE MOAL (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 11h05), Mmes Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h20 à 11h25), Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 9h15) MM Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 9h15), Mme Bénédicte ROUBY, MM. Serge BERNARD (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20), Ludovic PLANTÉ (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Agnès DELACROIX

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE

- 2 JUIL. 2019

—  
Pour extrait conforme :  
Clichy-la-Garenne, le 24 juin 2019

Le Maire,

Rémi MUZEAU  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190624-DSGLC19\_06169-  
DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE  
Séance du conseil municipal du 24 juin 2019

Délibération n° 2019/S04/1.1

**Objet : Budget principal - Adoption du Compte de Gestion 2018**

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-31 ;

Vu le Compte de Gestion 2018 du budget principal présenté par le Comptable des Finances Publiques de Clichy-la-Garenne ;

Vu l'état des restes à réaliser en dépenses au budget principal 2018 du 7 janvier 2019 ;

Vu l'état des restes à réaliser en recettes au budget principal 2018 du 8 janvier 2019 ;

Considérant que le Compte de Gestion 2018 du budget principal peut être ainsi résumé :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	130 811 347,12	35 089 185,87	165 900 532,99
Recettes	146 640 763,99	48 581 641,08	195 222 405,07
<b>Résultat d'exécution</b>	<b>15 829 416,87</b>	<b>13 492 455,21</b>	<b>29 321 872,08</b>
Résultat 2017 reportés	0,00	928 513,38	928 513,38
<b>Résultat de la section</b>	<b>15 829 416,87</b>	<b>14 420 968,59</b>	<b>30 250 385,46</b>
Restes à réaliser en recettes 2018	0,00	547 590,54	547 590,54
Restes à réaliser en dépenses 2018	0,00	-19 099 200,99	-19 099 200,99
<b>Résultat global de clôture</b>	<b>15 829 416,87</b>	<b>- 4 130 641,86</b>	<b>11 698 775,01</b>

Considérant que le Compte de Gestion 2018 du budget principal tenu par le Comptable des Finances Publiques présente des résultats identiques au Compte Administratif 2018 tenu par l'Ordonnateur ;

Entendu l'exposé de Monsieur Cochapain, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire,

**Après en avoir délibéré :**

**ARTICLE UNIQUE - ADOPTE** le Compte de Gestion 2018 du budget principal présenté par le Comptable des Finances Publiques de Clichy-la-Garenne.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

35 pour,

1 abstention : Madame Isabelle MINE-RODRIGUES

4 ne prennent pas part au vote : Messieurs Nouredine BENYAHIA, Manuel ALLAMELLOU, Serge BERNARD, Ludovic PLANTÉ,

EXTRAIT  
du Registre des délibérations du conseil municipal

—o—  
DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—  
SEANCE DU LUNDI 24 JUIN 2019  
Convocation du mardi 18 juin 2019

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance de 8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45,  
M. Stéphane COCHEPAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Président de séance, de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45,  
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Nadoi HADRI, MM. Patrice PINARD, Luc MERCIER, Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille REA, MM. Pierre CULOT, Benoit de la RONCIERE, Adjoint au maire ;  
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Nouredine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIÉGO (à partir de 9h00), Sandra HUMBLLOT, Amel SAÏDI, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 11h05), Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (jusqu'à 11h20 et à partir de 11h25), M. Manuel ALLAMELLOU, MM. Hicham DAD (à partir de 9h15), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10, et à partir de 11h20), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M. Louis-Alexandre ALCIATOR par M. Stéphane COCHEPAIN,  
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Véronique d'ASTORG,  
Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien RENAULT,  
M. Sébastien KOPEC par Mme Agnès DELACROIX,  
M. Julien BOUCHET par M. Luc MERCIER,  
Mme Alice LE MOAL par M. Rémi MUZEAU (8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45),  
Mme Samia IDRI-BAYOL par M. Hicham DAD (à partir de 9h15),  
M. Serge BERNARD par M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10 et à partir de 11h20),

Étaient absents :

M. Rémi MUZEAU (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 9h00), Alice LE MOAL (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 11h05), Mmes Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h20 à 11h25), Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 9h15) MM Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 9h15), Mme Bénédicte ROUBY, MM. Serge BERNARD (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20), Ludovic PLANTÉ (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20).

SECRETARE DE SEANCE : Mme Agnès DELACROIX

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SEANCE PUBLIE PAR AFFICHAGE, LE

Publié le : 28 JUIN 2019

\_\_\_\_\_  
Pour extrait conforme :  
Clichy-la-Garenne, le 24 juin 2019

Le Maire,

Rémi MUZEAU  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE  
Séance du conseil municipal du 24 juin 2019

Délibération n° 2019/S04/1.2

PRÉFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE  
ARRIVÉ LE  
28 JUIN 2019  
DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ  
ET DE LA LÉGALITÉ

Objet : Budget principal - Adoption du Compte Administratif 2018

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-31 ;

Vu le rapport de présentation et le document complet du Compte Administratif 2018 du budget principal ;

Vu le Compte de Gestion 2018 du budget principal présenté par le Comptable des Finances Publiques de Clichy-la-Garenne ;

Vu l'état des restes à réaliser en dépenses au budget principal 2018 du 7 janvier 2019 ;

Vu l'état des restes à réaliser en recettes au budget principal 2018 du 8 janvier 2019 ;

Considérant que le Compte Administratif 2018 du budget principal peut être ainsi résumé :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	130 811 347,12	35 089 185,87	165 900 532,99
Recettes	146 640 763,99	48 581 641,08	195 222 405,07
<b>Résultat d'exécution</b>	<b>15 829 416,87</b>	<b>13 492 455,21</b>	<b>29 321 872,08</b>
Résultat 2017 reportés	0,00	928 513,38	928 513,38
<b>Résultat de la section</b>	<b>15 829 416,87</b>	<b>14 420 968,59</b>	<b>30 250 385,46</b>
Restes à réaliser en recettes 2018	0,00	547 590,54	547 590,54
Restes à réaliser en dépenses 2018	0,00	-19 099 200,99	-19 099 200,99
<b>Résultat global de clôture</b>	<b>15 829 416,87</b>	<b>- 4 130 641,86</b>	<b>11 698 775,01</b>

Considérant que le Compte Administratif 2018 du budget principal tenu par l'Ordonnateur présente des résultats identiques au Compte de Gestion 2018 tenu par le Comptable des Finances Publiques ;

Entendu l'exposé de Monsieur Stéphane Cochepain, 1<sup>er</sup> adjoint au maire,

**Après en avoir délibéré :**

**ARTICLE UNIQUE** - ADOPTE le Compte Administratif 2018 du budget principal, tel que présenté en annexe, suivant les résultats suivants :

- Résultat de fonctionnement : 15 829 416,87 euros
- Résultat d'investissement : 14 420 968,59 euros
- Résultat global de clôture : 11 698 775,01 euros

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés,

34 pour,

1 abstention : Madame MINE-RODRIGUES

6 ne prennent pas part au vote : Messieurs Noureddine BENYAHIA, Manuel ALLAMELLOU,  
Madame Samia IDRI-BAYOL, Messieurs Hicham DAD, Serge BERNARD, Ludovic PLANTÉ.



EXTRAIT  
du Registre des délibérations du conseil municipal

—o—  
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—  
SÉANCE DU LUNDI 24 JUIN 2019  
Convocation du mardi 18 juin 2019

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance de 8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45,  
M. Stéphane COCHEPAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Président de séance, de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45,  
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Nadoi HADRI, MM. Patrice PINARD, Luc MERCIER, Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille REA, MM. Pierre CULOT, Benoit de la RONCIERE, Adjoint au maire ;  
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIÉGO (à partir de 9h00), Sandra HUMBLLOT, Amel SAÏDI, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 11h05), Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (jusqu'à 11h20 et à partir de 11h25), M. Manuel ALLAMELLOU, MM. Hicham DAD (à partir de 9h15), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10, et à partir de 11h20), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M. Louis-Alexandre ALCIATOR par M. Stéphane COCHEPAIN,  
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Véronique d'ASTORG,  
Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien RENAULT,  
M. Sébastien KOPEC par Mme Agnès DELACROIX,  
M. Julien BOUCHET par M. Luc MERCIER,  
Mme Alice LE MOAL par M. Rémi MUZEAU (8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45),  
Mme Samia IDRI-BAYOL par M. Hicham DAD (à partir de 9h15),  
M. Serge BERNARD par M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10 et à partir de 11h20),

Étaient absents :

M. Rémi MUZEAU (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 9h00), Alice LE MOAL (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 11h05), Mmes Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h20 à 11h25), Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 9h15) MM Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 9h15), Mme Bénédicte ROUBY, MM. Serge BERNARD (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20), Ludovic PLANTÉ (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Agnès DELACROIX

- 2 JUL. 2019

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE

\_\_\_\_\_  
Pour extrait conforme :  
Clichy-la-Garenne, le 24 juin 2019

Le Maire,

Rémi MUZEAU  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190624-DSGLC19\_06170-  
DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE  
Séance du conseil municipal du 24 juin 2019

Délibération n° 2019/S04/1.3

---

**Objet : – Budget principal - Affectation des résultats 2018**

---

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L2311-5 ;

Vu le Compte Administratif 2018 du budget principal, faisant apparaître un excédent en section de fonctionnement de 15 829 416,87 euros et un excédent en section d'investissement de 14 420 968,59 euros ;

Vu l'état des restes à réaliser en dépenses au budget principal 2018 du 7 janvier 2019 faisant état d'un montant de restes à réaliser de 19 099 200,99 euros ;

Vu l'état des restes à réaliser en recettes au budget principal 2018 du 8 janvier 2019 faisant état d'un montant de restes à réaliser de 547 590,54 euros ;

Vu le besoin de financement de la section d'investissement de 4 130 641,86 euros ;

Considérant que le Budget Primitif 2019 du budget principal a été voté sans reprise anticipée des résultats 2018 ;

Considérant que le Budget Supplémentaire 2019 du budget principal reprendra les résultats 2018 ;

Considérant que l'excédent de fonctionnement doit couvrir prioritairement le besoin d'investissement constaté au Compte Administratif 2018 au titre de l'article L. 2311 - 5 du code général des collectivités territoriales ;

Entendu l'exposé de Monsieur Stéphane Cochepain, 1<sup>er</sup> adjoint au maire,

**Après en avoir délibéré :**

**ARTICLE 1** – ACTE l'affectation de la totalité de l'excédent de fonctionnement 2018, soit 15 829 416,87 euros, à la section d'investissement du budget principal 2019, en recettes, au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé ».

**ARTICLE 2** - ACTE la reprise de l'excédent d'investissement 2018, soit 14 420 968,59 euros, à la section d'investissement du budget principal 2019, en recettes, au compte R 001 « Solde d'exécution reporté ».

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés,  
36 pour,

1 abstention : Madame MINE-RODRIGUES

6 ne prennent pas part au vote : Messieurs Noureddine BENYAHIA, Manuel ALLAMELLOU, Madame Samia IDRI-BAYOL, Messieurs Hicham DAD, Serge BERNARD, Ludovic PLANTÉ.

—  
EXTRAIT  
du Registre des délibérations du conseil municipal

PRÉFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE  
ARRIVÉ LE

28 JUIN 2019

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ  
ET DE LA LÉGALITÉ

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance de 8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45,  
M. Stéphane COCHEPAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Président de séance, de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45,  
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Nadoi HADRI, MM. Patrice PINARD, Luc MERCIER, Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille REA, MM. Pierre CULOT, Benoit de la RONCIERE, Adjoint au maire ;  
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIÉGO (à partir de 9h00), Sandra HUMBLOT, Amel SAÏDI, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 11h05), Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (jusqu'à 11h20 et à partir de 11h25), M. Manuel ALLAMELLOU, MM. Hicham DAD (à partir de 9h15), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10, et à partir de 11h20), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M. Louis-Alexandre ALCIATOR par M. Stéphane COCHEPAIN,  
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Véronique d'ASTORG,  
Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien RENAULT,  
M. Sébastien KOPEC par Mme Agnès DELACROIX,  
M. Julien BOUCHET par M. Luc MERCIER,  
Mme Alice LE MOAL par M. Rémi MUZEAU (8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45),  
Mme Samia IDRI-BAYOL par M. Hicham DAD (à partir de 9h15),  
M. Serge BERNARD par M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10 et à partir de 11h20),

Étaient absents :

M. Rémi MUZEAU (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 9h00), Alice LE MOAL (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 11h05), Mmes Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h20 à 11h25), Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 9h15) MM Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 9h15), Mme Bénédicte ROUBY, MM. Serge BERNARD (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20), Ludovic PLANTÉ (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20).

SECRETARIE DE SEANCE : Mme Agnès DELACROIX

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SEANCE PUBLIE PAR AFFICHAGE, LE

Publié le 28 JUIN 2019

—  
Pour extrait conforme :  
Clichy-la-Garenne, le 24 juin 2019

Le Maire

Rémi MUZEAU  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE  
Séance du conseil municipal du 24 juin 2019

Délibération n° 2019/S04/1.4

---

**Objet : Budget principal – Adoption du budget supplémentaire 2019**

---

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-31 ;

Vu l'instruction comptable M14 ;

Vu le Budget Principal 2019 de la Ville de Clichy-la-Garenne voté le 20 décembre 2018 ;

Vu la délibération n° 1.2 du 24 juin 2019 approuvant le Compte Administratif 2018 du budget principal 2018 ;

Vu la délibération n° 1.3 du 24 juin 2019 portant affectation des résultats du budget principal 2018 ;

Considérant les demandes des services ;

Entendu l'exposé, de Monsieur Stéphane Cochepain, 1<sup>er</sup> adjoint au maire,

**Après en avoir délibéré :**

**ARTICLE UNIQUE - ADOPTE** le Budget Supplémentaire 2019 du budget principal, tel que présenté en annexe qui s'équilibre à hauteur de :

- 125 746 951,38 euros en section de fonctionnement ;
- 118 727 976,00 euros en section d'investissement.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés :

35 pour,

6 contre : Messieurs Noureddine BENYAHIA, Manuel ALLAMELLOU, Madame Samia IDRI-BAYOL, Messieurs Hicham DAD, Serge BERNARD, Ludovic PLANTÉ

2 abstentions : Monsieur Jean-Pierre AUFFRET, Madame Isabelle MINE RODRIGUES.



—  
**EXTRAIT**  
du Registre des délibérations du conseil municipal  
—

—o—  
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—  
SÉANCE DU LUNDI 24 JUIN 2019  
Convocation du mardi 18 juin 2019

—o—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance de 8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45,  
M. Stéphane COCHEPAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Président de séance, de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45,  
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Nadoï HADRI, MM. Patrice PINARD, Luc MERCIER, Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille REA, MM. Pierre CULOT, Benoit de la RONCIERE, Adjoint au maire ;  
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Nouredine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIÉGO (à partir de 9h00), Sandra HUMBLLOT, Amel SAÏDI, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 11h05), Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (jusqu'à 11h20 et à partir de 11h25), M. Manuel ALLAMELLOU, MM. Hicham DAD (à partir de 9h15), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10, et à partir de 11h20), Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

M. Louis-Alexandre ALCIATOR par M. Stéphane COCHEPAIN,  
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Véronique d'ASTORG,  
Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien RENAULT,  
M. Sébastien KOPEC par Mme Agnès DELACROIX,  
M. Julien BOUCHET par M. Luc MERCIER,  
Mme Alice LE MOAL par M. Rémi MUZEAU (8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45),  
Mme Samia IDRI-BAYOL par M. Hicham DAD (à partir de 9h15),  
M. Serge BERNARD par M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10 et à partir de 11h20),

Étaient absents :

M. Rémi MUZEAU (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 9h00), Alice LE MOAL (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 11h05), Mmes Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h20 à 11h25), Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 9h15) MM Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 9h15), Mme Bénédicte ROUBY, MM. Serge BERNARD (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20), Ludovic PLANTÉ (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Agnès DELACROIX

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE - 2 JUIN 2019

—  
Pour extrait conforme :  
Clichy-la-Garenne, le 24 juin 2019

Le Maire,

Rémi MUZEAU  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190624-DSGLC19\_06171-  
DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE  
Séance du conseil municipal du 24 juin 2019

Délibération n° 2019/S04/1.5

**Objet : Budget annexe Halles et Marchés - Adoption du Compte de Gestion 2018**

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-31 ;

Vu le Compte de Gestion 2018 du budget annexe Halles et Marchés présenté par le Comptable des Finances Publiques de Clichy-la-Garenne ;

Vu l'état des restes à réaliser en dépenses au budget annexe Halles et Marchés 2018 du 11 janvier 2019 ;

Considérant que le Compte de Gestion du budget annexe Halles et Marchés peut être ainsi résumé :

	Exploitation	Investissement	Total
Dépenses	358 551,05	23 051,81	381 602,86
Recettes	369 491,22	89 635,80	459 127,02
<b>Résultat d'exécution</b>	<b>10 940,17</b>	<b>66 583,99</b>	<b>77 524,16</b>
Résultats N-1 reportés	0,00	-90 621,20	-90 621,20
<b>Résultat de la section</b>	<b>10 940,17</b>	<b>-24 037,21</b>	<b>- 13 097,04</b>
Restes à réaliser en dépenses	0,00	-3 552,00	-3 552,00
Restes à réaliser en recettes	0,00	0,00	0,00
<b>Résultat global de clôture</b>	<b>10 940,17</b>	<b>-27 589,21</b>	<b>- 16 649,04</b>

Considérant que le Compte de Gestion 2018 du budget annexe Halles et Marchés tenu par le Comptable des Finances Publiques présente des résultats identiques au Compte Administratif 2018 tenu par l'Ordonnateur ;

Entendu l'exposé de Monsieur Stéphane Cohepain, 1<sup>er</sup> adjoint au maire,

**Après en avoir délibéré :**

**ARTICLE UNIQUE - ADOPTE** le Compte de Gestion 2018 du budget annexe Halles et Marchés présenté par le Comptable des Finances Publiques de Clichy-la-Garenne.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

35 pour

4 abstentions : Monsieur Jean-Pierre AUFFRET, Mesdames Isabelle MINE-RODRIGUES, Samia IDRI-BAYOL, Monsieur Hicham DAD

4 ne prennent pas part au vote : Messieurs Nouredine BENYAHIA, Manuel ALLAMELLOU, Serge BERNARD, Ludovic PLANTÉ.

Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190624-DSGLC19\_06171-  
DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019

—  
**EXTRAIT**  
du Registre des délibérations du conseil municipal  
—

—o—  
DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—  
SEANCE DU LUNDI 24 JUIN 2019  
Convocation du mardi 18 juin 2019

—o—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance de 8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45,  
M. Stéphane COCHEPAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Président de séance, de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45,  
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Nadoi HADRI, MM. Patrice PINARD, Luc MERCIER, Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille REA, MM. Pierre CULOT, Benoit de la RONCIERE, Adjoint au maire ;  
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIÉGO (à partir de 9h00), Sandra HUMBLLOT, Amel SAÏDI, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 11h05), Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (jusqu'à 11h20 et à partir de 11h25), M. Manuel ALLAMELLOU, MM. Hicham DAD (à partir de 9h15), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10, et à partir de 11h20), Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

M. Louis-Alexandre ALCIATOR par M. Stéphane COCHEPAIN,  
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Véronique d'ASTORG,  
Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien RENAULT,  
M. Sébastien KOPEC par Mme Agnès DELACROIX,  
M. Julien BOUCHET par M. Luc MERCIER,  
Mme Alice LE MOAL par M. Rémi MUZEAU (8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45),  
Mme Samia IDRI-BAYOL par M. Hicham DAD (à partir de 9h15),  
M. Serge BERNARD par M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10 et à partir de 11h20),

Étaient absents :

M. Rémi MUZEAU (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 9h00), Alice LE MOAL (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 11h05), Mmes Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h20 à 11h25), Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 9h15) MM Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 9h15), Mme Bénédicte ROUBY, MM. Serge BERNARD (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20), Ludovic PLANTÉ (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20).

SECRETARE DE SEANCE : Mme Agnès DELACROIX

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SEANCE PUBLIE PAR AFFICHAGE, LE

Publié le : 28 JUIN 2019

—  
Pour extrait conforme :  
Clichy-la-Garenne, le 24 juin 2019

Le Maire,

Rémi MUZEAU  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE  
Séance du conseil municipal du 24 juin 2019

Délibération n° 2019/S04/1.6

Objet : Budget annexe Halles et Marchés - Adoption du Compte administratif 2018

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-31 ;

Vu le rapport de présentation et le document complet du Compte Administratif 2018 du budget annexe Halles et Marchés ;

Vu le Compte de Gestion 2018 du budget annexe Halles et Marchés présenté par le Comptable des Finances Publiques de Clichy-la-Garenne ;

Vu l'état des restes à réaliser en dépenses au budget annexe Halles et Marchés 2018 du 11 janvier 2019 ;

Vu l'avis du conseil d'exploitation de la régie halles et marchés en date du 20 juin 2019 ;

Considérant que le Compte Administratif 2018 du budget annexe Halles et Marchés peut être ainsi résumé:

	Exploitation	Investissement	Total
Dépenses	358 551,05	23 051,81	381 602,86
Recettes	369 491,22	89 635,80	459 127,02
<b>Résultat d'exécution</b>	<b>10 940,17</b>	<b>66 583,99</b>	<b>77 524,16</b>
Résultats N-1 reportés	0,00	-90 621,20	-90 621,20
<b>Résultat de la section</b>	<b>10 940,17</b>	<b>-24 037,21</b>	<b>- 13 097,04</b>
Restes à réaliser en dépenses	0,00	-3 552,00	-3 552,00
Restes à réaliser en recettes	0,00	0,00	0,00
<b>Résultat global de clôture</b>	<b>10 940,17</b>	<b>-27 589,21</b>	<b>- 16 649,04</b>

Considérant que le Compte Administratif 2018 du budget annexe Halles et Marchés tenu par l'Ordonnateur présente des résultats identiques au Compte de Gestion 2018 tenu par le Comptable des Finances Publiques ;

Entendu l'exposé de monsieur Stéphane Cochapain, 1<sup>er</sup> adjoint au maire délégué,

**Après en avoir délibéré :**

ARTICLE UNIQUE - ADOPTE le Compte Administratif 2018 du budget annexe Halles et Marchés, tel que présenté en annexe, suivant les résultats suivants :

- Résultat d'exécution d'exploitation : 10 940,17 euros



- Résultat d'exécution d'investissement : 66 583,99 euros
- Résultats N-1 reportés : - 90 621,20 euros
- Restes à réaliser : -3 552,00 euros
- Résultat global de clôture : -16 649,04 euros

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés,

33 pour,

2 abstentions : Monsieur Jean-Pierre AUFFRET, Madame Isabelle MINE-RODRIGUES,

6 ne prennent pas part au vote : Messieurs Noureddine BENYAHIA, Manuel ALLAMELLOU, Madame Samia IDRI-BAYOL, Messieurs Hicham DAD, Serge BERNARD, Ludovic PLANTÉ.

—  
EXTRAIT  
—  
du Registre des délibérations du conseil municipal

—o—  
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—  
SÉANCE DU LUNDI 24 JUIN 2019  
Convocation du mardi 18 juin 2019

—o—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance de 8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45,  
M. Stéphane COCHEPAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Président de séance, de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45,  
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Nadoi HADRI, MM. Patrice PINARD, Luc MERCIER, Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille REA, MM. Pierre CULOT, Benoit de la RONCIERE, Adjoint au maire ;  
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIÉGO (à partir de 9h00), Sandra HUMBLLOT, Amel SAÏDI, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 11h05), Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (jusqu'à 11h20 et à partir de 11h25), M. Manuel ALLAMELLOU, MM. Hicham DAD (à partir de 9h15), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10, et à partir de 11h20), Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

M. Louis-Alexandre ALCIATOR par M. Stéphane COCHEPAIN,  
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Véronique d'ASTORG,  
Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien RENAULT,  
M. Sébastien KOPEC par Mme Agnès DELACROIX,  
M. Julien BOUCHET par M. Luc MERCIER,  
Mme Alice LE MOAL par M. Rémi MUZEAU (8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45),  
Mme Samia IDRI-BAYOL par M. Hicham DAD (à partir de 9h15),  
M. Serge BERNARD par M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10 et à partir de 11h20),

Étaient absents :

M. Rémi MUZEAU (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 9h00), Alice LE MOAL (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 11h05), Mmes Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h20 à 11h25), Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 9h15) MM Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 9h15), Mme Bénédicte ROUBY, MM. Serge BERNARD (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20), Ludovic PLANTÉ (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Agnès DELACROIX

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE - 2 JUL. 2019

—  
Pour extrait conforme :  
Clichy-la-Garenne, le 24 juin 2019

Le Maire,

Rémi MUZEAU  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190624-DSGLC19\_06172-  
DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE  
Séance du conseil municipal du 24 juin 2019

Délibération n° 2019/S04/1.7

**Objet : Budget annexe Halles et Marchés - Affectation des résultats 2018**

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Compte Administratif 2018 du budget annexe Halles et Marchés, faisant apparaître :

- en section d'exploitation :
  - o un résultat d'exécution positif de 10 940,17 euros ;
  - o un résultat de la section positif de 10 940,17 euros ;
- en section d'investissement :
  - o un résultat d'exécution positif de 66 583,99 euros ;
  - o un besoin de financement de 24 037,21 euros ;

Vu l'état des restes à réaliser en dépenses au budget annexe Halles et Marchés 2018 du 11 janvier 2019 faisant état d'un montant de restes à réaliser de 3 552,00 euros ;

Considérant l'obligation d'affecter le résultat cumulé à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement ;

Considérant que le budget annexe Halles et Marchés 2019 du budget principal a été voté sans reprise anticipée des résultats 2018 ;

Considérant que les résultats 2018 seront repris au budget supplémentaire du budget annexe Halles et Marchés 2019 ;

Entendu l'exposé de Monsieur Stéphane Cochepain, 1<sup>er</sup> adjoint au maire,

**Après en avoir délibéré :**

**ARTICLE 1 - ACTE** l'affectation de l'excédent d'exploitation du budget Halles et Marchés 2018, soit 10 940,17 euros, à la section d'investissement du budget annexe Halles et Marchés 2019, en recettes, au compte 1068 « Autres réserves ».

**ARTICLE 2 - ACTE** la reprise du besoin d'investissement 2018, soit 24 037,21 euros, à la section d'investissement du budget annexe Halles et Marchés 2019, en dépenses, au compte D 001 « Solde d'exécution reporté ».

**ARTICLE 3 - ACTE** le versement d'une subvention d'investissement du budget principal 2019 à destination du budget annexe Halles et Marchés 2019 d'un montant 16 649,04 euros dont les crédits seront imputés au budget supplémentaire 2019 du budget annexe Halles et Marchés au compte 1314 « Commune ».

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés,

36 pour,

1 abstention : Madame Isabelle MINE-RODRIGUES

6 ne prennent pas part au vote : Messieurs Noureddine BENYAHIA, Manuel ALLAMELLOU,  
Madame Samia IDRI-BAYOL, Messieurs Hicham DAD, Serge BERNARD, Ludovic PLANTÉ

—  
**EXTRAIT**  
du Registre des délibérations du conseil municipal

—○—  
DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—○—  
SEANCE DU LUNDI 24 JUIN 2019  
Convocation du mardi 18 juin 2019

—○—

PRÉFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE  
ARRIVÉ LE  
28 JUIN 2019  
DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ  
ET DE LA LÉGALITÉ

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance de 8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45,  
M. Stéphane COCHEPAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Président de séance, de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45,  
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Nadoi HADRI, MM. Patrice PINARD, Luc MERCIER, Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille REA, MM. Pierre CULOT, Benoit de la RONCIERE, Adjoint au maire ;  
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIÉGO (à partir de 9h00), Sandra HUMBLLOT, Amel SAÏDI, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 11h05), Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (jusqu'à 11h20 et à partir de 11h25), M. Manuel ALLAMELLOU, MM. Hicham DAD (à partir de 9h15), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10, et à partir de 11h20), Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

M. Louis-Alexandre ALCIATOR par M. Stéphane COCHEPAIN,  
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Véronique d'ASTORG,  
Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien RENAULT,  
M. Sébastien KOPEC par Mme Agnès DELACROIX,  
M. Julien BOUCHET par M. Luc MERCIER,  
Mme Alice LE MOAL par M. Rémi MUZEAU (8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45),  
Mme Samia IDRI-BAYOL par M. Hicham DAD (à partir de 9h15),  
M. Serge BERNARD par M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10 et à partir de 11h20),

Étaient absents :

M. Rémi MUZEAU (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 9h00), Alice LE MOAL (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 11h05), Mmes Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h20 à 11h25), Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 9h15) MM Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 9h15), Mme Bénédicte ROUBY, MM. Serge BERNARD (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20), Ludovic PLANTÉ (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20).

SECRETARE DE SEANCE : Mme Agnès DELACROIX

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SEANCE PUBLIE PAR AFFICHAGE, LE

Publié le : 28 JUIN 2019

—  
Pour extrait conforme :  
Clichy-la-Garenne, le 24 juin 2019

Le Maire,

Rémi MUZEAU  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE  
Séance du conseil municipal du 24 juin 2019

Délibération n° 2019/S04/1.8

---

**Objet : Budget annexe Halles et Marchés - Adoption du budget supplémentaire 2019**

---

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction comptable M4 ;

Vu le Budget Annexe Halles et Marchés 2019 de la Ville de Clichy-la-Garenne voté le 20 décembre 2018 ;

Vu la délibération n° 1.6 du 24 juin 2019 approuvant le Compte Administratif 2018 du Budget Annexe Halles et Marchés 2018 ;

Vu la délibération n° 1.7 du 24 juin 2019 portant affectation des résultats du Budget Annexe Halles et Marchés 2018 ;

Entendu l'exposé de Monsieur Stéphane Cochepain, 1<sup>er</sup> adjoint au maire,

**Après en avoir délibéré :**

**ARTICLE UNIQUE - ADOPTE** le Budget Supplémentaire 2019 du Budget Annexe Halles et Marchés, tel que présenté en annexe qui s'équilibre à hauteur de :

- 390 500,00 euros en section d'exploitation;
- 52 734,21 euros en section d'investissement.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés,  
35 pour,

4 contre : Messieurs Noureddine BENYAHIA, Manuel ALLAMELLOU, Serge BERNARD, Ludovic PLANTÉ

2 abstentions : Monsieur Jean-Pierre AUFFRET, Madame Isabelle MINE-RODRIGUES,  
2 ne prennent pas part au vote : Madame Samia IDRI-BAYOL, Monsieur Hicham DAD.

—  
EXTRAIT  
—  
du Registre des délibérations du conseil municipal

—o—  
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—  
SÉANCE DU LUNDI 24 JUIN 2019  
Convocation du mardi 18 juin 2019

—o—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance de 8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45,  
M. Stéphane COCHEPAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Président de séance, de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45,  
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Nadoï HADRI, MM. Patrice PINARD, Luc MERCIER, Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille REA, MM. Pierre CULOT, Benoit de la RONCIERE, Adjoint au maire ;  
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Nouredine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIÉGO (à partir de 9h00), Sandra HUMBLOT, Amel SAÏDI, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 11h05), Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (jusqu'à 11h20 et à partir de 11h25), M. Manuel ALLAMELLOU, MM. Hicham DAD (à partir de 9h15), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10, et à partir de 11h20), Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

M. Louis-Alexandre ALCIATOR par M. Stéphane COCHEPAIN,  
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Véronique d'ASTORG,  
Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien RENAULT,  
M. Sébastien KOPEC par Mme Agnès DELACROIX,  
M. Julien BOUCHET par M. Luc MERCIER,  
Mme Alice LE MOAL par M. Rémi MUZEAU (8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45),  
Mme Samia IDRI-BAYOL par M. Hicham DAD (à partir de 9h15),  
M. Serge BERNARD par M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10 et à partir de 11h20),

Étaient absents :

M. Rémi MUZEAU (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 9h00), Alice LE MOAL (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 11h05), Mmes Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h20 à 11h25), Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 9h15) MM Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 9h15), Mme Bénédicte ROUBY, MM. Serge BERNARD (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20), Ludovic PLANTÉ (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Agnès DELACROIX

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE - 2 JUIL. 2019

—  
Pour extrait conforme :  
Clichy-la-Garenne, le 24 juin 2019

Le Maire,

Rémi MUZEAU  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190624-DSGLC19\_06173-  
DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE  
Séance du conseil municipal du 24 juin 2019

Délibération n° 2019/S04/1.9

Objet : Budget annexe Office de Tourisme - Adoption du Compte de Gestion 2018

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-31 ;

Vu le Compte de Gestion 2018 du budget annexe Office de Tourisme présenté par le Comptable des Finances Publiques de Clichy-la-Garenne ;

Considérant que le Compte de Gestion du budget annexe Office de Tourisme peut être ainsi résumé :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	408 309,90	0,00	408 309,90
Recettes	459 855,96	0,00	459 855,96
<b>Résultat d'exécution</b>	<b>51 546,06</b>	<b>0,00</b>	<b>51 546,06</b>
Résultats N-1 reportés	105 450,10	0,00	105 450,10
<b>Résultat de la section</b>	<b>156 996,16</b>	<b>0,00</b>	<b>156 996,16</b>
Restes à réaliser en dépenses	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser en recettes	0,00	0,00	0,00
<b>Résultat global de clôture</b>	<b>156 996,16</b>	<b>0,00</b>	<b>156 996,16</b>

Considérant que le Compte de Gestion 2018 du budget annexe Office de Tourisme tenu par le Comptable des Finances Publiques présente des résultats identiques au Compte Administratif 2018 tenu par l'Ordonnateur ;

Entendu l'exposé de Monsieur Stéphane Cochepain, 1<sup>er</sup> adjoint au maire,

**Après en avoir délibéré :**

**ARTICLE UNIQUE**- ADOPTE le Compte de Gestion 2018 du budget annexe Office de Tourisme présenté par le Comptable des Finances Publiques de Clichy-la-Garenne.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

40 pour

3 ne prennent pas part au vote : Monsieur Nouredine BENYAHIA, Madame Samia IDRI-BAYOL, Monsieur Hicham DAD.



EXTRAIT  
du Registre des délibérations du conseil municipal

—o—  
DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—  
SEANCE DU LUNDI 24 JUIN 2019  
Convocation du mardi 18 juin 2019

—o—

PRÉFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE  
ARRIVÉ LE  
28 JUIN 2019  
DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ  
ET DE LA LÉGALITÉ

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance de 8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45,  
M. Stéphane COCHEPAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Président de séance, de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45,  
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Nadoi HADRI, MM. Patrice PINARD, Luc MERCIER, Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille REA, MM. Pierre CULOT, Benoit de la RONCIERE, Adjoint au maire ;  
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIÉGO (à partir de 9h00), Sandra HUMBLOT, Amel SAÏDI, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 11h05), Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (jusqu'à 11h20 et à partir de 11h25), M. Manuel ALLAMELLOU, MM. Hicham DAD (à partir de 9h15), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10, et à partir de 11h20), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M. Louis-Alexandre ALCIATOR par M. Stéphane COCHEPAIN,  
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Véronique d'ASTORG,  
Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien RENAULT,  
M. Sébastien KOPEC par Mme Agnès DELACROIX,  
M. Julien BOUCHET par M. Luc MERCIER,  
Mme Alice LE MOAL par M. Rémi MUZEAU (8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45),  
Mme Samia IDRI-BAYOL par M. Hicham DAD (à partir de 9h15),  
M. Serge BERNARD par M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10 et à partir de 11h20),

Étaient absents :

M. Rémi MUZEAU (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 9h00), Alice LE MOAL (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 11h05), Mmes Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h20 à 11h25), Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 9h15) MM Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 9h15), Mme Bénédicte ROUBY, MM. Serge BERNARD (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20), Ludovic PLANTÉ (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20).

SECRETARE DE SEANCE : Mme Agnès DELACROIX

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SEANCE PUBLIE PAR AFFICHAGE, LE

\_\_\_\_\_  
Pour extrait conforme :  
Clichy-la-Garenne, le 24 juin 2019

Le Maire,

Rémi MUZEAU  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE  
Séance du conseil municipal du 24 juin 2019

Délibération n° 2019/S04/1.10

Objet : Budget annexe Office de Tourisme - Adoption du Compte Administratif 2018

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-31 ;

Vu le rapport de présentation et le document complet du Compte Administratif 2018 du budget annexe Office de Tourisme ;

Vu le Compte de Gestion 2018 du budget annexe Office de Tourisme présenté par le Comptable des Finances Publiques de Clichy-la-Garenne ;

Vu l'avis du conseil d'exploitation de la régie Office du tourisme en date du 13 juin 2019 ;

Considérant que le Compte Administratif 2018 du budget annexe Office de Tourisme peut être ainsi résumé :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	408 309,90	0,00	408 309,90
Recettes	459 855,96	0,00	459 855,96
<b>Résultat d'exécution</b>	<b>51 546,06</b>	<b>0,00</b>	<b>51 546,06</b>
Résultats N-1 reportés	105 450,10	0,00	105 450,10
<b>Résultat de la section</b>	<b>156 996,16</b>	<b>0,00</b>	<b>156 996,16</b>
Restes à réaliser en dépenses	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser en recettes	0,00	0,00	0,00
<b>Résultat global de clôture</b>	<b>156 996,16</b>	<b>0,00</b>	<b>156 996,16</b>

Considérant que le Compte Administratif 2018 du budget annexe Office de Tourisme tenu par l'Ordonnateur présente des résultats identiques au Compte de Gestion 2018 tenu par le Comptable des Finances Publiques ;

Entendu l'exposé de Monsieur Stéphane Cochepain, 1<sup>er</sup> adjoint au maire,

**Après en avoir délibéré :**

**ARTICLE UNIQUE** - ADOPTE le Compte Administratif 2018 du budget annexe Office de Tourisme, tel que présenté en annexe, suivant les résultats suivants :

- Résultat d'exécution de fonctionnement : 51 546,06 euros
- Résultat global de clôture : 156 996,16 euros

Adopté à l'unanimité

—  
EXTRAIT  
—  
du Registre des délibérations du conseil municipal

—o—  
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—  
SÉANCE DU LUNDI 24 JUIN 2019  
Convocation du mardi 18 juin 2019

—o—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance de 8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45,  
M. Stéphane COCHEPAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Président de séance, de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45,  
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Nadoi HADRI, MM. Patrice PINARD, Luc MERCIER, Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille REA, MM. Pierre CULOT, Benoit de la RONCIERE, Adjoint au maire ;  
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIÉGO (à partir de 9h00), Sandra HUMBLLOT, Amel SAÏDI, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 11h05), Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (jusqu'à 11h20 et à partir de 11h25), M. Manuel ALLAMELLOU, MM. Hicham DAD (à partir de 9h15), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10, et à partir de 11h20), Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

M. Louis-Alexandre ALCIATOR par M. Stéphane COCHEPAIN,  
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Véronique d'ASTORG,  
Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien RENAULT,  
M. Sébastien KOPEC par Mme Agnès DELACROIX,  
M. Julien BOUCHET par M. Luc MERCIER,  
Mme Alice LE MOAL par M. Rémi MUZEAU (8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45),  
Mme Samia IDRI-BAYOL par M. Hicham DAD (à partir de 9h15),  
M. Serge BERNARD par M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10 et à partir de 11h20),

Étaient absents :

M. Rémi MUZEAU (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 9h00), Alice LE MOAL (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 11h05), Mmes Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h20 à 11h25), Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 9h15) MM Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 9h15), Mme Bénédicte ROUBY, MM. Serge BERNARD (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20), Ludovic PLANTÉ (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Agnès DELACROIX

- 2 JUL. 2019

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE

—  
Pour extrait conforme :  
Clichy-la-Garenne, le 24 juin 2019

Le Maire,

Rémi MUZEAU  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190624-DSGLC19\_06174-  
DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE  
Séance du conseil municipal du 24 juin 2019

Délibération n° 2019/S04/1.11

---

**Objet : Budget annexe Office de Tourisme - Affectation des résultats 2018**

---

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Compte Administratif 2018 du budget annexe Office de Tourisme, faisant apparaître :

- en section de fonctionnement, un résultat global de clôture de 156 996,16 euros ;
- en section d'investissement aucune écriture ;

Considérant que le budget annexe Office de Tourisme 2019 du budget principal a été voté sans reprise anticipée des résultats 2018 ;

Considérant que les résultats 2018 seront repris au budget supplémentaire du budget annexe Office de Tourisme 2019 ;

Entendu l'exposé de Monsieur Stéphane Cochepain, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire

**Après en avoir délibéré :**

**ARTICLE 1-** ACTE l'affectation de l'excédent de fonctionnement du budget Office de Tourisme 2018, soit 156 996,16 euros, à la section de fonctionnement du budget annexe Office de Tourisme 2019, en recettes, au compte R 002 « Solde d'exécution reporté ».

**ARTICLE 2-** ACTE le reversement de l'excédent imputé en recettes, en section de fonctionnement, au compte R 002 « Solde d'exécution reporté », soit 156 996,16 euros au budget principal 2019 de la Ville de Clichy-la-Garenne en inscrivant ce montant au budget annexe Office de Tourisme, en section de fonctionnement, en dépenses, au chapitre 65, compte 6522 « Reversement de l'excédent des budgets annexes à caractère administratif au budget principal ».

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

41 pour

2 abstentions : Madame Samia IDRI-BAYOL, Monsieur Hicham DAD

EXTRAIT  
du Registre des délibérations du conseil municipal

—o—  
DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—  
SEANCE DU LUNDI 24 JUIN 2019  
Convocation du mardi 18 juin 2019

—o—

PRÉFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

ARRIVÉ LE

28 JUIN 2019

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ  
ET DE LA LÉGALITÉ

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance de 8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45,  
M. Stéphane COCHEPAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Président de séance, de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45,  
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Nadoi HADRI, MM. Patrice PINARD, Luc MERCIER, Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille REA, MM. Pierre CULOT, Benoit de la RONCIERE, Adjoint au maire ;  
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIÉGO (à partir de 9h00), Sandra HUMBLLOT, Amel SAÏDI, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 11h05), Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (jusqu'à 11h20 et à partir de 11h25), M. Manuel ALLAMELLOU, MM. Hicham DAD (à partir de 9h15), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10, et à partir de 11h20), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M. Louis-Alexandre ALCIATOR par M. Stéphane COCHEPAIN,  
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Véronique d'ASTORG,  
Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien RENAULT,  
M. Sébastien KOPEC par Mme Agnès DELACROIX,  
M. Julien BOUCHET par M. Luc MERCIER,  
Mme Alice LE MOAL par M. Rémi MUZEAU (8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45),  
Mme Samia IDRI-BAYOL par M. Hicham DAD (à partir de 9h15),  
M. Serge BERNARD par M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10 et à partir de 11h20),

Étaient absents :

M. Rémi MUZEAU (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 9h00), Alice LE MOAL (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 11h05), Mmes Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h20 à 11h25), Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 9h15) MM Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 9h15), Mme Bénédicte ROUBY, MM. Serge BERNARD (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20), Ludovic PLANTÉ (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20).

SECRETARIE DE SEANCE : Mme Agnès DELACROIX

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SEANCE PUBLIE PAR AFFICHAGE, LE

Publié le : 28 JUIN 2019

Pour extrait conforme :  
Clichy-la-Garenne, le 24 juin 2019

Le Maire,

Rémi MUZEAU  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE  
Séance du conseil municipal du 24 juin 2019

Délibération n° 2019/S04/1.12

---

Objet : Budget annexe Office de Tourisme - Adoption du budget supplémentaire 2019

---

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction comptable M14 ;

Vu le Budget Principal 2019 de la Ville de Clichy-la-Garenne voté le 20 décembre 2018;

VU le Budget Annexe 2019 Office de Tourisme voté le 20 décembre 2018 ;

Vu la délibération n° 1.10 du 24 juin 2019 approuvant le Compte Administratif 2018 du budget annexe Office de Tourisme 2018 ;

Vu la délibération n° 1.11 du 24 juin 2019 portant affectation des résultats du budget annexe Office de Tourisme 2018 ;

Entendu l'exposé de Monsieur Stéphane Cochepain, 1<sup>er</sup> adjoint au maire,

**Après en avoir délibéré :**

**ARTICLE UNIQUE**- ADOPTE le Budget Supplémentaire 2019 du budget annexe Office de Tourisme, tel que présenté en annexe, ne disposant pas de section d'investissement et s'équilibrant à hauteur de 537 496,16 euros en section de fonctionnement.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

41 pour

2 abstentions : Madame Samia IDRI-BAYOL, Monsieur Hicham DAD

—  
EXTRAIT  
du Registre des délibérations du conseil municipal  
—

—o—  
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—  
SÉANCE DU LUNDI 24 JUIN 2019  
Convocation du mardi 18 juin 2019

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance de 8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45,  
M. Stéphane COCHEPAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Président de séance, de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45,  
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Nadoi HADRI, MM. Patrice PINARD, Luc MERCIER, Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille REA, MM. Pierre CULOT, Benoit de la RONCIERE, Adjoint au maire ;  
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIÉGO (à partir de 9h00), Sandra HUMBLLOT, Amel SAÏDI, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 11h05), Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (jusqu'à 11h20 et à partir de 11h25), M. Manuel ALLAMELLOU, MM. Hicham DAD (à partir de 9h15), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10, et à partir de 11h20), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M. Louis-Alexandre ALCIATOR par M. Stéphane COCHEPAIN,  
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Véronique d'ASTORG,  
Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien RENAULT,  
M. Sébastien KOPEC par Mme Agnès DELACROIX,  
M. Julien BOUCHET par M. Luc MERCIER,  
Mme Alice LE MOAL par M. Rémi MUZEAU (8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45),  
Mme Samia IDRI-BAYOL par M. Hicham DAD (à partir de 9h15),  
M. Serge BERNARD par M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10 et à partir de 11h20),

Étaient absents :

M. Rémi MUZEAU (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 9h00), Alice LE MOAL (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 11h05), Mmes Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h20 à 11h25), Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 9h15) MM Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 9h15), Mme Bénédicte ROUBY, MM. Serge BERNARD (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20), Ludovic PLANTÉ (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Agnès DELACROIX

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE

- 2 JUL. 2019

—  
Pour extrait conforme :  
Clichy-la-Garenne, le 24 juin 2019

Le Maire,

Rémi MUZEAU  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190624-DSGLC19\_06175-  
DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE  
Séance du conseil municipal du 24 juin 2019

Délibération n° 2019/S04/1.13

**Objet : Budget annexe Exploitation du Stationnement Payant - Adoption du Compte de Gestion 2018**

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-31 ;

Vu le Compte de Gestion 2018 du budget annexe Exploitation du stationnement payant présenté par le Comptable des Finances Publiques de Clichy-la-Garenne ;

Considérant que le Compte de Gestion du budget annexe Exploitation du stationnement payant peut être ainsi résumé :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	1 735 639,21	170 455,20	1 906 094,41
Recettes	2 212 594,43	492 663,00	2 705 257,43
<b>Résultat d'exécution</b>	<b>476 955,22</b>	<b>322 207,80</b>	<b>799 163,02</b>
Résultats N-1 reportés	0,00	0,00	0,00
<b>Résultat de la section</b>	<b>476 955,22</b>	<b>322 207,80</b>	<b>799 163,02</b>
Restes à réaliser en dépenses	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser en recettes	0,00	0,00	0,00
<b>Résultat global de clôture</b>	<b>476 955,22</b>	<b>322 207,80</b>	<b>799 163,02</b>

Considérant que le Compte de Gestion 2018 du budget annexe Exploitation du stationnement payant tenu par le Comptable des Finances Publiques présente des résultats identiques au Compte Administratif 2018 tenu par l'Ordonnateur ;

Entendu l'exposé de Monsieur Stéphane Cochepain, 1<sup>er</sup> adjoint au maire,

**Après en avoir délibéré :**

**ARTICLE UNIQUE - ADOPTE** le Compte de Gestion 2018 du budget annexe Exploitation du stationnement payant présenté par le Comptable des Finances Publiques de Clichy-la-Garenne.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés,  
37 pour

2 abstentions : Madame Samia IDRI-BAYOL, Monsieur Hicham DAD

4 ne prennent pas part au vote : Messieurs Nouredine BENYAHIA, Manuel ALLAMELLOU, Serge BERNARD, Ludovic PLANTÉ.



EXTRAIT  
du Registre des délibérations du conseil municipal

—○—  
DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—○—  
SEANCE DU LUNDI 24 JUN 2019  
Convocation du mardi 18 juin 2019

—○—

PRÉFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

ARRIVÉ LE

28 JUIN 2019

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ  
ET DE LA LÉGALITÉ

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance de 8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45,  
M. Stéphane COCHEPAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Président de séance, de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45,  
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Nadoi HADRI, MM. Patrice PINARD, Luc MERCIER, Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille REA, MM. Pierre CULOT, Benoit de la RONCIERE, Adjointes au maire ;  
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIÉGO (à partir de 9h00), Sandra HUMBLLOT, Amel SAÏDI, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 11h05), Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (jusqu'à 11h20 et à partir de 11h25), M. Manuel ALLAMELLOU, MM. Hicham DAD (à partir de 9h15), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10, et à partir de 11h20), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M. Louis-Alexandre ALCIATOR par M. Stéphane COCHEPAIN,  
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Véronique d'ASTORG,  
Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien RENAULT,  
M. Sébastien KOPEC par Mme Agnès DELACROIX,  
M. Julien BOUCHET par M. Luc MERCIER,  
Mme Alice LE MOAL par M. Rémi MUZEAU (8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45),  
Mme Samia IDRI-BAYOL par M. Hicham DAD (à partir de 9h15),  
M. Serge BERNARD par M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10 et à partir de 11h20),

Étaient absents :

M. Rémi MUZEAU (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 9h00), Alice LE MOAL (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 11h05), Mmes Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h20 à 11h25), Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 9h15) MM Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 9h15), Mme Bénédicte ROUBY, MM. Serge BERNARD (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20), Ludovic PLANTÉ (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20).

SECRETARIE DE SEANCE : Mme Agnès DELACROIX

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SEANCE PUBLIE PAR AFFICHAGE, LE

Publié le : 28 JUIN 2019

Pour extrait conforme :  
Clichy-la-Garenne, le 24 juin 2019

Le Maire,

Rémi MUZEAU

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE  
Séance du conseil municipal du 24 juin 2019

Délibération n° 2019/S04/1.14

**Objet : Budget annexe Exploitation du Stationnement Payant - Adoption du Compte administratif 2018**

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-31 ;

Vu le rapport de présentation et le document complet du Compte Administratif 2018 du budget annexe Exploitation du stationnement payant ;

Vu le Compte de Gestion 2018 du budget annexe Exploitation du stationnement payant présenté par le Comptable des Finances Publiques de Clichy-la-Garenne ;

Vu l'avis du conseil d'exploitation de la régie d'exploitation du stationnement payant en date du 13 juin 2019 ;

Considérant que le Compte Administratif 2018 du budget annexe Exploitation du stationnement payant ne fait pas apparaître de restes à réaliser et qu'il n'y a pas de résultats N-1 reportés ;

Considérant que le Compte Administratif 2018 du budget annexe Exploitation du stationnement payant peut être ainsi résumé :

	Exploitation	Investissement	Total
Dépenses	1 735 639,21	170 455,20	1 906 094,41
Recettes	2 212 594,43	492 663,00	2 705 257,43
<b>Résultat d'exécution</b>	<b>476 955,22</b>	<b>322 207,80</b>	<b>799 163,02</b>
Résultats N-1 reportés	0,00	0,00	0,00
<b>Résultat de la section</b>	<b>476 955,22</b>	<b>322 207,80</b>	<b>799 163,02</b>
Restes à réaliser en dépenses	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser en recettes	0,00	0,00	0,00
<b>Résultat global de clôture</b>	<b>476 955,22</b>	<b>322 207,80</b>	<b>799 163,02</b>

Considérant que le Compte Administratif 2018 du budget annexe Exploitation du stationnement payant tenu par l'Ordonnateur présente des résultats identiques au Compte de Gestion 2018 tenu par le Comptable des Finances Publiques ;

Entendu l'exposé de Monsieur Stéphane Cochepain, 1<sup>er</sup> adjoint au maire,

**Après en avoir délibéré :**

**ARTICLE UNIQUE-** ADOPTE le Compte Administratif 2018 du budget annexe Exploitation du stationnement payant, tel que présenté en annexe, suivant les résultats suivants :

- Résultat d'exécution d'exploitation : 476 955,22 euros
- Résultat d'exécution d'investissement : 322 207,80 euros
- Résultat global de clôture : 799 163,02 euros

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

34 pour

6 abstentions : Monsieur Noureddine BENYAHIA, Mesdames Isabelle MINE-RODRIGUES, Samia IDRI-BAYOL, Messieurs Hicham DAD, Serge BERNARD, Ludovic PLANTÉ.

1 ne prend pas part au vote : Monsieur Manuel ALLAMELLOU

—  
**EXTRAIT**  
du Registre des délibérations du conseil municipal  
—

—○—  
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—○—  
SÉANCE DU LUNDI 24 JUIN 2019  
Convocation du mardi 18 juin 2019

—○—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance de 8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45,  
M. Stéphane COCHEPAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Président de séance, de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45,  
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Nadoi HADRI, MM. Patrice PINARD, Luc MERCIER, Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille REA, MM. Pierre CULOT, Benoit de la RONCIERE, Adjoint au maire ;  
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIÉGO (à partir de 9h00), Sandra HUMBLLOT, Amel SAÏDI, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 11h05), Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (jusqu'à 11h20 et à partir de 11h25), M. Manuel ALLAMELLOU, MM. Hicham DAD (à partir de 9h15), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10, et à partir de 11h20), Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

M. Louis-Alexandre ALCIATOR par M. Stéphane COCHEPAIN,  
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Véronique d'ASTORG,  
Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien RENAULT,  
M. Sébastien KOPEC par Mme Agnès DELACROIX,  
M. Julien BOUCHET par M. Luc MERCIER,  
Mme Alice LE MOAL par M. Rémi MUZEAU (8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45),  
Mme Samia IDRI-BAYOL par M. Hicham DAD (à partir de 9h15),  
M. Serge BERNARD par M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10 et à partir de 11h20),

Étaient absents :

M. Rémi MUZEAU (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 9h00), Alice LE MOAL (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 11h05), Mmes Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h20 à 11h25), Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 9h15) MM Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 9h15), Mme Bénédicte ROUBY, MM. Serge BERNARD (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20), Ludovic PLANTÉ (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Agnès DELACROIX

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE - 2 JUL. 2019

—  
Pour extrait conforme :  
Clichy-la-Garenne, le 24 juin 2019

Le Maire,

Rémi MUZEAU  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190624-DSGLC19\_06176-  
DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE  
Séance du conseil municipal du 24 juin 2019

Délibération n° 2019/S04/1.15

---

**Objet : Budget annexe Exploitation du Stationnement Payant - Affectation des résultats 2018**

---

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Compte Administratif 2018 du budget annexe Exploitation du Stationnement Payant, faisant apparaître :

- en section d'exploitation :
  - o un résultat d'exécution positif de 476 955,22 euros ;
  - o un résultat de la section positif de 476 955,22 euros ;
- en section d'investissement :
  - o un résultat d'exécution positif de 322 207,80 euros ;
  - o un résultat de la section positif de 322 207,80 euros ;

Considérant que le budget annexe Exploitation du Stationnement Payant 2018 a été clôturé sans restes à réaliser en dépenses ou en recettes ;

Considérant que le budget annexe Exploitation du Stationnement Payant 2019 du budget principal a été voté sans reprise anticipée des résultats 2018 ;

Considérant que les résultats 2018 seront repris au budget supplémentaire du budget annexe Exploitation du Stationnement Payant 2019 ;

Entendu l'exposé de Monsieur Stéphane Cochapain, 1<sup>er</sup> adjoint au maire,

**Après en avoir délibéré :**

**ARTICLE 1 - ACTE** l'affectation de la totalité de l'excédent d'exploitation du budget annexe Exploitation du Stationnement Payant 2018, soit 476 955,22 euros, à la section d'exploitation du budget annexe Exploitation du Stationnement Payant 2019, en recettes, au compte R 002 « Solde d'exécution reporté ».

**ARTICLE 2- ACTE** l'affectation d'une première partie de l'excédent d'investissement du budget annexe Exploitation du Stationnement Payant 2018, soit 124 207,80 euros sur un total de 322 207,80 euros, à la section d'investissement du budget annexe Exploitation du stationnement Payant 2019, en recettes, au compte R 001 « Solde d'exécution reporté ».

**ARTICLE 3- ACTE** l'affectation d'une seconde partie de l'excédent d'investissement du budget annexe Exploitation du Stationnement Payant 2018, soit 198 000 euros sur un total de 322 207,80 euros, à la section d'exploitation du budget annexe Exploitation du Stationnement Payant 2019, en recettes, au compte R 002 « Solde d'exécution reporté ».

ARTICLE 4- ACTE le reversement d'une partie de l'excédent d'exploitation du budget annexe Exploitation du Stationnement Payant 2018, soit 73 355,22 euros sur 476 955,22 euros, au budget principal 2019 de la Ville de Clichy-la-Garenne en inscrivant ce montant au budget annexe Exploitation du stationnement payant, en section d'exploitation, en dépenses, au compte 672 « Reversement de l'excédent à la collectivité de rattachement ».

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés,  
35 pour,

2 abstentions : Monsieur Jean-Pierre AUFFRET, Madame Isabelle MINE-RODRIGUES

4 ne prennent pas part au vote : Messieurs Noureddine BENYAHIA, Manuel ALLAMELLOU, Madame Samia IDRI-BAYOL, Monsieur Hicham DAD

—  
**EXTRAIT**  
du Registre des délibérations du conseil municipal  
—

PRÉFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE  
ARRIVÉ LE

28 JUN 2019

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ  
ET DE LA LÉGALITÉ

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance de 8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45,  
M. Stéphane COCHEPAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Président de séance, de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45,  
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Nadoi HADRI, MM. Patrice PINARD, Luc MERCIER, Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille REA, MM. Pierre CULOT, Benoit de la RONCIERE, Adjoint au maire ;  
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIÉGO (à partir de 9h00), Sandra HUMBLLOT, Amel SAÏDI, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 11h05), Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (jusqu'à 11h20 et à partir de 11h25), M. Manuel ALLAMELLOU, MM. Hicham DAD (à partir de 9h15), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10, et à partir de 11h20), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M. Louis-Alexandre ALCIATOR par M. Stéphane COCHEPAIN,  
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Véronique d'ASTORG,  
Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien RENAULT,  
M. Sébastien KOPEC par Mme Agnès DELACROIX,  
M. Julien BOUCHET par M. Luc MERCIER,  
Mme Alice LE MOAL par M. Rémi MUZEAU (8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45),  
Mme Samia IDRI-BAYOL par M. Hicham DAD (à partir de 9h15),  
M. Serge BERNARD par M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10 et à partir de 11h20),

Étaient absents :

M. Rémi MUZEAU (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 9h00), Alice LE MOAL (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 11h05), Mmes Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h20 à 11h25), Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 9h15) MM Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 9h15), Mme Bénédicte ROUBY, MM. Serge BERNARD (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20), Ludovic PLANTÉ (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20).

SECRETARE DE SEANCE : Mme Agnès DELACROIX

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SEANCE PUBLIE PAR AFFICHAGE, LE

Publié le : 28 JUN 2019

—  
Pour extrait conforme :  
Clichy-la-Garenne, le 24 juin 2019

Le Maire,

Rémi MUZEAU  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE  
Séance du conseil municipal du 24 juin 2019

Délibération n° 2019/S04/1.16

---

**Objet : Budget annexe Exploitation du Stationnement Payant - Adoption du budget supplémentaire 2019**

---

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction comptable M4 ;

Vu le Budget Annexe Exploitation du stationnement payant 2019 de la Ville de Clichy-la-Garenne voté le 20 décembre 2018 ;

Vu la délibération n° 1.14 du 24 juin 2019 approuvant le Compte Administratif 2018 du Budget Annexe Exploitation du stationnement payant 2018 ;

Vu la délibération n° 1.15 du 24 juin 2019 portant affectation des résultats du Budget Annexe Exploitation du stationnement payant 2018 ;

Entendu l'exposé de Monsieur Stéphane Cochepain, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire,

**Après en avoir délibéré :**

**ARTICLE UNIQUE** – ADOPTE le Budget Supplémentaire 2019 du Budget Annexe Exploitation du stationnement payant, tel que présenté en annexe qui s'équilibre à hauteur de :

- 2 649 955,22 euros en section d'exploitation;
- 309 207, 80 euros en section d'investissement.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

35 pour

3 contre, Monsieur Manuel ALLAMELLOU, Madame Samia IDRI-BAYOL, Monsieur Hicham DAD

2 Abstentions : Monsieur Jean-Pierre AUFFRET, Madame Isabelle MINE-RODRIGUES

1 ne prend pas part au vote : Monsieur Nouredine BENYAHIA



—  
EXTRAIT  
du Registre des délibérations du conseil municipal  
—

—o—  
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—  
SÉANCE DU LUNDI 24 JUIN 2019  
Convocation du mardi 18 juin 2019

—o—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance de 8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45,  
M. Stéphane COCHEPAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Président de séance, de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45,  
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Nadoi HADRI, MM. Patrice PINARD, Luc MERCIER, Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille REA, MM. Pierre CULOT, Benoit de la RONCIERE, Adjoint au maire ;  
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIÉGO (à partir de 9h00), Sandra HUMBLLOT, Amel SAÏDI, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 11h05), Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (jusqu'à 11h20 et à partir de 11h25), M. Manuel ALLAMELLOU, MM. Hicham DAD (à partir de 9h15), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10, et à partir de 11h20), Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

M. Louis-Alexandre ALCIATOR par M. Stéphane COCHEPAIN,  
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Véronique d'ASTORG,  
Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien RENAULT,  
M. Sébastien KOPEC par Mme Agnès DELACROIX,  
M. Julien BOUCHET par M. Luc MERCIER,  
Mme Alice LE MOAL par M. Rémi MUZEAU (8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45),  
Mme Samia IDRI-BAYOL par M. Hicham DAD (à partir de 9h15),  
M. Serge BERNARD par M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10 et à partir de 11h20),

Étaient absents :

M. Rémi MUZEAU (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 9h00), Alice LE MOAL (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 11h05), Mmes Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h20 à 11h25), Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 9h15) MM Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 9h15), Mme Bénédicte ROUBY, MM. Serge BERNARD (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20), Ludovic PLANTÉ (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Agnès DELACROIX

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE - 2 JUIN 2019

\_\_\_\_\_  
Pour extrait conforme :  
Clichy-la-Garenne, le 24 juin 2019

Le Maire,

Rémi MUZEAU  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190624-DSGLC19\_06177-  
DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE  
Séance du conseil municipal du 24 juin 2019

Délibération n° 2019/S04/1.17

Objet : Réitération de garanties d'emprunts – 1001 Vies

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2252-1 et L 2252-2 ;

Vu le Code civil et notamment son article L2298 ;

Vu l'avenant de réaménagement de prêts n° 90416 conclu entre 1001 vies Habitat et la caisse des dépôts et consignations dans le cadre d'un dispositif d'allongement de la dette ;

Vu la délibération n° 5.1 du 17 décembre 2013 relative au réaménagement de contrats de prêts garantis par la ville au bénéfice de l'ESH Logement Francilien ;

Vu la délibération n° 5.3 du 10 avril 2012 relative à la modification de la délibération n° 5.6 du 17 février 2010 – Garantie d'emprunt au profit de l'ESH Logement Francilien – Réhabilitation d'un immeuble de 33 logements au 6, rue Henri Barbusse ;

Vu l'extrait du procès-verbal de l'assemblée générale mixte approuvant la fusion par absorption de la société logement francilien par 1001 vies habitat ;

Considérant que 1001 Vies Habitat a sollicité de la Caisse des Dépôts et Consignations, qui a accepté, le réaménagement selon de nouvelles caractéristiques financières des lignes de prêts référencées en annexe à la présente délibération, initialement garanties par la ville de Clichy-la-Garenne ;

Considérant que la réitération par le garant de la garantie apportée initialement constitue une condition de validité de l'avenant de réaménagement de prêt ;

Considérant que l'offre de la Caisse des Dépôts et Consignations prévoit un allongement de la durée de la dette et que le montant du capital garanti par la ville de Clichy-la-Garenne reste inchangé ;

Entendu l'exposé de Monsieur Laurent Conversy, adjoint au maire délégué,

**Après en avoir délibéré :**

**ARTICLE 1 – RÉITÈRE** sa garantie pour le remboursement des lignes de prêts réaménagées, initialement contractées par 1001 vies Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les conditions définies à l'article 2 et à l'annexe « Caractéristiques financières des lignes de prêt réaménagées ».

Les lignes de prêt réaménagées sont au nombre de 21.

Le montant total garanti s'élève à 17 672 932, 49 € (dix-sept millions six cent soixante-douze mille neuf cent trente-deux euros et quarante-neuf centimes).

Les 21 lignes de prêts sont rallongées de 10 ans.

Les taux d'intérêt en vigueur sont maintenus et plafonnés à un taux égal au taux du livret A + 0,6% sur la durée de rallongement.

La garantie est accordée pour chaque ligne de prêt réaménagée à hauteur de 100% et ce jusqu'au complet remboursement des sommes dues (en principal, majoré des intérêts, intérêts compensateurs ou différés, y compris toutes commissions, pénalités ou indemnités pouvant être dues notamment en cas de remboursement anticipé ou les intérêts moratoires encourus au titre des lignes de prêt réaménagées).

**ARTICLE 2** – DIT QUE les nouvelles caractéristiques financières des lignes de prêt réaménagées sont indiquées à l'annexe « Caractéristiques financières des lignes de prêt réaménagées » qui fait partie intégrante de la présente délibération.

Concernant les lignes de prêt réaménagées à taux révisibles indexées sur le taux du livret A, le taux du livret A effectivement appliqué auxdites lignes de prêt réaménagées sera celui en vigueur à la date de valeur du réaménagement.

Les caractéristiques financières modifiées s'appliquent à chaque ligne de prêt réaménagée référencée à l'annexe à compter de la date d'effet de l'avenant constatant le réaménagement et ce jusqu'au complet remboursement des sommes dues.

A titre indicatif, le taux du livret A au 31/10/2018 est de 0,75%.

**ARTICLE 3** – DIT QUE la garantie de la collectivité est accordée jusqu'au complet remboursement des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, le garant s'engage à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

**ARTICLE 4** – S'ENGAGE jusqu'au complet remboursement des sommes contractuellement dues à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour en couvrir les charges.

**ARTICLE 5** – AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte de cautionnement ou tout document se rapportant à la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

EXTRAIT  
du Registre des délibérations du conseil municipal

—o—  
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—  
SÉANCE DU LUNDI 24 JUIN 2019  
Convocation du mardi 18 juin 2019

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance de 8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45,  
M. Stéphane COCHEPAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Président de séance, de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45,  
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Nadoi HADRI, MM. Patrice PINARD, Luc MERCIER, Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille REA, MM. Pierre CULOT, Benoit de la RONCIERE, Adjoint au maire ;  
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIÉGO (à partir de 9h00), Sandra HUMBLLOT, Amel SAÏDI, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 11h05), Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (jusqu'à 11h20 et à partir de 11h25), M. Manuel ALLAMELLOU, MM. Hicham DAD (à partir de 9h15), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10, et à partir de 11h20), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M. Louis-Alexandre ALCIATOR par M. Stéphane COCHEPAIN,  
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Véronique d'ASTORG,  
Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien RENAULT,  
M. Sébastien KOPEC par Mme Agnès DELACROIX,  
M. Julien BOUCHET par M. Luc MERCIER,  
Mme Alice LE MOAL par M. Rémi MUZEAU (8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45),  
Mme Samia IDRI-BAYOL par M. Hicham DAD (à partir de 9h15),  
M. Serge BERNARD par M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10 et à partir de 11h20),

Étaient absents :

M. Rémi MUZEAU (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 9h00), Alice LE MOAL (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 11h05), Mmes Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h20 à 11h25), Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 9h15) MM Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 9h15), Mme Bénédicte ROUBY, MM. Serge BERNARD (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20), Ludovic PLANTÉ (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Agnès DELACROIX

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE - 2 JUIL. 2019

—o—  
Pour extrait conforme :  
Clichy-la-Garenne, le 24 juin 2019

Le Maire,

Rémi MUZEAU  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190624-DSGLC19\_06178-  
DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE  
Séance du conseil municipal du 24 juin 2019

Délibération n° 2019/S04/1.18

---

**Objet : Réitération de garanties d'emprunt - France Habitation**

---

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2252-1 et L 2252-2 ;

Vu le Code civil et notamment son article L2298 ;

Vu l'avenant de réaménagement de prêts n° 88605 conclu entre France Habitation et la Caisse des dépôts et consignations dans le cadre d'un dispositif d'allongement de la dette ;

Vu la délibération du conseil municipal n°8.5 du 20 décembre 1994 relative à la garantie d'emprunt au profit de la SA d'HLM France Habitation – Réhabilitation de 17 logements PLA au 4, rue Souchal ;

Vu la délibération du conseil municipal n°1.1 du 29 novembre 1994 relative à la garantie d'emprunt au profit de la SA d'HLM « La Lutèce » - Construction de 187 logements PLA 12, rue du Bac d'Asnières ;

Vu la délibération du conseil municipal n°8.3 du 20 décembre 1994 relative à la garantie d'emprunt au profit de la SA d'HLM « La Lutèce » - construction de 64 logements PLA ZAC Morel Sanzillon ;

Vu la délibération du conseil municipal n° 7.7 du 21 mars 1995 relative à la garantie d'emprunt au profit de la SA d'HLM « France Habitation » - Prêt PLA – construction de 16 logements PLA, 42, rue de Paris ;

Vu la délibération du conseil municipal n° 7.8 du 21 mars 1995 relative à la garantie d'emprunt au profit de la SA d'HLM « France Habitation » - Prêt PLA très social – construction de 16 logements PLA dont deux très sociaux, 42 rue de Paris ;

Vu la délibération du conseil municipal n° 7.2 du 5 février 1997 relative à la mesure exceptionnelle d'allongement de la durée des prêts de la caisse des dépôts – Garantie d'emprunt étendue à la période supplémentaire d'amortissement au profit de la SA d'HLM « France Habitation » ;

Vu la délibération du conseil municipal n°8.2 du 18 mars 1997 relative à la mesure exceptionnelle d'allongement de la durée des prêts de la caisse des dépôts et consignations – Garantie d'emprunt étendue à la période supplémentaire d'amortissement au profit de la SA d'HLM « La LUTÈCE » ;

Vu la délibération du conseil municipal n° 11.1 du 7 avril 1998 relative à la garantie d'emprunt au profit de la SA d'HLM « Franc Habitation » - Construction de 81 logements PLA et PLA TS, ZAC Palloy Paymal (voie nouvelle) ;

Vu la délibération du conseil municipal n° 7.1 du 26 octobre 1999 relative à la garantie d'emprunt au profit de la SA d'HLM « Les Logements Familiaux » -Réaménagement de prêts

Vu la délibération du conseil municipal n° 12.1 du 9 mai 2000 relative au réaménagement de prêt habitat sans refinancement d'intérêts et accessoires – Garantie d'emprunt au profit de la SA d'HLM « France Habitation » ;

Vu la délibération du conseil municipal n°6.2 du 16 décembre 2015 relative à la garantie d'emprunt au profit de l'ESH France Habitation pour la réhabilitations de l'immeuble si 4, rue Souchal à Clichy-la-Garenne ;

Vu l'acte notarié portant fusion- absorption de France habitation, avec la SA d'HLM LUTECE et avec la SA d'HLM « Les logements familiaux » ;

Considérant que France habitation a sollicité de la Caisse des Dépôts et Consignations, qui a accepté, le réaménagement selon de nouvelles caractéristiques financières des lignes de prêts référencées en annexe à la présente délibération, initialement garanties par la ville de Clichy-la-Garenne ;

Considérant que la réitération par le garant de la garantie apportée initialement constitue une condition de validité de l'avenant de réaménagement de prêt ;

Considérant que l'offre de la Caisse des Dépôts et Consignations prévoit un allongement de la durée de la dette et que le montant du capital garanti par la ville de Clichy-la-Garenne reste inchangé ;

Entendu l'exposé de Monsieur Laurent Conversy, adjoint au maire délégué,

#### **Après en avoir délibéré :**

**ARTICLE 1 – RÉITÈRE** sa garantie pour le remboursement des lignes de prêts réaménagées, initialement contractées par France Habitation auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les conditions définies à l'article 2 et à l'annexe « Caractéristiques financières des lignes de prêt réaménagées ».

Les lignes de prêt réaménagées sont au nombre de 11.

Le montant total garanti s'élève à 9 265 621,14 € (neuf millions deux cent soixante-cinq mille six cent vingt-et-un euros et quatorze centimes).

Les 11 lignes de prêts sont rallongées de 10 ans.

Les taux d'intérêt en vigueur sont maintenus et plafonnés à un taux égal au taux du livret A + 0,6% sur la durée de rallongement.

La garantie est accordée pour chaque ligne de prêt réaménagée à hauteur de 100% et ce jusqu'au complet remboursement des sommes dues (en principal, majoré des intérêts, intérêts compensateurs ou différés, y compris toutes commissions, pénalités ou indemnités pouvant être dues notamment en cas de remboursement anticipé ou les intérêts moratoires encourus au titre des lignes de prêt réaménagées).

Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190624-DSGLC19\_06178-  
DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019

**ARTICLE 2** – DIT QUE les nouvelles caractéristiques financières des lignes de prêt réaménagées sont indiquées à l'annexe « Caractéristiques financières des lignes de prêt réaménagées » qui fait partie intégrante de la présente délibération.

Concernant les lignes de prêt réaménagées à taux révisables indexées sur le taux du livret A, le taux du livret A effectivement appliqué auxdites lignes de prêt réaménagées sera celui en vigueur à la date de valeur du réaménagement.

Les caractéristiques financières modifiées s'appliquent à chaque ligne de prêt réaménagée référencée à l'annexe à compter de la date d'effet de l'avenant constatant le réaménagement et ce jusqu'au complet remboursement des sommes dues.

A titre indicatif, le taux du livret A au 31/10/2018 est de 0,75%.

**ARTICLE 3** – DIT QUE la garantie de la collectivité est accordée jusqu'au complet remboursement des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, le garant s'engage à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

**ARTICLE 4** – S'ENGAGE jusqu'au complet remboursement des sommes contractuellement dues à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour en couvrir les charges.

**ARTICLE 5** – AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte de cautionnement ou tout document se rapportant à la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

EXTRAIT  
du Registre des délibérations du conseil municipal

—o—  
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—  
SÉANCE DU LUNDI 24 JUIN 2019  
Convocation du mardi 18 juin 2019

—o—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance de 8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45,  
M. Stéphane COCHEPAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Président de séance, de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45,  
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Nadoi HADRI, MM. Patrice PINARD, Luc MERCIER, Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille REA, MM. Pierre CULOT, Benoit de la RONCIERE, Adjoint au maire ;  
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIÉGO (à partir de 9h00), Sandra HUMBLLOT, Amel SAÏDI, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 11h05), Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (jusqu'à 11h20 et à partir de 11h25), M. Manuel ALLAMELLOU, MM. Hicham DAD (à partir de 9h15), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10, et à partir de 11h20), Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

M. Louis-Alexandre ALCIATOR par M. Stéphane COCHEPAIN,  
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Véronique d'ASTORG,  
Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien RENAULT,  
M. Sébastien KOPEC par Mme Agnès DELACROIX,  
M. Julien BOUCHET par M. Luc MERCIER,  
Mme Alice LE MOAL par M. Rémi MUZEAU (8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45),  
Mme Samia IDRI-BAYOL par M. Hicham DAD (à partir de 9h15),  
M. Serge BERNARD par M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10 et à partir de 11h20),

Étaient absents :

M. Rémi MUZEAU (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 9h00), Alice LE MOAL (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 11h05), Mmes Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h20 à 11h25), Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 9h15) MM Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 9h15), Mme Bénédicte ROUBY, MM. Serge BERNARD (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20), Ludovic PLANTÉ (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Agnès DELACROIX

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE - 2 JUIL. 2019

\_\_\_\_\_  
Pour extrait conforme :  
Clichy-la-Garenne, le 24 juin 2019

Le Maire,

Rémi MUZEAU  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190624-DSGLC19\_06179-  
DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019



Délibération n° 2019/S04/1.19

**Objet : Approbation de l'avenant n° 5 à la convention conclue entre l'État et la ville de Clichy pour la transmission électronique des actes**

Le Conseil,

Vu l'article D.1612-15-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et notamment le III de son article 107 prévoyant l'obligation de transmettre, par voie électronique, l'ensemble des documents budgétaires pour les collectivités et EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants à partir de l'exercice 2020 ;

Vu le décret n° 2016-475 du 15 avril 2016, codifié à l'article D. 1612-15-1 du CGCT, relatif aux modalités de transmission par voie électronique des documents budgétaires ;

Vu la délibération n° 2.5 du 20 octobre 2009, approuvant la convention entre le représentant de l'Etat et la Ville de Clichy-la-Garenne relative à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité ;

Vu la délibération 4.6 du 13 mars 2012, approuvant le projet d'avenant ayant pour objet l'extension de la télétransmission à l'ensemble des arrêtés municipaux ;

Vu la délibération 6.1 du 26 février 2013 approuvant le projet d'avenant ayant pour objet l'extension de la télétransmission à l'ensemble des actes relevant de la commande publique ;

Considérant la nécessité d'étendre la télétransmission des actes aux documents budgétaires en application de la loi NOTRe ;

Vu le projet d'avenant n° 5 ci-annexé ;

Entendu l'exposé de Monsieur Stéphane Cochepain, 1<sup>er</sup> adjoint au maire

**Après en avoir délibéré :**

**ARTICLE 1** – APPROUVE le projet d'avenant n° 5 à la convention entre le représentant de l'Etat et la Ville de Clichy-la-Garenne pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité, ayant pour objet la transmission électronique des actes budgétaires ci-annexé.

**ARTICLE 2** – AUTORISE Monsieur le Maire à signer le projet d'avenant susvisé et tous les documents relatifs à la présente délibération.

**ARTICLE 3** – DIT QUE ces dispositions prendront effet à compter de l'exercice budgétaire 2020.

Adopté à l'unanimité

—  
EXTRAIT  
—  
du Registre des délibérations du conseil municipal

—○—  
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—○—  
SÉANCE DU LUNDI 24 JUIN 2019  
Convocation du mardi 18 juin 2019

—○—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance de 8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45,  
M. Stéphane COCHEPAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Président de séance, de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45,  
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Nadoi HADRI, MM. Patrice PINARD, Luc MERCIER, Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille REA, MM. Pierre CULOT, Benoit de la RONCIERE, Adjointes au maire ;  
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIÉGO (à partir de 9h00), Sandra HUMBLLOT, Amel SAÏDI, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 11h05), Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (jusqu'à 11h20 et à partir de 11h25), M. Manuel ALLAMELLOU, MM. Hicham DAD (à partir de 9h15), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10, et à partir de 11h20), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M. Louis-Alexandre ALCIATOR par M. Stéphane COCHEPAIN,  
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Véronique d'ASTORG,  
Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien RENAULT,  
M. Sébastien KOPEC par Mme Agnès DELACROIX,  
M. Julien BOUCHET par M. Luc MERCIER,  
Mme Alice LE MOAL par M. Rémi MUZEAU (8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45),  
Mme Samia IDRI-BAYOL par M. Hicham DAD (à partir de 9h15),  
M. Serge BERNARD par M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10 et à partir de 11h20),

Étaient absents :

M. Rémi MUZEAU (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 9h00), Alice LE MOAL (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 11h05), Mmes Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h20 à 11h25), Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 9h15) MM Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 9h15), Mme Bénédicte ROUBY, MM. Serge BERNARD (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20), Ludovic PLANTÉ (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Agnès DELACROIX

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE - 2 JUL. 2019

—  
Pour extrait conforme :  
Clichy-la-Garenne, le 24 juin 2019

Le Maire,

Rémi MUZEAU  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190624-DSGLC19\_06180-DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019

Délibération n° 2019/SO4/1.20.

---

**Objet :** Exonération du prix du déjeuner dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires

---

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la circulaire n°2003-135 du 8 septembre 2003 relative à l'accueil en collectivité des enfants et des adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période ;

Considérant la volonté de Municipalité de proposer un accueil adapté aux enfants à besoins spécifiques sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires ;

Entendu l'exposé de Monsieur Benoît de la Roncière, adjoint au maire délégué,

**Après en avoir délibéré :**

**ARTICLE 1** – DÉCIDE d'adopter le principe de l'exonération du prix du déjeuner pour les familles fournissant un panier repas dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI), validé par le médecin traitant et le médecin de l'éducation nationale.

**ARTICLE 2** – DIT QUE cette exonération sera appliquée en période scolaire ainsi qu'en accueil de loisirs (mercredi en demi-journée et en journée complète, et vacances scolaires) ;

**ARTICLE 3** – DIT QUE le prix du déjeuner sera déduit de ces temps d'accueil, selon le Quotient Familial Journalier (QFJ) de chaque famille concernée ;

**ARTICLE 4** – DIT QUE le QFJ est valable pour 12 mois, du 1<sup>er</sup> septembre de l'année N au 31 août de l'année N+1, sauf changement de situation familiale (recalcul du QFJ) ;

**ARTICLE 5**– DIT QUE les familles ne souhaitant pas faire calculer le QFJ correspondant à leurs ressources, ou ne fournissant pas les pièces justificatives nécessaires, se verront appliquer la tarification correspondant à la tranche tarifaire la plus élevée ;

**ARTICLE 6** – ADOPTE cette exonération spécifique à compter du 2 septembre 2019 (rentrée scolaire 2019-2020).

Adopté à l'unanimité



EXTRAIT  
du Registre des délibérations du conseil municipal

—o—  
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—  
SÉANCE DU LUNDI 24 JUIN 2019  
Convocation du mardi 18 juin 2019

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance de 8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45,  
M. Stéphane COCHEPAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Président de séance, de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45,  
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Nadoi HADRI, MM. Patrice PINARD, Luc MERCIER, Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille REA, MM. Pierre CULOT, Benoit de la RONCIERE, Adjoint au maire ;  
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIÉGO (à partir de 9h00), Sandra HUMBLLOT, Amel SAÏDI, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 11h05), Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (jusqu'à 11h20 et à partir de 11h25), M. Manuel ALLAMELLOU, MM. Hicham DAD (à partir de 9h15), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10, et à partir de 11h20), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M. Louis-Alexandre ALCIATOR par M. Stéphane COCHEPAIN,  
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Véronique d'ASTORG,  
Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien RENAULT,  
M. Sébastien KOPEC par Mme Agnès DELACROIX,  
M. Julien BOUCHET par M. Luc MERCIER,  
Mme Alice LE MOAL par M. Rémi MUZEAU (8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45),  
Mme Samia IDRI-BAYOL par M. Hicham DAD (à partir de 9h15),  
M. Serge BERNARD par M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10 et à partir de 11h20),

Étaient absents :

M. Rémi MUZEAU (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 9h00), Alice LE MOAL (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 11h05), Mmes Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h20 à 11h25), Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 9h15) MM Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 9h15), Mme Bénédicte ROUBY, MM. Serge BERNARD (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20), Ludovic PLANTÉ (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20).

SECRETARIE DE SEANCE : Mme Agnès DELACROIX

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE - 2 JUL. 2019

\_\_\_\_\_  
Pour extrait conforme :  
Clichy-la-Garenne, le 24 juin 2019

Le Maire,

Rémi MUZEAU  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190624-DSGLC19\_06181-  
DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE  
Séance du conseil municipal du 24 juin 2019

Délibération n° 2019/S04/2.1

---

**Objet : Création d'emplois d'accroissement saisonnier d'activité**

---

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, et notamment les articles 3, 2° et 34 ;

Considérant la nécessité de créer des emplois saisonniers afin d'assurer les nouvelles activités proposées par la Municipalité durant la période estivale 2019, ainsi que de faire face à l'augmentation de la charge de travail de certains services due à une hausse de fréquentation ;

Entendu l'exposé de Madame Sandra Humblot, conseillère municipale déléguée,

**Après en avoir délibéré :**

**ARTICLE 1 - DÉCIDE** de créer les emplois saisonniers suivants pour couvrir la période estivale de l'année 2019 :

Cadres d'emplois	Nombre de mois
Adjoint administratifs	11
Adjoint d'animation	26
Adjoint techniques	70
Éducateurs des activités physiques et sportives	6
TOTAL	113

**ARTICLE 2 - DIT QUE** les crédits correspondants sont inscrits au budget de la ville.

Adopté à l'unanimité

—  
EXTRAIT  
—  
du Registre des délibérations du conseil municipal

—o—  
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—  
SÉANCE DU LUNDI 24 JUIN 2019  
Convocation du mardi 18 juin 2019

—o—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance de 8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45,  
M. Stéphane COCHEPAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Président de séance, de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45,  
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Nadoi HADRI, MM. Patrice PINARD, Luc MERCIER, Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille REA, MM. Pierre CULOT, Benoit de la RONCIERE, Adjoint au maire ;  
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Nouredine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIÉGO (à partir de 9h00), Sandra HUMBLLOT, Amel SAÏDI, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 11h05), Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (jusqu'à 11h20 et à partir de 11h25), M. Manuel ALLAMELLOU, MM. Hicham DAD (à partir de 9h15), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10, et à partir de 11h20), Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

M. Louis-Alexandre ALCIATOR par M. Stéphane COCHEPAIN,  
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Véronique d'ASTORG,  
Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien RENAULT,  
M. Sébastien KOPEC par Mme Agnès DELACROIX,  
M. Julien BOUCHET par M. Luc MERCIER,  
Mme Alice LE MOAL par M. Rémi MUZEAU (8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45),  
Mme Samia IDRI-BAYOL par M. Hicham DAD (à partir de 9h15),  
M. Serge BERNARD par M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10 et à partir de 11h20),

Étaient absents :

M. Rémi MUZEAU (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 9h00), Alice LE MOAL (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 11h05), Mmes Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h20 à 11h25), Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 9h15) MM Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 9h15), Mme Bénédicte ROUBY, MM. Serge BERNARD (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20), Ludovic PLANTÉ (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Agnès DELACROIX

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE

—  
Pour extrait conforme :  
Clichy-la-Garenne, le 24 juin 2019

Le Maire,

Rémi MUZEAU  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190628-SG19\_06164-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2019  
Date de réception préfecture : 28/06/2019

Délibération n° 2019/S04 /3.1

---

**Objet : Rétrocession du fonds de commerce sis 34, boulevard du général Leclerc**

---

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'urbanisme,

Vu la délibération du conseil municipal n° 13.1 en date du 19 juin 2008 relative à la délégation de la compétence relative au droit de préemption sur les fonds de commerce, les fonds artisanaux et les baux commerciaux au Maire ;

Vu la délibération du conseil municipal n° 6.1 en date du 22 septembre 2016 relative à l'extension n° 1 du périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité ;

Vu la délibération du conseil municipal n° 10.7 en date du 12 mars 2018 relative à l'appel à candidature pour la rétrocession du fonds de commerce sis 34, boulevard du Général Leclerc ;

Vu la délibération du conseil municipal n° 4.2 en date du 24 septembre 2018 relative à la rétrocession du fonds commerce sis 34, boulevard du general Leclerc ;

Vu la décision n° 2017-290 du 22 décembre 2017 par laquelle Monsieur le Maire a exercé son droit de préemption sur le fonds de commerce dénommé « La Pause Gourmande » sis 34, boulevard du Général Leclerc, au prix de 25 000,00 € (vingt-cinq mille euros) ;

Vu l'estimation de la Direction Générale de Finances Publiques en date du 19 décembre 2017 ;

Vu l'acte notarié en date du 9 mars 2018 par lequel la ville de Clichy a acquis le fonds de commerce « La pause gourmande » auprès de son propriétaire, la SAS HKL représentée par Monsieur Abdelkarim SLAMA ;

Vu le courrier de désistement de Monsieur Fabien Lefort en date du 31 mars 2019 ;

Considérant la qualité de la candidature de Monsieur Charles VARIN BERNIER répondant au cahier des charges pour l'ouverture d'une fromagerie ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à une rétrocession du fonds de commerce qui sera réalisée de fait dans les conditions financières mentionnées dans le cahier des charges ;

Entendu l'exposé de Monsieur Jean-Pierre CAYLA, adjoint au maire

**Après en avoir délibéré :**

**ARTICLE 1** – APPROUVE la rétrocession du fonds de commerce situé 34, boulevard du Général Leclerc au profit de Monsieur Charles VARIN BERNIER ou toute société qui s'y substituera sous réserve du respect du cahier des charges susvisé, pour une activité de fromagerie et vente de produits annexes, aux conditions financières mentionnées dans le cahier des charges à savoir 30 000 €.

**ARTICLE 2** - AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à cette rétrocession, notamment ceux ayant trait aux modalités de paiement au comptant ou à terme.

**ARTICLE 3** – DIT que la recette en résultant d'un montant de 30 000 € sera imputée au budget communal de l'exercice en cours

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés,

41 pour,

2 abstentions : Madame Samia IDRI-BAYOL, Monsieur Hicham DAD



EXTRAIT  
du Registre des délibérations du conseil municipal

—o—  
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—  
SÉANCE DU LUNDI 24 JUIN 2019  
Convocation du mardi 18 juin 2019

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance de 8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45,  
M. Stéphane COCHEPAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Président de séance, de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45,  
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Nadoi HADRI, MM. Patrice PINARD, Luc MERCIER, Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille REA, MM. Pierre CULOT, Benoit de la RONCIERE, Adjoint au maire ;  
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIÉGO (à partir de 9h00), Sandra HUMBLLOT, Amel SAÏDI, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 11h05), Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (jusqu'à 11h20 et à partir de 11h25), M. Manuel ALLAMELLOU, MM. Hicham DAD (à partir de 9h15), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10, et à partir de 11h20), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M. Louis-Alexandre ALCIATOR par M. Stéphane COCHEPAIN,  
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Véronique d'ASTORG,  
Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien RENAULT,  
M. Sébastien KOPEC par Mme Agnès DELACROIX,  
M. Julien BOUCHET par M. Luc MERCIER,  
Mme Alice LE MOAL par M. Rémi MUZEAU (8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45),  
Mme Samia IDRI-BAYOL par M. Hicham DAD (à partir de 9h15),  
M. Serge BERNARD par M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10 et à partir de 11h20),

Étaient absents :

M. Rémi MUZEAU (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 9h00), Alice LE MOAL (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 11h05), Mmes Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h20 à 11h25), Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 9h15) MM Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 9h15), Mme Bénédicte ROUBY, MM. Serge BERNARD (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20), Ludovic PLANTÉ (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Agnès DELACROIX

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE

—o—  
Pour extrait conforme :  
Clichy-la-Garenne, le 24 juin 2019

Le Maire,

Rémi MUZEAU  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190624-SG19\_06163-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2019  
Date de réception préfecture : 28/06/2019

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE  
Séance du conseil municipal du 24 juin 2019

Délibération n° 2019/S04/3.2

---

Objet : Rétrocession du fonds de commerce sis 117, rue de Paris

---

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'urbanisme ;

Vu la délibération du conseil municipal n° 13.1 en date du 19 juin 2008 relative à la délégation du droit de préemption sur les fonds de commerce, les fonds artisanaux et les baux commerciaux ;

Vu la délibération du conseil municipal n° 6.1 en date du 22 septembre 2016 relative à l'extension n° 1 du périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité ;

Vu la délibération du conseil municipal n° 6.4 du 3 mai 2018 relative à l'approbation du cahier des charges de cession du fonds de commerce sis 117, rue de Paris ;

Vu la déclaration de cession de fonds de commerce au prix de 60 000 € (soixante mille euros) émise par la société « IDRIM MARKET » enregistrée par la commune ;

Vu la décision n° 2018 – 18 du 12 février 2018 par laquelle Monsieur le Maire a exercé son droit de préemption sur le fonds de commerce dénommé « IDRIM MARKET » sis 117 Rue de Paris, au prix de 60 000 € (soixante mille euros) ;

Vu l'acte notarié en date du 27 avril 2018 par lequel la commune de Clichy la Garenne a acquis le fonds de commerce auprès du cédant au prix de 60 000 € (soixante mille euros) auxquels se sont ajoutés des frais divers portant la transaction à 65 000 € (soixante-cinq mille euros) ;

Vu l'estimation de la Direction Générale de Finances Publiques en date du 5 février 2018 ;

Considérant la nécessité de poursuivre les efforts entrepris par la Ville pour l'aménagement et la revitalisation du commerce local notamment en centre-ville ;

Considérant que suite à l'appel à candidatures, il est apparu que l'offre de Monsieur MD MASUD ZAMAN dont la société en cours de création et portant sur un projet de commerce alimentaire, contribuera à diversifier et dynamiser le tissu commercial du centre-ville ;

Considérant que la rétrocession du fonds de commerce sera réalisée dans les conditions financières mentionnées dans le cahier des charges ;

Entendu l'exposé de Monsieur Jean-Pierre Cayla, adjoint au maire délégué,

Après en avoir délibéré :

**Article 1** - APPROUVE la rétrocession du fonds de commerce situé 117 Rue de Paris à Monsieur MD MASUD ZAMAN ou toute société qui s'y substituera sous réserve du respect du cahier des charges susvisé pour un projet de commerce alimentaire aux conditions financières mentionnées dans le cahier des charges plus les frais soit 65 000 €

**ARTICLE 2** - AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à cette rétrocession, notamment les modalités de paiement au comptant ou à terme.

**ARTICLE 3** - DIT que la recette en résultant d'un montant de 65 000 € sera imputée au budget communal de l'exercice en cours.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

41 pour

2 abstentions : Madame Samia IDRI-BAYOL, Monsieur Hicham DAD.

—  
EXTRAIT  
—  
du Registre des délibérations du conseil municipal

—o—  
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—  
SÉANCE DU LUNDI 24 JUIN 2019  
Convocation du mardi 18 juin 2019

—o—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance de 8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45,  
M. Stéphane COCHEPAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Président de séance, de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45,  
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Nadoï HADRI, MM. Patrice PINARD, Luc MERCIER, Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille REA, MM. Pierre CULOT, Benoit de la RONCIERE, Adjointes au maire ;  
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Nouredine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIÉGO (à partir de 9h00), Sandra HUMBLLOT, Amel SAÏDI, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 11h05), Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (jusqu'à 11h20 et à partir de 11h25), M. Manuel ALLAMELLOU, MM. Hicham DAD (à partir de 9h15), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10, et à partir de 11h20), Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

M. Louis-Alexandre ALCIATOR par M. Stéphane COCHEPAIN,  
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Véronique d'ASTORG,  
Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien RENAULT,  
M. Sébastien KOPEC par Mme Agnès DELACROIX,  
M. Julien BOUCHET par M. Luc MERCIER,  
Mme Alice LE MOAL par M. Rémi MUZEAU (8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45),  
Mme Samia IDRI-BAYOL par M. Hicham DAD (à partir de 9h15),  
M. Serge BERNARD par M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10 et à partir de 11h20),

Étaient absents :

M. Rémi MUZEAU (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 9h00), Alice LE MOAL (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 11h05), Mmes Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h20 à 11h25), Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 9h15) MM Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 9h15), Mme Bénédicte ROUBY, MM. Serge BERNARD (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20), Ludovic PLANTÉ (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Agnès DELACROIX

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE

—  
Pour extrait conforme :  
Clichy-la-Garenne, le 24 juin 2019

Le Maire,

Rémi MUZEAU  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190624-SG19\_06166-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2019  
Date de réception préfecture : 28/06/2019

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE  
Séance du conseil municipal du 24 juin 2019

Délibération n° 2019/S04/3.3

---

**Objet : Approbation du cahier des charges de rétrocession du fonds de commerce sis 66, rue de Neuilly**

---

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu la délibération du conseil municipal n° 13.1 en date du 19 juin 2008 relative à la délégation du droit de préemption sur les fonds de commerce, les fonds artisanaux et les baux commerciaux ;

Vu la délibération du conseil municipal n° 6.1 en date du 22 septembre 2016 relative à l'extension n° 1 du périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité ;

Vu la décision n° 2018-205 du 28 août 2018 par laquelle Monsieur le Maire a exercé son droit de préemption sur le fonds de commerce dénommé « ERAM STOCK » magasin vente de détail de chaussures sis 66, rue de Neuilly, au prix de 65 000 € (soixante-cinq mille euros) et aux conditions indiqués dans la déclaration préalable, par substitution,

Vu l'estimation de la Direction Générale de Finances Publiques en date du 20 août 2018 ;

Vu l'acte notarié en date du 9 mai 2019 par lequel la ville de Clichy-la-Garenne a acquis le fonds de commerce « ERAM STOCK » auprès de son propriétaire, la société SAS SEPIA ;

Vu le cahier des charges de rétrocession comportant les clauses/termes permettant d'assurer le respect des objectifs de diversité de l'activité artisanale et les conditions imposées par le propriétaire des murs ;

Considérant que le fonds de commerce cédé est situé sur un emplacement de très haut potentiel disposant d'un long linéaire de vitrine sur un axe piéton en cœur de ville, à proximité immédiate de la Mairie et des halles de marchés du Centre,

Considérant qu'il s'agit d'un secteur dont il convient de renforcer l'image et l'attractivité commerciales afin de répondre à la demande des habitants et usagers ;

Entendu l'exposé de Monsieur Jean-Pierre CAYLA, adjoint au maire délégué,

Après en avoir délibéré :

**ARTICLE 1** – APPROUVE le cahier des charges de rétrocession du fonds de commerce du 66 rue de Neuilly ci-annexé.

**ARTICLE 2** - AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à cette rétrocession, notamment les modalités de paiement au comptant ou à terme

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

41 pour

2 abstentions : Madame Samia IDRI-BAYOL, Monsieur Hicham DAD.

—  
EXTRAIT  
—  
du Registre des délibérations du conseil municipal

—○—  
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—○—  
SÉANCE DU LUNDI 24 JUIN 2019  
Convocation du mardi 18 juin 2019

—○—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance de 8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45,  
M. Stéphane COCHEPAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Président de séance, de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45,  
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Nadoï HADRI, MM. Patrice PINARD, Luc MERCIER, Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille REA, MM. Pierre CULOT, Benoit de la RONCIERE, Adjoint au maire ;  
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIÉGO (à partir de 9h00), Sandra HUMBLLOT, Amel SAÏDI, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 11h05), Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (jusqu'à 11h20 et à partir de 11h25), M. Manuel ALLAMELLOU, MM. Hicham DAD (à partir de 9h15), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10, et à partir de 11h20), Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

M. Louis-Alexandre ALCIATOR par M. Stéphane COCHEPAIN,  
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Véronique d'ASTORG,  
Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien RENAULT,  
M. Sébastien KOPEC par Mme Agnès DELACROIX,  
M. Julien BOUCHET par M. Luc MERCIER,  
Mme Alice LE MOAL par M. Rémi MUZEAU (8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45),  
Mme Samia IDRI-BAYOL par M. Hicham DAD (à partir de 9h15),  
M. Serge BERNARD par M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10 et à partir de 11h20),

Étaient absents :

M. Rémi MUZEAU (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 9h00), Alice LE MOAL (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 11h05), Mmes Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h20 à 11h25), Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 9h15) MM Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 9h15), Mme Bénédicte ROUBY, MM. Serge BERNARD (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20), Ludovic PLANTÉ (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Agnès DELACROIX

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE

—  
Pour extrait conforme :  
Clichy-la-Garenne, le 24 juin 2019

Le Maire,

Rémi MUZEAU  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190628-SG19\_06165-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2019  
Date de réception préfecture : 28/06/2019

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE  
Séance du Conseil municipal du 24 juin 2019

Délibération n° 2019/S04/3.4.

---

**Objet : Approbation de la convention d'occupation du domaine public à conclure entre la Ville de Clichy et Médiakiosk**

---

Le Conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la propriété des personnes publiques ;

Vu la fermeture récente de plusieurs points de vente de presse permanents dans différentes zones de la ville, proche de la place de la République et sur la rue Henri Barbusse ;

Vu l'appel à candidature lancé du 26 mars au 15 avril 2019 relatif à l'installation et à l'exploitation de deux kiosques à journaux ;

Vu le dossier de candidature déposé par la société Médiakiosk,

Considérant la volonté de la Municipalité de répondre à la demande des Clichois de maintenir un accès à des points presse ;

Considérant la faisabilité technique d'implanter deux nouveaux kiosques à journaux, l'un au 56 boulevard Jean Jaurès, et, l'autre au niveau du 7 de la place de la République ;

Entendu l'exposé de Monsieur Jean-Pierre CAYLA, adjoint au maire délégué,

**Après en avoir délibéré :**

**Article 1 :** APPROUVE les termes de la convention ci-annexée à conclure entre la ville de Clichy et la Société Médiakiosk pour l'installation de deux kiosques à journaux à Clichy .

**Article 2 :** AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention et tous les documents relatifs à la présente délibération

**Article 3 :** DIT QUE la redevance d'occupation du domaine public pour chaque kiosque est fixée à 1 000 € H.T. par an, augmentée du montant de la TVA correspondant, et révisable annuellement sur l'indice de référence des loyers commerciaux (ILC) publié par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques. L'indexation sera comprise dans une limite n'excédant pas [-1.5% +1.5%]

**Article 4 :** DIT QUE la recette en résultant sera imputée sur le budget principal des exercices en cours et suivants.

Adopté à l'unanimité



EXTRAIT  
du Registre des délibérations du conseil municipal

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU LUNDI 24 JUIN 2019  
Convocation du mardi 18 juin 2019

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance de 8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45,  
M. Stéphane COCHEPAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Président de séance, de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45,  
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Nadoi HADRI, MM. Patrice PINARD, Luc MERCIER, Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille REA, MM. Pierre CULOT, Benoit de la RONCIERE, Adjoint au maire ;  
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Nouredine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIÉGO (à partir de 9h00), Sandra HUMBLLOT, Amel SAÏDI, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 11h05), Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (jusqu'à 11h20 et à partir de 11h25), M. Manuel ALLAMELLOU, MM. Hicham DAD (à partir de 9h15), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10, et à partir de 11h20), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M. Louis-Alexandre ALCIATOR par M. Stéphane COCHEPAIN,  
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Véronique d'ASTORG,  
Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien RENAULT,  
M. Sébastien KOPEC par Mme Agnès DELACROIX,  
M. Julien BOUCHET par M. Luc MERCIER,  
Mme Alice LE MOAL par M. Rémi MUZEAU (8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45),  
Mme Samia IDRI-BAYOL par M. Hicham DAD (à partir de 9h15),  
M. Serge BERNARD par M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10 et à partir de 11h20),

Étaient absents :

M. Rémi MUZEAU (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 9h00), Alice LE MOAL (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 11h05), Mmes Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h20 à 11h25), Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 9h15) MM Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 9h15), Mme Bénédicte ROUBY, MM. Serge BERNARD (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20), Ludovic PLANTÉ (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Agnès DELACROIX

- 2 JUL. 2019

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE

Pour extrait conforme :  
Clichy-la-Garenne, le 24 juin 2019

Le Maire,

Rémi MUZEAU  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190624-DSGLC19\_06182-  
DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE  
Séance du conseil municipal du 24 Juin 2019

Délibération n° 2019/S04 /4.1

---

Objet : Approbation du contrat de développement Département / Ville 2019 - 2021

---

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du conseil général en date 16 décembre 2011 approuvant le principe de la mise en œuvre d'une politique pluriannuelle de contractualisation avec les communes, modifiée par la délibération n°3 en date du 11 juin 2018 ;

Vu le Contrat de Développement conclu entre la ville de Clichy-la-Garenne et le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine en date du 10 juin 2016 ;

Vu le projet du nouveau Contrat de Développement Département / Ville transmis le 13 juin 2019 et inscrit à l'ordre du jour de la Commission permanente du 8 juillet 2019,

Considérant l'engagement du Département des Hauts-de-Seine dans le cadre du Contrat de Développement Département / Ville 2019 - 2021 pour un montant total de 7 600 000 € ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

**Après en avoir délibéré :**

**ARTICLE 1** – APPROUVE le projet du Contrat de Développement Département / Ville de Clichy pour la période 2019 – 2021

**ARTICLE 2** - AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit contrat, dès sa validation par la Commission permanente.

**ARTICLE 3** – DIT que la recette en résultant sera imputé sur les crédits à cet effet au budget de l'exercice 2019.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés.

38 pour

2 abstentions : Madame Samia IDRI-BAYOL, Monsieur Hicham DAD.

—  
EXTRAIT  
—  
du Registre des délibérations du conseil municipal

—o—  
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—  
SÉANCE DU LUNDI 24 JUIN 2019  
Convocation du mardi 18 juin 2019

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance de 8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45,  
M. Stéphane COCHEPAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Président de séance, de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45,  
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyn LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Nadoi HADRI, MM. Patrice PINARD, Luc MERCIER, Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille REA, MM. Pierre CULOT, Benoît de la RONCIERE, Adjoint au maire ;  
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIÉGO (à partir de 9h00), Sandra HUMBLLOT, Amel SAÏDI, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 11h05), Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (jusqu'à 11h20 et à partir de 11h25), M. Manuel ALLAMELLOU, MM. Hicham DAD (à partir de 9h15), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10, et à partir de 11h20), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M. Louis-Alexandre ALCIATOR par M. Stéphane COCHEPAIN,  
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Véronique d'ASTORG,  
Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien RENAULT,  
M. Sébastien KOPEC par Mme Agnès DELACROIX,  
M. Julien BOUCHET par M. Luc MERCIER,  
Mme Alice LE MOAL par M. Rémi MUZEAU (8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45),  
Mme Samia IDRI-BAYOL par M. Hicham DAD (à partir de 9h15),  
M. Serge BERNARD par M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10 et à partir de 11h20),

Étaient absents :

M. Rémi MUZEAU (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 9h00), Alice LE MOAL (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 11h05), Mmes Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h20 à 11h25), Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 9h15) MM Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 9h15), Mme Bénédicte ROUBY, MM. Serge BERNARD (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20), Ludovic PLANTÉ (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Agnès DELACROIX

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE

—  
Pour extrait conforme :  
Clichy-la-Garenne, le 24 juin 2019

Le Maire,

Rémi MUZEAU  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190624-DSGLC19\_06183-  
DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE  
Séance du conseil municipal du 24 juin 2019

Délibération n° 2019/ S04 /4.2

---

**Objet : Politique de la ville : programmation 2019**

---

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la Ville et la Cohésion Urbaine ;

Vu le Contrat de Ville conclu entre la Ville de Clichy-la-Garenne, l'Etat, le Conseil Départemental, le Conseil Régional et les autres partenaires, signé le 2 novembre 2015 ;

Vu la lettre de cadrage pour les actions soutenues en 2019 au titre de la Politique de la Ville adressée à Monsieur le Maire par le Préfet des Hauts-de-Seine le 5 octobre 2018 ;

Considérant que la programmation a fait l'objet d'un avis favorable de la Préfecture le 7 juin 2019 concernant les projets déposés par les associations et les services municipaux de Clichy pour un montant global de 129 800 € ;

Considérant l'engagement du département des Hauts-de-Seine dans le cadre du Contrat de Développement Département Ville pour la période 2019-2021 pour un montant de 61 500 € en 2019 ;

Considérant que le Comité de Pilotage organisé le 13 juin 2019 dans le cadre du contrat de développement Département - Ville a émis un avis favorable en faveur du paiement du solde de la subvention attribuée pour l'année 2018 d'un montant de 6 150 € pour les associations sur présentation par la ville du bilan 2018 et des justificatifs relatifs au plan de communication ;

Considérant que lors du Comité de Pilotage précité, le Département et la Ville ont défini l'affectation des crédits de la programmation 2019 ;

Considérant les modalités de versement des subventions fixées par le Département :

- 90 % des crédits versés après le Comité de Pilotage
- 10 % des crédits l'année suivante après la transmission des bilans des actions financées,

Entendu l'exposé de Monsieur Laurent Conversy, adjoint au maire délégué,



**Après en avoir délibéré :**

**ARTICLE 1** - PREND ACTE de la programmation des actions soutenues en 2019 au titre du Contrat de Ville par l'Etat (annexe n°1) et **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter les subventions correspondantes.

**ARTICLE 2** - **APPROUVE** la programmation des actions soutenues en 2019 au titre du Contrat de Ville par le Département et **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter et à percevoir la subvention du Département des Hauts-de-Seine correspondante (annexe n°2).

**ARTICLE 3** - **AUTORISE** Monsieur le Maire à verser les subventions octroyées aux associations retenues dans le cadre de la programmation 2019 soit 61 500 €, selon la répartition indiquée dans l'annexe n°2 et selon les mêmes modalités de versement que le Département : 90% des crédits en 2019, soit 55 350 € et 10% des crédits en 2020 après transmission des bilans des actions financées, soit 6 150 €.

**ARTICLE 4** - **AUTORISE** Monsieur le Maire à percevoir le solde de la subvention du Département des Hauts-de-Seine correspondant à la programmation des actions soutenues en 2018, soit 6 150 € et à le reverser aux associations selon l'annexe n°3 jointe à la présente délibération.

**ARTICLE 5** : **APPROUVE** la programmation des actions soutenues en 2019 au titre du Contrat de Ville par la Ville, soit 31 600 € et **DÉCIDE** de verser les subventions correspondantes aux associations qui participent à la réalisation du programme 2019 du Contrat de Ville désignées dans l'annexe n°4.

**ARTICLE 6** - **DIT QUE** les dépenses correspondantes à la participation du Département et de la Ville, seront payées par imputation sur les crédits inscrits à cet effet au budget de l'exercice 2019.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

37 pour,

2 contre : Madame Samia IDRI-BAYOL, Monsieur Hicham DAD

1 abstention : Madame Isabelle MINE-RODRIGUES

Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190624-DSGLC19\_06183-  
DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019

—  
EXTRAIT  
du Registre des délibérations du conseil municipal  
—

—○—  
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—○—  
SÉANCE DU LUNDI 24 JUIN 2019  
Convocation du mardi 18 juin 2019

—○—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance de 8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45,  
M. Stéphane COCHEPAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Président de séance, de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45,  
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Nadoï HADRI, MM. Patrice PINARD, Luc MERCIER, Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille REA, MM. Pierre CULOT, Benoit de la RONCIERE, Adjoint au maire ;  
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Nouredine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIÉGO (à partir de 9h00), Sandra HUMBLLOT, Amel SAÏDI, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 11h05), Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (jusqu'à 11h20 et à partir de 11h25), M. Manuel ALLAMELLOU, MM. Hicham DAD (à partir de 9h15), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10, et à partir de 11h20), Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

M. Louis-Alexandre ALCIATOR par M. Stéphane COCHEPAIN,  
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Véronique d'ASTORG,  
Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien RENAULT,  
M. Sébastien KOPEC par Mme Agnès DELACROIX,  
M. Julien BOUCHET par M. Luc MERCIER,  
Mme Alice LE MOAL par M. Rémi MUZEAU (8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45),  
Mme Samia IDRI-BAYOL par M. Hicham DAD (à partir de 9h15),  
M. Serge BERNARD par M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10 et à partir de 11h20),

Étaient absents :

M. Rémi MUZEAU (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 9h00), Alice LE MOAL (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 11h05), Mmes Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h20 à 11h25), Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 9h15) MM Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 9h15), Mme Bénédicte ROUBY, MM. Serge BERNARD (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20), Ludovic PLANTÉ (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Agnès DELACROIX

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 2 juillet 2019

—  
Pour extrait conforme :  
Clichy-la-Garenne, le 24 juin 2019

Le Maire,

Rémi MUZEAU  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190624-DSGLC19\_06184-  
DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE  
Séance du conseil municipal du 24 juin 2019

Délibération n° 2019/S04/5.1

---

**Objet : Attribution d'une subvention d'aide à projet à l'Union Sportive Amicale de Clichoise (USAC) pour participation à des animations autour de la coupe du Monde de Football Féminin**

---

Le conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales;

Vu la demande de subvention d'aide à projet et le budget arrêté transmis par l'association ;

Vu les activités par l'USAC organisées autour de la 8<sup>ème</sup> édition de la coupe du monde féminine de football ;

Considérant l'engagement de la Municipalité à soutenir la réalisation des porteurs de projets associatifs clichois ;

Considérant l'intérêt de la ville de Clichy de développer le football féminin à Clichy ;

Entendu l'exposé de Madame Véronique d'Astorg, conseillère municipale déléguée

**Après en avoir délibéré :**

**ARTICLE 1 -** ATTRIBUE au titre de l'année 2019 une subvention d'aide à projet d'un montant de 2 500 € au club Union Sportive Amicale de Clichy afin de participer aux frais d'organisation des animations autour du football féminin en marge de la Coupe du monde féminine de football.

**ARTICLE 2 -** DIT QUE la dépense en résultant sera payée par imputation sur les crédits inscrits à cet effet au budget de l'exercice 2019.

Adopté à l'unanimité



—  
EXTRAIT  
du Registre des délibérations du conseil municipal  
—

—o—  
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—  
SÉANCE DU LUNDI 24 JUIN 2019  
Convocation du mardi 18 juin 2019

—o—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance de 8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45,  
M. Stéphane COCHEPAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Président de séance, de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45,  
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Nadoi HADRI, MM. Patrice PINARD, Luc MERCIER, Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille REA, MM. Pierre CULOT, Benoit de la RONCIERE, Adjoint au maire ;  
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIÉGO (à partir de 9h00), Sandra HUMBLOT, Amel SAÏDI, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 11h05), Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (jusqu'à 11h20 et à partir de 11h25), M. Manuel ALLAMELLOU, MM. Hicham DAD (à partir de 9h15), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10, et à partir de 11h20), Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

M. Louis-Alexandre ALCIATOR par M. Stéphane COCHEPAIN,  
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Véronique d'ASTORG,  
Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien RENAULT,  
M. Sébastien KOPEC par Mme Agnès DELACROIX,  
M. Julien BOUCHET par M. Luc MERCIER,  
Mme Alice LE MOAL par M. Rémi MUZEAU (8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45),  
Mme Samia IDRI-BAYOL par M. Hicham DAD (à partir de 9h15),  
M. Serge BERNARD par M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10 et à partir de 11h20),

Étaient absents :

M. Rémi MUZEAU (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 9h00), Alice LE MOAL (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 11h05), Mmes Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h20 à 11h25), Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 9h15) MM Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 9h15), Mme Bénédicte ROUBY, MM. Serge BERNARD (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20), Ludovic PLANTÉ (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Agnès DELACROIX

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE

—  
Pour extrait conforme :  
Clichy-la-Garenne, le 24 juin 2019

Le Maire,

Rémi MUZEAU  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190624-DSGLC19\_06185-  
DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE  
Séance du conseil municipal du 24 juin 2019

Délibération n° 2019/S04/5.2

---

Objet : Attribution d'une subvention d'aide à projet à l'association Lou Pitchoun pour participation à l'organisation d'un évènement festif – concours de pétanque

---

Le conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales;

Vu l'organisation par l'association « Lou Pitchoun L'Ancien » d'un tournoi de pétanque à Messelan le 15 septembre 2019, « les trophées des mémoires »;

Vu la demande de subvention pour une aide à projet et le budget prévisionnel remis par l'association ;

Considérant l'engagement de la Municipalité à soutenir la réalisation des porteurs de projets associatifs clicheois ;

Entendu l'exposé de Madame Véronique d'Astorg, conseillère municipale déléguée,

**Après en avoir délibéré :**

**ARTICLE 1** - ATTRIBUE au titre de l'année 2019 une subvention d'aide à projet d'un montant de 2 000 € au club de pétanque « Lou Pitchoun L'Ancien » afin de participer aux frais d'organisation des Trophées des Mémoires.

**ARTICLE 2** - DIT QUE la dépense en résultant sera payée par imputation sur les crédits inscrits à cet effet au budget de l'exercice 2019.

Adopté à l'unanimité

—  
EXTRAIT  
—  
du Registre des délibérations du conseil municipal

—o—  
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—  
SÉANCE DU LUNDI 24 JUIN 2019  
Convocation du mardi 18 juin 2019

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance de 8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45,  
M. Stéphane COCHEPAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Président de séance, de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45,  
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Nadoi HADRI, MM. Patrice PINARD, Luc MERCIER, Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille REA, MM. Pierre CULOT, Benoit de la RONCIERE, Adjoint au maire ;  
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIÉGO (à partir de 9h00), Sandra HUMBLLOT, Amel SAÏDI, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 11h05), Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (jusqu'à 11h20 et à partir de 11h25), M. Manuel ALLAMELLOU, MM. Hicham DAD (à partir de 9h15), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10, et à partir de 11h20), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M. Louis-Alexandre ALCIATOR par M. Stéphane COCHEPAIN,  
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Véronique d'ASTORG,  
Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien RENAULT,  
M. Sébastien KOPEC par Mme Agnès DELACROIX,  
M. Julien BOUCHET par M. Luc MERCIER,  
Mme Alice LE MOAL par M. Rémi MUZEAU (8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45),  
Mme Samia IDRI-BAYOL par M. Hicham DAD (à partir de 9h15),  
M. Serge BERNARD par M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10 et à partir de 11h20),

Étaient absents :

M. Rémi MUZEAU (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 9h00), Alice LE MOAL (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 11h05), Mmes Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h20 à 11h25), Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 9h15) MM Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 9h15), Mme Bénédicte ROUBY, MM. Serge BERNARD (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20), Ludovic PLANTÉ (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Agnès DELACROIX

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 2 juillet 2019

—  
Pour extrait conforme :  
Clichy-la-Garenne, le 24 juin 2019

Le Maire,

Rémi MUZEAU  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190624-DSGLC19\_06186-  
DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE  
Séance du conseil municipal du 24 juin 2019

Délibération n° 2019/S04/5.3

---

Objet : Subvention exceptionnelle accordée à l'association Ovalie

---

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la demande de subvention adressée par l'association Clichy Rugby Coeur Ovalie en vue de participer aux frais de déplacement dans le cadre des championnats de Rugby Adapté ;

Considérant que l'équipe de Rugby Adapté offre une réelle opportunité à des enfants ou adultes de pratiquer une activité sportive adaptée à leur handicap ;

Entendu l'exposé de Monsieur François Morvan, conseiller municipal délégué,

**Après en avoir délibéré :**

**ARTICLE 1-** DÉCIDE d'attribuer au titre de l'année 2019, une subvention d'un montant de 1 000 € à l'association Clichy Rugby Coeur Ovalie sise 38, rue d'Alsace - 92110 Clichy-la-Garenne, afin de lui permettre de participer aux frais de déplacement de son équipe.

**ARTICLE 2 -** AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent à la présente délibération.

**ARTICLE 3 -** DIT QUE la dépense en résultant d'un montant de 1 000 €, sera payée par imputation sur les crédits inscrits à cet effet au budget de l'exercice en cours.

Adopté à l'unanimité



—  
EXTRAIT  
du Registre des délibérations du conseil municipal  
—

—o—  
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—  
SÉANCE DU LUNDI 24 JUIN 2019  
Convocation du mardi 18 juin 2019

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance de 8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45,  
M. Stéphane COCHEPAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Président de séance, de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45,  
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Nadoi HADRI, MM. Patrice PINARD, Luc MERCIER, Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille REA, MM. Pierre CULOT, Benoit de la RONCIERE, Adjoint au maire ;  
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIÉGO (à partir de 9h00), Sandra HUMBLLOT, Amel SAÏDI, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 11h05), Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (jusqu'à 11h20 et à partir de 11h25), M. Manuel ALLAMELLOU, MM. Hicham DAD (à partir de 9h15), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10, et à partir de 11h20), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M. Louis-Alexandre ALCIATOR par M. Stéphane COCHEPAIN,  
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Véronique d'ASTORG,  
Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien RENAULT,  
M. Sébastien KOPEC par Mme Agnès DELACROIX,  
M. Julien BOUCHET par M. Luc MERCIER,  
Mme Alice LE MOAL par M. Rémi MUZEAU (8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45),  
Mme Samia IDRI-BAYOL par M. Hicham DAD (à partir de 9h15),  
M. Serge BERNARD par M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10 et à partir de 11h20),

Étaient absents :

M. Rémi MUZEAU (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 9h00), Alice LE MOAL (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 11h05), Mmes Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h20 à 11h25), Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 9h15) MM Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 9h15), Mme Bénédicte ROUBY, MM. Serge BERNARD (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20), Ludovic PLANTÉ (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Agnès DELACROIX

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 2 juillet 2019

—  
Pour extrait conforme :  
Clichy-la-Garenne, le 24 juin 2019

Le Maire,

Rémi MUZEAU  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190624-DSGLC19\_06187-  
DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE  
Séance du conseil municipal du 24 juin 2019

Délibération n° 2019/S04/6.1

---

**Objet : Approbation de la convention de partenariat artistique à conclure entre la Ville de Clichy et le Centre National d'art et de culture Georges Pompidou**

---

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la convention de partenariat triennale à conclure entre la ville de Clichy et le centre National d'art et de culture Georges Pompidou ci-annexée ;

Considérant l'intérêt pour la municipalité de développer l'Education artistique auprès du plus grand nombre de clichois ;

Entendu l'exposé de Monsieur Luc Mercier, adjoint au maire délégué,

**Après en avoir délibéré :**

**ARTICLE 1-** APPROUVE les termes de la convention de partenariat entre le centre National d'art et de culture Georges Pompidou et la Ville de Clichy ci-annexée.

**ARTICLE 2 -** AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention, ses avenants relatifs notamment aux programmations 2020 et 2021, ainsi que tout document y afférent.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés  
35 pour,

6 contre : Messieurs Nouredine BENYAHIA, Manuel ALLAMELLOU, Madame Samia IDRI-BOYOL,  
Messieurs Hicham DAD, Serge BERNARD, Ludovic PLANTÉ,

1 abstention : Madame Isabelle MINE-RODRIGUES

—  
EXTRAIT  
—  
du Registre des délibérations du conseil municipal

—○—  
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—○—  
SÉANCE DU LUNDI 24 JUIN 2019  
Convocation du mardi 18 juin 2019

—○—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance de 8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45,  
M. Stéphane COCHEPAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Président de séance, de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45,  
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Nadoï HADRI, MM. Patrice PINARD, Luc MERCIER, Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille REA, MM. Pierre CULOT, Benoit de la RONCIERE, Adjoints au maire ;  
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIÉGO (à partir de 9h00), Sandra HUMBLLOT, Amel SAÏDI, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 11h05), Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (jusqu'à 11h20 et à partir de 11h25), M. Manuel ALLAMELLOU, MM. Hicham DAD (à partir de 9h15), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10, et à partir de 11h20), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M. Louis-Alexandre ALCIATOR par M. Stéphane COCHEPAIN,  
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Véronique d'ASTORG,  
Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien RENAULT,  
M. Sébastien KOPEC par Mme Agnès DELACROIX,  
M. Julien BOUCHET par M. Luc MERCIER,  
Mme Alice LE MOAL par M. Rémi MUZEAU (8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45),  
Mme Samia IDRI-BAYOL par M. Hicham DAD (à partir de 9h15),  
M. Serge BERNARD par M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10 et à partir de 11h20),

Étaient absents :

M. Rémi MUZEAU (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 9h00), Alice LE MOAL (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 11h05), Mmes Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h20 à 11h25), Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 9h15) MM Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 9h15), Mme Bénédicte ROUBY, MM. Serge BERNARD (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20), Ludovic PLANTÉ (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Agnès DELACROIX

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE - 2 JUL. 2019

—  
Pour extrait conforme :  
Clichy-la-Garenne, le 24 juin 2019

Le Maire,

Rémi MUZEAU  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190624-DSGLC19\_06188-  
DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE  
Séance du conseil municipal du 24 juin 2019

Délibération n° 2019/S04 /7.1

---

**Objet : Mandats spéciaux accordés à quatre élus dans le cadre d'un déplacement à Santo Tirso du 10 au 14 juillet 2019**

---

Le conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du 10 février 2004 afférente au remboursement de frais de mission des élus ;

Considérant l'invitation faite par la ville jumelle portugaise de Santo Tirso à la Municipalité pour participer aux célébrations de la São Bento qui seront organisées du 10 au 14 juillet 2019 ;

Considérant que la délégation représentant la ville de Clichy sera composée de quatre élus du conseil municipal ;

Considérant qu'il convient d'établir un mandat spécial nominatif autorisant les membres du Conseil Municipal à représenter la Ville dans le cadre du présent déplacement ;

Entendu l'exposé de Monsieur Luc Mercier, adjoint au maire délégué,

**Après en avoir délibéré :**

**ARTICLE 1 -** AUTORISE Monsieur le Maire à signer un mandat spécial autorisant Madame Agnès Delacroix et Alvine Moutongo-Black, adjointes au Maire déléguées et Madame Sylvie Jan et Monsieur Julien Bouchet, conseillers municipaux délégués, à se déplacer à Santo Tirso afin de représenter la ville de Clichy.

**ARTICLE 2 -** DIT que les frais de mission afférents à cette mission seront payés par mandat administratif ou seront remboursés sur présentation des justificatifs sur la base forfaitaire fixée par l'arrêté du 3 juillet 2006 fixant les taux des indemnités de mission prévus à l'article 3 du décret n°2006-781 du 3 juillet 2006.

**ARTICLE 3 -** DIT la dépense en résultant sera payée par imputation sur les crédits inscrits à cet effet au budget de l'exercice 2019.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

40 pour

2 abstentions : Madame Samia IDRI-BAYOL, Monsieur Hicham DAD



—  
EXTRAIT  
du Registre des délibérations du conseil municipal  
—

—o—  
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—  
SÉANCE DU LUNDI 24 JUIN 2019  
Convocation du mardi 18 juin 2019

—o—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance de 8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45,  
M. Stéphane COCHEPAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Président de séance, de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45,  
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Nadoï HADRI, MM. Patrice PINARD, Luc MERCIER, Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille REA, MM. Pierre CULOT, Benoit de la RONCIERE, Adjoint au maire ;  
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIÉGO (à partir de 9h00), Sandra HUMBLLOT, Amel SAÏDI, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 11h05), Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (jusqu'à 11h20 et à partir de 11h25), M. Manuel ALLAMELLOU, MM. Hicham DAD (à partir de 9h15), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10, et à partir de 11h20), Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

M. Louis-Alexandre ALCIATOR par M. Stéphane COCHEPAIN,  
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Véronique d'ASTORG,  
Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien RENAULT,  
M. Sébastien KOPEC par Mme Agnès DELACROIX,  
M. Julien BOUCHET par M. Luc MERCIER,  
Mme Alice LE MOAL par M. Rémi MUZEAU (8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45),  
Mme Samia IDRI-BAYOL par M. Hicham DAD (à partir de 9h15),  
M. Serge BERNARD par M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10 et à partir de 11h20),

Étaient absents :

M. Rémi MUZEAU (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 9h00), Alice LE MOAL (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 11h05), Mmes Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h20 à 11h25), Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 9h15) MM Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 9h15), Mme Bénédicte ROUBY, MM. Serge BERNARD (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20), Ludovic PLANTÉ (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Agnès DELACROIX

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 2 juillet 2019

\_\_\_\_\_  
Pour extrait conforme :  
Clichy-la-Garenne, le 24 juin 2019

Le Maire,

Rémi MUZEAU  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190624-DSGLC19\_06189-  
DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE  
Séance du conseil municipal du 24 juin 2019

Délibération n° 2019/S04/8.1

---

**Objet :** Approbation de la convention d'objectifs et de financement du Relais Assistantes Maternelles et Parentales situé rue Bérégovoy à conclure avec la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine

---

Le conseil,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 15.1 du 13 novembre 2012, portant création d'un deuxième Relais Assistantes Maternelles et Parentales dans les locaux de la Petite enfance du 25 rue Pierre Bérégovoy ;

Vu la délibération n° 12.1. du 28 novembre 2014 relative à l'approbation du projet de convention d'objectifs et de financement du Relais Assistantes Maternelles et Parentales situé au 25 rue Pierre Bérégovoy à Clichy, pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2014 au 30 mai 2018, à conclure avec la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine – Autorisation donnée à M. le Maire de signer ledit projet de convention ;

Vu le projet de Convention d'Objectifs et de Financement fixant les modalités de financement du Relais d'Assistantes Maternelles de Clichy pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2018 au 31 décembre 2021,

Vu les annexes de ladite convention fixant les objectifs du Relais Assistantes Maternelles et Parentales et précisant les conditions générales et particulières de versement des prestations de la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine ;

Considérant l'intérêt de poursuivre l'action du Relais Assistantes Maternelles et Parentales dans le cadre de la convention d'objectifs et de financement proposée par la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine ;

Entendu l'exposé de Madame Evelyne Lauer, adjointe au maire déléguée

**Après en avoir délibéré :**

**ARTICLE 1** - APPROUVE le projet de convention d'objectifs et de financement susvisé, à conclure avec la Caisse d'Allocations Familiales, pour le Relais Assistantes Maternelles et Parentales, sis 25, rue Pierre Bérégovoy ci-joint et ses annexes.

**ARTICLE 2** - AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention et tous les documents relatifs à la présente délibération.

**ARTICLE 3** - DIT QUE la recette en résultant sera imputée au budget principal des exercices en cours et suivants.

Adopté à l'unanimité

—  
EXTRAIT  
—  
du Registre des délibérations du conseil municipal

—o—  
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—  
SÉANCE DU LUNDI 24 JUIN 2019  
Convocation du mardi 18 juin 2019

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance de 8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45,  
M. Stéphane COCHEPAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Président de séance, de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45,  
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyn LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Nadoi HADRI, MM. Patrice PINARD, Luc MERCIER, Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille REA, MM. Pierre CULOT, Benoît de la RONCIERE, Adjoint au maire ;  
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIÉGO (à partir de 9h00), Sandra HUMBLLOT, Amel SAÏDI, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 11h05), Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (jusqu'à 11h20 et à partir de 11h25), M. Manuel ALLAMELLOU, MM. Hicham DAD (à partir de 9h15), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10, et à partir de 11h20), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M. Louis-Alexandre ALCIATOR par M. Stéphane COCHEPAIN,  
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Véronique d'ASTORG,  
Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien RENAULT,  
M. Sébastien KOPEC par Mme Agnès DELACROIX,  
M. Julien BOUCHET par M. Luc MERCIER,  
Mme Alice LE MOAL par M. Rémi MUZEAU (8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45),  
Mme Samia IDRI-BAYOL par M. Hicham DAD (à partir de 9h15),  
M. Serge BERNARD par M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10 et à partir de 11h20),

Étaient absents :

M. Rémi MUZEAU (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 9h00), Alice LE MOAL (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 11h05), Mmes Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h20 à 11h25), Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 9h15) MM Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 9h15), Mme Bénédicte ROUBY, MM. Serge BERNARD (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20), Ludovic PLANTÉ (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20).

SECRETARIE DE SEANCE : Mme Agnès DELACROIX

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 2 juillet 2019

—  
Pour extrait conforme :  
Clichy-la-Garenne, le 24 juin 2019

Le Maire,

Rémi MUZEAU  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190624-DSGLC19\_06190-DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019

Délibération n° 2019/S04/8.2

---

**Objet:** Approbation de la convention d'objectifs et de financement du relais d'assistante Maternelles et Parentales situé rue des Cailloux à conclure avec la caisse d'Allocations Familiale des Hauts-de-Seine

---

Le conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 15.1 du 13 novembre 2012, portant création d'un deuxième Relais Assistantes Maternelles et Parentales dans les locaux de la Petite enfance du 25 rue Pierre Bérégovoy ;

Vu la délibération n° 12.2. du 28 novembre 2014 relative à l'approbation du projet de convention d'objectifs et de financement du Relais Assistantes Maternelles et Parentales situé au 7 rue Georges Seurat à Clichy, pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2014 au 30 mai 2018, à conclure avec la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine – Autorisation donnée à M. le Maire de signer ledit projet de convention ;

Vu le projet de Convention d'Objectifs et de Financement fixant les modalités de financement du Relais d'Assistantes Maternelles de Clichy pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2018 au 31 décembre 2021,

Vu les annexes de ladite convention fixant les objectifs du Relais Assistantes Maternelles et Parentales et précisant les conditions générales et particulières de versement des prestations de la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine ;

Considérant l'intérêt de poursuivre l'action du Relais Assistantes Maternelles et Parentales dans le cadre de la convention d'objectifs et de financement proposée par la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine ;

Entendu l'exposé de Madame Evelyne Lauer, adjointe au maire déléguée,

**Après en avoir délibéré :**

**ARTICLE 1** - APPROUVE le projet de convention d'objectifs et de financement susvisé, à conclure avec la Caisse d'Allocations Familiales, pour le Relais Assistantes Maternelles et Parentales, sis rue des Cailloux ci-joint et ses annexes.

**ARTICLE 2** - AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention et tous les documents relatifs à la présente délibération.

**ARTICLE 3** - DIT QUE la recette en résultant sera imputée au budget principal des exercices en cours et suivants.

Adopté à l'unanimité.

—  
EXTRAIT  
du Registre des délibérations du conseil municipal  
—

—○—  
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—○—  
SÉANCE DU LUNDI 24 JUIN 2019  
Convocation du mardi 18 juin 2019

—○—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance de 8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45,  
M. Stéphane COCHEPAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Président de séance, de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45,  
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Nadoï HADRI, MM. Patrice PINARD, Luc MERCIER, Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille REA, MM. Pierre CULOT, Benoit de la RONCIERE, Adjoint au maire ;  
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIÉGO (à partir de 9h00), Sandra HUMBLOT, Amel SAÏDI, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 11h05), Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (jusqu'à 11h20 et à partir de 11h25), M. Manuel ALLAMELLOU, MM. Hicham DAD (à partir de 9h15), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10, et à partir de 11h20), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M. Louis-Alexandre ALCIATOR par M. Stéphane COCHEPAIN,  
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Véronique d'ASTORG,  
Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien RENAULT,  
M. Sébastien KOPEC par Mme Agnès DELACROIX,  
M. Julien BOUCHET par M. Luc MERCIER,  
Mme Alice LE MOAL par M. Rémi MUZEAU (8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45),  
Mme Samia IDRI-BAYOL par M. Hicham DAD (à partir de 9h15),  
M. Serge BERNARD par M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10 et à partir de 11h20),

Étaient absents :

M. Rémi MUZEAU (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 9h00), Alice LE MOAL (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 11h05), Mmes Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h20 à 11h25), Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 9h15) MM Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 9h15), Mme Bénédicte ROUBY, MM. Serge BERNARD (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20), Ludovic PLANTÉ (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Agnès DELACROIX

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 2 juillet 2019

—  
Pour extrait conforme :  
Clichy-la-Garenne, le 24 juin 2019

Le Maire,

Rémi MUZEAU  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190624-DSGLC19\_06191-  
DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE  
Séance du conseil municipal du 24 juin 2019

Délibération n° 2019/S04/9.1.

---

Objet : Renouvellement du label Information Jeunesse (BIJ)

---

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la Loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté

Vu le décret n° 2017-574 du 19 avril 2017 relatif à la labellisation des structures « information jeunesse » pris pour l'application de la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté n° 2017-86 du 27 janvier 2017

Vu l'arrêté du 19 avril 2017 pris en application du décret relatif à la labellisation des structures « information jeunesse » pris pour l'application de la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté n° 2017-86 du 27 janvier 2017

Considérant que l'attribution du label « information Jeunesse » qui courait sur une période de trois ans est arrivée à son terme en 2018. Celui-ci conférait à la structure son appellation « Bureau Information Jeunesse » ;

Considérant l'intérêt pour la ville de Clichy d'obtenir le renouvellement du label « information jeunesse » pour une durée de trois ans ;

Entendu l'exposé de Madame Nadoi Hadri, adjointe au maire déléguée,

**Après en avoir délibéré :**

**ARTICLE UNIQUE** - AUTORISE Monsieur le Maire à signer le dossier de demande de renouvellement du label « Information Jeunesse » avec le nouveau logo pour l'année 2019 à 2021 ainsi que l'ensemble des documents relatifs à la présente délibération.

Adopté à l'unanimité



EXTRAIT  
du Registre des délibérations du conseil municipal

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU LUNDI 24 JUIN 2019  
Convocation du mardi 18 juin 2019

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance de 8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45,  
M. Stéphane COCHEPAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Président de séance, de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45,  
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Nadoi HADRI, MM. Patrice PINARD, Luc MERCIER, Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille REA, MM. Pierre CULOT, Benoit de la RONCIERE, Adjoint au maire ;  
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIÉGO (à partir de 9h00), Sandra HUMBLOT, Amel SAÏDI, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 11h05), Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (jusqu'à 11h20 et à partir de 11h25), M. Manuel ALLAMELLOU, MM. Hicham DAD (à partir de 9h15), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10, et à partir de 11h20), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M. Louis-Alexandre ALCIATOR par M. Stéphane COCHEPAIN,  
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Véronique d'ASTORG,  
Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien RENAULT,  
M. Sébastien KOPEC par Mme Agnès DELACROIX,  
M. Julien BOUCHET par M. Luc MERCIER,  
Mme Alice LE MOAL par M. Rémi MUZEAU (8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45),  
Mme Samia IDRI-BAYOL par M. Hicham DAD (à partir de 9h15),  
M. Serge BERNARD par M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10 et à partir de 11h20),

Étaient absents :

M. Rémi MUZEAU (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 9h00), Alice LE MOAL (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 11h05), Mmes Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h20 à 11h25), Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 9h15) MM Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 9h15), Mme Bénédicte ROUBY, MM. Serge BERNARD (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20), Ludovic PLANTÉ (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Agnès DELACROIX

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 2 juillet 2019

Pour extrait conforme :  
Clichy-la-Garenne, le 24 juin 2019

Le Maire,

Rémi MUZEAU  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190624-DSGLC19\_06192-  
DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE  
Séance du conseil municipal du 24 juin 2019

Délibération n° 2019/S04/9.2

Objet : Tarif courts séjours - domaine de Messelan

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 10.5 du 16 décembre 2015 relative à l'adoption des tarifs municipaux applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 ;

Considérant la nécessité d'une actualisation des tarifs correspondant aux courts séjours de vacances pour enfants au domaine de Messelan;

Entendu l'exposé de Madame Nadoi Hadri, adjointe au maire déléguée,

**Après en avoir délibéré :**

**ARTICLE 1** - ADOPTE à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019 les tarifs figurant dans le tableau ci-dessous :

QUOTIENT	TARIF JOURNALIER EN EUROS	PRIX SÉJOUR 5 J. EN EUROS
T1	4,45	22,5
T2	4,45 à 5,5	22,5 à 27,5
T3	5,5 à 6	27,5 à 30
T4	6 à 7	30 à 35
T5	7 à 9,5	35 à 47,5
T6	9,5 à 11	47,5 à 55
T7	11 à 14	55 à 70
T8	14 à 16,5	70 à 82,5
T9	16,5 à 17,5	82,5 à 87,5
T10	17,5 à 18,5	87,5 à 92,5
T11	18,5	92,5

**ARTICLE 2** - DIT QUE les précédentes dispositions tarifaires relatives aux courts séjours de vacances pour enfants au domaine de Messelan sont abrogées.

Adopté à l'unanimité





—  
EXTRAIT  
du Registre des délibérations du conseil municipal  
—

—o—  
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—  
SÉANCE DU LUNDI 24 JUIN 2019  
Convocation du mardi 18 juin 2019

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance de 8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45,  
M. Stéphane COCHEPAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Président de séance, de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45,  
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Nadoi HADRI, MM. Patrice PINARD, Luc MERCIER, Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille REA, MM. Pierre CULOT, Benoit de la RONCIERE, Adjoints au maire ;  
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIÉGO (à partir de 9h00), Sandra HUMBLLOT, Amel SAÏDI, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 11h05), Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (jusqu'à 11h20 et à partir de 11h25), M. Manuel ALLAMELLOU, MM. Hicham DAD (à partir de 9h15), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10, et à partir de 11h20), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M. Louis-Alexandre ALCIATOR par M. Stéphane COCHEPAIN,  
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Véronique d'ASTORG,  
Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien RENAULT,  
M. Sébastien KOPEC par Mme Agnès DELACROIX,  
M. Julien BOUCHET par M. Luc MERCIER,  
Mme Alice LE MOAL par M. Rémi MUZEAU (8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45),  
Mme Samia IDRI-BAYOL par M. Hicham DAD (à partir de 9h15),  
M. Serge BERNARD par M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10 et à partir de 11h20),

Étaient absents :

M. Rémi MUZEAU (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 9h00), Alice LE MOAL (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 11h05), Mmes Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h20 à 11h25), Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 9h15) MM Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 9h15), Mme Bénédicte ROUBY, MM. Serge BERNARD (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20), Ludovic PLANTÉ (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Agnès DELACROIX

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 2 juillet 2019

—  
Pour extrait conforme :  
Clichy-la-Garenne, le 24 juin 2019

Le Maire,

Rémi MUZEAU  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190624-DSGLC19\_06193-  
DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE  
Séance du conseil municipal du 24 juin 2019

Délibération n° 2019/S04/9.3

---

**Objet : Tarification du club Ados**

---

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°11.1 du 26 avril 2017 relative à l'adoption des tarifs du Club Ados « ALEXANDRE DUMAS » applicables à compter de son ouverture ;

Vu la délibération n° 11.3 du 20 juin 2017 relative à l'adoption du forfait découverte du mois de Juillet du Club Ados « ALEXANDRE DUMAS » ;

Vu la délibération n° 6.1 du 25 juin 2018 relative à la modification du règlement intérieur du Club Ados « ALEXANDRE DUMAS » ;

Vu la délibération n°1.14 du 25 juin 2018 relative à l'adoption de la tarification « restauration collective » à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018 ;

Considérant la nécessité d'une modification des tarifs des accueils du soir du Club Ados « ALEXANDRE DUMAS » afin de proposer une prestation gratuite pour les adhérents et non soumise à une réservation ;

Considérant la nécessité d'une adaptation des tarifs de la restauration pour les adhérents du Club Ados « ALEXANDRE DUMAS » durant les périodes de vacances scolaires sur la base du tarif « restauration scolaire »;

Entendu l'exposé de Madame Nadoi Hadri, adjointe au maire déléguée,

**Après en avoir délibéré :**

**ARTICLE 1** - ADOPTE, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019, le principe de gratuité et d'absence de réservation préalable relatifs des accueils du soir les lundis, mardi, jeudis et vendredis pour les adhérents du Club Ados « ALEXANDRE DUMAS » hors période de vacances scolaires.

**ARTICLE 2** - DIT que les tarifs de la restauration en période de vacances scolaires pour les adhérents du Club Ados « ALEXANDRE DUMAS » seront identiques à ceux de la restauration scolaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019.

**ARTICLE 3** - DIT que les recettes en résultant seront imputées au budget communal.

Adopté à l'unanimité

EXTRAIT  
du Registre des délibérations du conseil municipal

—o—  
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—  
SÉANCE DU LUNDI 24 JUIN 2019  
Convocation du mardi 18 juin 2019

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance de 8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45,  
M. Stéphane COCHEPAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Président de séance, de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45,  
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Nadoi HADRI, MM. Patrice PINARD, Luc MERCIER, Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille REA, MM. Pierre CULOT, Benoit de la RONCIERE, Adjoint au maire ;  
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIÉGO (à partir de 9h00), Sandra HUMBLLOT, Amel SAÏDI, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 11h05), Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (jusqu'à 11h20 et à partir de 11h25), M. Manuel ALLAMELLOU, MM. Hicham DAD (à partir de 9h15), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10, et à partir de 11h20), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M. Louis-Alexandre ALCIATOR par M. Stéphane COCHEPAIN,  
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Véronique d'ASTORG,  
Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien RENAULT,  
M. Sébastien KOPEC par Mme Agnès DELACROIX,  
M. Julien BOUCHET par M. Luc MERCIER,  
Mme Alice LE MOAL par M. Rémi MUZEAU (8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45),  
Mme Samia IDRI-BAYOL par M. Hicham DAD (à partir de 9h15),  
M. Serge BERNARD par M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10 et à partir de 11h20),

Étaient absents :

M. Rémi MUZEAU (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 9h00), Alice LE MOAL (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 11h05), Mmes Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h20 à 11h25), Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 9h15) MM Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 9h15), Mme Bénédicte ROUBY, MM. Serge BERNARD (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20), Ludovic PLANTÉ (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Agnès DELACROIX

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 2 juillet 2019

—o—  
Pour extrait conforme :  
Clichy-la-Garenne, le 24 juin 2019

Le Maire,

Rémi MUZEAU  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190624-DSGLC19\_06194-DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE  
Séance du conseil municipal du 24 juin 2019

Délibération n° 2019/S04/9.4

---

Objet : Règlement intérieur du club Ados

---

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 11.1 du 26 avril 2017 relative à l'adoption des tarifs du Club Ados « Alexandre Dumas » applicables à compter de son ouverture ;

Vu la délibération n° 11.2 du 20 juin 2017 relative à l'adoption du règlement intérieur du club Ados « Alexandre DUMAS » ;

Vu la délibération n° 6.1 du 25 juin 2018 relative à la modification du règlement intérieur du club ados « Alexandre DUMAS » ;

Vu le règlement intérieur du Club Ados « Alexandre Dumas » ci-annexé ;

Considérant la volonté de la ville de Clichy de proposer une modification du règlement intérieur du club ados « Alexandre DUMAS » dans le cadre d'une nouvelle adaptation des horaires de fonctionnement de la structure permettant une plus grande flexibilité et de cohérence en direction des publics accueillis ;

Considérant la volonté de supprimer la tarification et la réservation des activités des accueils des soirs de semaine en temps scolaires (lundi, mardi, jeudi, vendredi) ;

Considérant la volonté municipale d'étendre l'accueil du public aux jeunes clicheois âgés de 15 à 17 ans à partir de la rentrée scolaire 2019/2020 ;

Entendu l'exposé de Madame Nadoi Hadri, adjointe au maire déléguée,

**Après en avoir délibéré :**

**ARTICLE 1-** APPROUVE le règlement intérieur du Club Ados « Alexandre Dumas » ci-annexé.

**ARTICLE 2 -** AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à la présente délibération.

**ARTICLE 3 -** ABROGE le règlement intérieur du Club Ados « Alexandre Dumas » du 25 juin 2018.

Adopté à l'unanimité

EXTRAIT  
du Registre des délibérations du conseil municipal

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU LUNDI 24 JUIN 2019  
Convocation du mardi 18 juin 2019

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance de 8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45,  
M. Stéphane COCHEPAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Président de séance, de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45,  
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Nadoi HADRI, MM. Patrice PINARD, Luc MERCIER, Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille REA, MM. Pierre CULOT, Benoit de la RONCIERE, Adjoints au maire ;  
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIÉGO (à partir de 9h00), Sandra HUMBLLOT, Amel SAÏDI, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 11h05), Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (jusqu'à 11h20 et à partir de 11h25), M. Manuel ALLAMELLOU, MM. Hicham DAD (à partir de 9h15), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10, et à partir de 11h20), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M. Louis-Alexandre ALCIATOR par M. Stéphane COCHEPAIN,  
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Véronique d'ASTORG,  
Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien RENAULT,  
M. Sébastien KOPEC par Mme Agnès DELACROIX,  
M. Julien BOUCHET par M. Luc MERCIER,  
Mme Alice LE MOAL par M. Rémi MUZEAU (8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45),  
Mme Samia IDRI-BAYOL par M. Hicham DAD (à partir de 9h15),  
M. Serge BERNARD par M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10 et à partir de 11h20),

Étaient absents :

M. Rémi MUZEAU (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 9h00), Alice LE MOAL (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 11h05), Mmes Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h20 à 11h25), Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 9h15) MM Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 9h15), Mme Bénédicte ROUBY, MM. Serge BERNARD (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20), Ludovic PLANTÉ (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Agnès DELACROIX

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 2 juillet 2019

Pour extrait conforme :  
Clichy-la-Garenne, le 24 juin 2019

Le Maire,

Rémi MUZEAU  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190624-DSGLC19\_06195-  
DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE  
Séance du conseil municipal du 24 juin 2019

Délibération n° 2019/S04/9.5

---

**Objet: Approbation de la convention de bénévolat BAFA citoyen**

---

Le conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Vu la délibération du conseil municipal n° 5.1 en date du 18 février 2019 relative à l'approbation de la convention de partenariat entre la ville de Clichy-la-Garenne et l'IFAC dans le cadre du projet « BAFA Citoyen » 2019 ;

Vu la convention de bénévolat ci-annexée;

Considérant que la Municipalité encourage le développement du dispositif « BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) Citoyen » permettant aux jeunes de 17 à 25 ans de la commune d'accéder gratuitement à la formation BAFA en contrepartie de la réalisation de missions bénévoles d'intérêt général au sein de la ville ;

Considérant la volonté de la municipalité d'accueillir au sein des services de la ville les jeunes bénéficiaires du dispositif « BAFA citoyen » pour des missions bénévoles ;

Entendu l'exposé de Madame Nadoi Hadri, adjointe au maire déléguée,

**Après en avoir délibéré :**

**ARTICLE 1** – APPROUVE les termes de la convention de bénévolat ci-annexée.

**ARTICLE 2** - AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions de bénévolat et tout document afférant à la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

—  
EXTRAIT  
—  
du Registre des délibérations du conseil municipal

—o—  
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—  
SÉANCE DU LUNDI 24 JUIN 2019  
Convocation du mardi 18 juin 2019

—o—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance de 8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45,  
M. Stéphane COCHEPAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Président de séance, de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45,  
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Nadoi HADRI, MM. Patrice PINARD, Luc MERCIER, Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille REA, MM. Pierre CULOT, Benoit de la RONCIERE, Adjoint au maire ;  
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Nouredine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIÉGO (à partir de 9h00), Sandra HUMBLLOT, Amel SAÏDI, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 11h05), Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (jusqu'à 11h20 et à partir de 11h25), M. Manuel ALLAMELLOU, MM. Hicham DAD (à partir de 9h15), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10, et à partir de 11h20), Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

M. Louis-Alexandre ALCIATOR par M. Stéphane COCHEPAIN,  
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Véronique d'ASTORG,  
Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien RENAULT,  
M. Sébastien KOPEC par Mme Agnès DELACROIX,  
M. Julien BOUCHET par M. Luc MERCIER,  
Mme Alice LE MOAL par M. Rémi MUZEAU (8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45),  
Mme Samia IDRI-BAYOL par M. Hicham DAD (à partir de 9h15),  
M. Serge BERNARD par M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10 et à partir de 11h20),

Étaient absents :

M. Rémi MUZEAU (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 9h00), Alice LE MOAL (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 11h05), Mmes Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h20 à 11h25), Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 9h15) MM Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 9h15), Mme Bénédicte ROUBY, MM. Serge BERNARD (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20), Ludovic PLANTÉ (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Agnès DELACROIX

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 2 juillet 2019

—  
Pour extrait conforme :  
Clichy-la-Garenne, le 24 juin 2019

Le Maire,

Rémi MUZEAU  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190624-DSGLC19\_06196-DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE  
Séance du conseil municipal du 13 mai 2019

Délibération n° 2019/S02/10.1.

---

**Objet : Approbation de la convention de création de deux refuges LPO**

---

Le conseil,

Vu le Code de l'environnement et notamment ses articles Art. L 162-1, L.411-1, L.424-10, L.415-3 à L.415-5 et R. 415-1 ;

Vu la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature ;

Vu la directive du 21 avril 2004 relative à la responsabilité environnementale en ce qui concerne la prévention et la réparation des dommages environnementaux ;

Vu l'arrêté interministériel du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ;

Vu la convention et ses annexes ;

Considérant l'action municipale en faveur de la Faune et de la Flore ;

Considérant qu'il est utile de disposer de l'expertise d'une association de spécialiste en avifaune pour faciliter la prise de décision en matière de gestion des espaces verts dans une logique « ZéroPhyto » ;

Considérant qu'il est nécessaire d'encadrer les interventions sur le patrimoine arboré et arbustif, notamment concernant les espèces favorables à la biodiversité et les périodes d'égagages ;

Considérant que le parc des Impressionnistes et le parc Roger Salengro, bénéficieraient favorablement d'une labellisation publique « Refuge LPO » ;

Entendu l'exposé de Madame Agnès Delacroix, adjointe au maire déléguée,

**Après en avoir délibéré :**

**ARTICLE 1 - ADOPTE** les termes de la Convention à conclure entre la ville et la Ligue de Protection des Oiseaux pour la création de deux « refuges LPO » au parc des Impressionnistes et au parc Roger Salengro,

**ARTICLE 2 - APPROUVE** les modalités techniques et financières précisées en annexe de ladite convention.



ARTICLE 3 - AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à la présente délibération.

ARTICLE 4 - DIT QUE la dépense en résultant d'un montant total de 10 297 euros sera imputée au budget communal au titre des exercices 2020 et suivants selon les conditions de règlement prévu à l'annexe de la convention.

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190624-DSGLC19\_06196-  
DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019

Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190624-DSGLC19\_06196-  
DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019

EXTRAIT  
du Registre des délibérations du conseil municipal

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU LUNDI 24 JUIN 2019  
Convocation du mardi 18 juin 2019

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance de 8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45,  
M. Stéphane COCHEPAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Président de séance, de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45,  
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Nadoi HADRI, MM. Patrice PINARD, Luc MERCIER, Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille REA, MM. Pierre CULOT, Benoit de la RONCIERE, Adjoint au maire ;  
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIÉGO (à partir de 9h00), Sandra HUMBLLOT, Amel SAÏDI, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 11h05), Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (jusqu'à 11h20 et à partir de 11h25), M. Manuel ALLAMELLOU, MM. Hicham DAD (à partir de 9h15), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10, et à partir de 11h20), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M. Louis-Alexandre ALCIATOR par M. Stéphane COCHEPAIN,  
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Véronique d'ASTORG,  
Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien RENAULT,  
M. Sébastien KOPEC par Mme Agnès DELACROIX,  
M. Julien BOUCHET par M. Luc MERCIER,  
Mme Alice LE MOAL par M. Rémi MUZEAU (8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45),  
Mme Samia IDRI-BAYOL par M. Hicham DAD (à partir de 9h15),  
M. Serge BERNARD par M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10 et à partir de 11h20),

Étaient absents :

M. Rémi MUZEAU (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 9h00), Alice LE MOAL (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 11h05), Mmes Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h20 à 11h25), Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 9h15) MM Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 9h15), Mme Bénédicte ROUBY, MM. Serge BERNARD (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20), Ludovic PLANTÉ (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Agnès DELACROIX

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE

- 2 JUL. 2019

Pour extrait conforme :  
Clichy-la-Garenne, le 24 juin 2019

Le Maire,

Rémi MUZEAU  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190624-DSGLC19\_06197-  
DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE  
Séance du conseil municipal du 24 juin 2019

Délibération n° 2019/S04/10.2.

---

**Objet : Approbation du règlement de voirie sur le domaine communal**

---

Le conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-29 ;

Vu les articles L. 141-11, R. 112- 3 et R. 141-14 du code de la voirie routière ;

Vu le projet de règlement de voirie ci-annexé ;

Vu l'avis de la commission de voirie réunie le 28 mai 2019 ;

Considérant qu'il est nécessaire de disposer d'un document unique réglementant l'utilisation de la voirie par des prescriptions administratives et techniques;

Entendu l'exposé de Madame Alvine Moutongo-Black, adjointe au maire déléguée,

**Après en avoir délibéré :**

**ARTICLE 1** - ADOPTE le projet de règlement de voirie ci-annexé.

**ARTICLE 2** - AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

—  
EXTRAIT  
du Registre des délibérations du conseil municipal  
—

—o—  
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—  
SÉANCE DU LUNDI 24 JUIN 2019  
Convocation du mardi 18 juin 2019

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance de 8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45,  
M. Stéphane COCHEPAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Président de séance, de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45,  
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Nadoi HADRI, MM. Patrice PINARD, Luc MERCIER, Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille REA, MM. Pierre CULOT, Benoit de la RONCIERE, Adjoint au maire ;  
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIÉGO (à partir de 9h00), Sandra HUMBLLOT, Amel SAÏDI, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 11h05), Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (jusqu'à 11h20 et à partir de 11h25), M. Manuel ALLAMELLOU, MM. Hicham DAD (à partir de 9h15), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10, et à partir de 11h20), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M. Louis-Alexandre ALCIATOR par M. Stéphane COCHEPAIN,  
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Véronique d'ASTORG,  
Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien RENAULT,  
M. Sébastien KOPEC par Mme Agnès DELACROIX,  
M. Julien BOUCHET par M. Luc MERCIER,  
Mme Alice LE MOAL par M. Rémi MUZEAU (8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45),  
Mme Samia IDRI-BAYOL par M. Hicham DAD (à partir de 9h15),  
M. Serge BERNARD par M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10 et à partir de 11h20),

Étaient absents :

M. Rémi MUZEAU (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 9h00), Alice LE MOAL (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 11h05), Mmes Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h20 à 11h25), Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 9h15) MM Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 9h15), Mme Bénédicte ROUBY, MM. Serge BERNARD (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20), Ludovic PLANTÉ (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Agnès DELACROIX

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 2 juillet 2019

—  
Pour extrait conforme :  
Clichy-la-Garenne, le 24 juin 2019

Le Maire,

Rémi MUZEAU  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190624-DSGLC19\_06198-  
DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE  
Séance du conseil municipal du 24 juin 2019

Délibération n° 2019/S04/10.3.

**Objet : Convention SIPPAREC - Mise à disposition de services dans le cadre d'opérations de raccordement au réseau de distribution publique d'électricité**

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L5211-10 et L.5211-4-1 II ;

Vu le Code de l'énergie, et notamment ses articles L341.2, L.342-6, L.342-8 et L342-11 ;

Vu l'arrêté du 28 août 2007 fixant les principes de calcul de la contribution mentionnée aux articles 4 et 18 de la loi n° 2000-108 du 10 février 2000 relative à la modernisation et au développement du service public de l'électricité ;

Vu l'arrêté du 30 novembre 2017 relatif à la prise en charge des coûts de raccordements aux réseaux publics d'électricité, en application de l'article L. 341-2 du code de l'énergie ;

Vu le barème établi par la société ENEDIS, approuvé par la Commission de Régulation de l'Electricité par décision du 27 mars 2008 et modifié par la décision du 26 avril 2018 ;

Vu le projet de convention de mise à disposition des services ci-annexés ;

Considérant que les tarifs d'utilisation des réseaux publics d'électricité (TURPE) couvrent une partie des coûts de raccordement à ces réseaux, l'autre partie pouvant faire l'objet d'une contribution versée au maître d'ouvrage des travaux de raccordement, qu'il s'agisse d'un gestionnaire de réseau, d'une collectivité territoriale, d'un établissement public de coopération intercommunale ou d'un syndicat mixte ;

Considérant qu'en application de ce dispositif, il appartient à la société ENEDIS d'établir des devis (appelés Propositions Techniques Financières dans le barème d'ENEDIS) pour accord des collectivités maître d'ouvrage des travaux ;

Considérant qu'à cette fin, un « volet électricité » des dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme doit être instruit ;

Considérant que cette mission confiée aux collectivités requiert une expertise desdites collectivités dans le domaine de l'électricité ainsi qu'une bonne connaissance du réseau de distribution publique d'électricité, compétences dont la Commune ne dispose pas ;

Considérant que le SIPPAREC, en sa qualité d'autorité concédante du réseau de distribution d'électricité sur le territoire de ses adhérents, est en mesure d'assister les collectivités adhérentes à la compétence « Electricité » qui le souhaitent dans le cadre de cette procédure d'instruction ;

Considérant que dans le cadre d'une bonne organisation et d'une rationalisation des services, le SIPPAREC propose à la Commune de mettre à sa disposition ses services afin que, notamment, cette dernière puisse disposer d'une analyse des Propositions Techniques Financières qui seront reçues d'ENEDIS dans le cadre des opérations de raccordement, et d'une proposition de réponse à ENEDIS ;

Entendu l'exposé de Monsieur Pierre Culot, adjoint au maire délégué,

**Après en avoir délibéré :**

**ARTICLE 1 - APPROUVE** la convention de mise à disposition à conclure entre la Ville de Clichy et le SIPPAREC dans le cadre d'opérations de raccordement au réseau de distribution publique d'électricité.

**ARTICLE 2 - AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention et tous les documents relatifs à la présente délibération.

**ARTICLE 3 - DIT** que la dépense en résultant sera payée par imputation sur les crédits inscrit à cet effet au budget de l'exercice en cours et suivants.

Adopté à l'unanimité.

EXTRAIT  
du Registre des délibérations du conseil municipal

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU LUNDI 24 JUIN 2019  
Convocation du mardi 18 juin 2019

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance de 8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45,  
M. Stéphane COCHEPAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Président de séance, de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45,  
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Nadoi HADRI, MM. Patrice PINARD, Luc MERCIER, Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille REA, MM. Pierre CULOT, Benoit de la RONCIERE, Adjointes au maire ;  
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIÉGO (à partir de 9h00), Sandra HUMBLOT, Amel SAÏDI, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 11h05), Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (jusqu'à 11h20 et à partir de 11h25), M. Manuel ALLAMELLOU, MM. Hicham DAD (à partir de 9h15), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10, et à partir de 11h20), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M. Louis-Alexandre ALCIATOR par M. Stéphane COCHEPAIN,  
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Véronique d'ASTORG,  
Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien RENAULT,  
M. Sébastien KOPEC par Mme Agnès DELACROIX,  
M. Julien BOUCHET par M. Luc MERCIER,  
Mme Alice LE MOAL par M. Rémi MUZEAU (8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45),  
Mme Samia IDRI-BAYOL par M. Hicham DAD (à partir de 9h15),  
M. Serge BERNARD par M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10 et à partir de 11h20),

Étaient absents :

M. Rémi MUZEAU (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 9h00), Alice LE MOAL (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 11h05), Mmes Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h20 à 11h25), Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 9h15) MM Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 9h15), Mme Bénédicte ROUBY, MM. Serge BERNARD (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20), Ludovic PLANTÉ (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Agnès DELACROIX

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 2 juillet 2019

Pour extrait conforme :  
Clichy-la-Garenne, le 24 juin 2019

Le Maire,

Rémi MUZEAU  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190624-DSGLC19\_06199-DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019



VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE  
Séance du conseil municipal du 24 juin 2019

Délibération n° 2019/S04/11.1.

---

**Objet : Déclassement d'un terrain sis 29, rue du Bac d'Asnières - parcelle cadastrée section A numéro 11**

---

Le conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'urbanisme ;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment ses articles L. 3111-1, L. 2141-1 et L. 2141-2 ;

Vu la concession d'aménagement de la ZAC du Bac d'Asnières – Valiton/Petit signée le 8 juillet 2016 entre la Ville de Clichy et la SEM 92 ;

Vu la convention de subvention signée le 28 novembre 2018 entre l'EPT Boucle Nord de Seine, la Ville de Clichy et CITALLIOS dans le cadre de la concession d'aménagement de la ZAC du Bac d'Asnières Valiton-Petit ;

Considérant que la Ville de Clichy est propriétaire de la parcelle cadastrée section A numéro 11 sise 29 rue du Bac d'Asnières, d'une contenance cadastrale de 188 mètres carrés ;

Considérant la demande de CITALLIOS d'acquérir, en application des stipulations de la concession d'aménagement, les terrains suivants appartenant à la Ville de Clichy :

- Parcelle cadastrée section A n°11 d'une superficie de 188 m<sup>2</sup> sise 29 rue du Bac d'Asnières,
- Parcelle cadastrée section A n°13 d'une superficie de 224 m<sup>2</sup> sise 26 route d'Asnières,
- Parcelle cadastrée section A n°14 d'une superficie de 390 m<sup>2</sup> sise 25 rue du Bac d'Asnières ;

Considérant que la parcelle cadastrée section A numéro 11, actuellement à usage de square, appartient au domaine public communal ;

Considérant la nécessité de sortir cette parcelle du domaine public communal pour l'intégrer au domaine privé de la Ville préalablement à sa cession à CITALLIOS, concessionnaire de l'aménagement de la ZAC du Bac d'Asnières – Valiton/Petit ;

Considérant que le square sera prochainement fermé et désaffecté ;

Vu le plan ci-annexé faisant apparaître en aplat violet le terrain à déclasser par anticipation ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré :

**ARTICLE 1** - DÉCIDE de la désaffectation du square sis 29 rue du Bac d'Asnières, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019.

**ARTICLE 2** - DÉCIDE du déclassement par anticipation du domaine public communal de la parcelle cadastrée section A numéro 11 sise 29 rue du Bac d'Asnières.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

36 pour,

2 contre : Madame Samia IDRI-BAYOL, Monsieur Hicham DAD,

4 abstentions : Messieurs Nouredine BENYAHIA, Manuel ALLAMELLOU, Serge BERNARD, Ludovic PLANTÉ



—  
EXTRAIT  
—  
du Registre des délibérations du conseil municipal

—o—  
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—  
SÉANCE DU LUNDI 24 JUIN 2019  
Convocation du mardi 18 juin 2019

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance de 8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45,  
M. Stéphane COCHEPAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Président de séance, de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45,  
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyn LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Nadoi HADRI, MM. Patrice PINARD, Luc MERCIER, Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille REA, MM. Pierre CULOT, Benoit de la RONCIERE, Adjoint au maire ;  
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIÉGO (à partir de 9h00), Sandra HUMBLLOT, Amel SAÏDI, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 11h05), Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (jusqu'à 11h20 et à partir de 11h25), M. Manuel ALLAMELLOU, MM. Hicham DAD (à partir de 9h15), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10, et à partir de 11h20), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M. Louis-Alexandre ALCIATOR par M. Stéphane COCHEPAIN,  
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Véronique d'ASTORG,  
Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien RENAULT,  
M. Sébastien KOPEC par Mme Agnès DELACROIX,  
M. Julien BOUCHET par M. Luc MERCIER,  
Mme Alice LE MOAL par M. Rémi MUZEAU (8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45),  
Mme Samia IDRI-BAYOL par M. Hicham DAD (à partir de 9h15),  
M. Serge BERNARD par M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10 et à partir de 11h20),

Étaient absents :

M. Rémi MUZEAU (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 9h00), Alice LE MOAL (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 11h05), Mmes Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h20 à 11h25), Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 9h15) MM Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 9h15), Mme Bénédicte ROUBY, MM. Serge BERNARD (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20), Ludovic PLANTÉ (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Agnès DELACROIX

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 2 juillet 2019

—  
Pour extrait conforme :  
Clichy-la-Garenne, le 24 juin 2019

Le Maire,

Rémi MUZEAU  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190624-DSGLC19\_06200-DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE  
Séance du Conseil municipal du 24 juin 2019

Délibération n° 2019/S04/11.2.

---

**Objet : Cession à Citallios des parcelles cadastrées section A numéros 11, 13 et 14, ZAC du Bac d'Asnières**

---

Le conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'urbanisme ;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 23 juin 2016 désignant la SEM 92 comme concessionnaire chargé de mettre en œuvre l'aménagement de la ZAC du Bac d'Asnières Valiton-Petit ;

Vu la concession d'aménagement de la ZAC du Bac d'Asnières – Valiton/Petit signée le 8 juillet 2016 par les représentants de la Ville de Clichy-la-Garenne et de la SEM 92, et notamment son article 22 paragraphe 22.1 relatif à la participation du concédant au coût de l'opération ;

Vu la délibération du Conseil de Territoire de l'Établissement Public Territorial (EPT) Boucle Nord de Seine n°2018/S08/016 en date du 15 novembre 2018 approuvant la convention de subvention entre l'EPT Boucle Nord de Seine, la Ville de Clichy-la-Garenne et CITALLIOS dans le cadre de la concession d'aménagement de la ZAC du Bac d'Asnières Valiton-Petit ;

Vu la délibération du Conseil Municipal de Clichy-la-Garenne en date du 26 novembre 2018 approuvant la convention de subvention entre l'EPT Boucle Nord de Seine, la Ville de Clichy-la-Garenne et CITALLIOS dans le cadre de la concession d'aménagement de la ZAC Du Bac d'Asnières – Valiton/Petit ;

Vu la délibération du Conseil Municipal du 24 juin 2019 relative au déclassement par anticipation du terrain sis 29 rue du Bac d'Asnières (parcelle cadastrée section A numéro 11) ;

Vu la convention de subvention signée le 28 novembre 2018 entre l'EPT Boucle Nord de Seine, la Ville de Clichy-la-Garenne et CITALLIOS dans le cadre de la concession d'aménagement de la ZAC du Bac d'Asnières / Valiton-Petit, et notamment l'article 2 « Montant et modalités de versement de la subvention »;

Vu l'avis du 23 mai 2019 de la Division France Domaine de la Direction Générale des Finances Publiques estimant la valeur vénale de la parcelle cadastrée A numéro 11 à 360 000 € plus 1 800€ de frais de rempli ;

Vu l'avis du 23 mai 2019 de la Division France Domaine de la Direction Générale des Finances Publiques estimant la valeur vénale de la parcelle cadastrée A numéro 13 à 495 000 € plus 24 750 € de frais de emploi ;

Vu l'avis du 23 mai 2019 de la Division France Domaine de la Direction Générale des Finances Publiques estimant la valeur vénale de la parcelle cadastrée A numéro 14 à 860 000 € plus 43 000 € de frais de emploi ;

Considérant que la S.A.E.M CITALLIOS, issue du regroupement de la SEM 92, d'Yvelines Aménagement, de la SARRY 78 et de la SEMERCLI, quatre SEM d'aménagement des Yvelines et des Hauts-de-Seine, a été constituée le 7 septembre 2016 lors de l'Assemblée générale des actionnaires de la SEM 92 ;

Considérant que la Ville de Clichy est propriétaire de la parcelle cadastrée section A numéro 11 sise 29 rue du Bac d'Asnières d'une contenance cadastrale de 188 mètres carrés, de la parcelle cadastrée section A numéro 13 sise 26 route d'Asnières d'une contenance cadastrale de 224 mètres carrés et de la parcelle cadastrée section A numéro 14 sise 25 rue du Bac d'Asnières d'une contenance cadastrale de 390 mètres carrés ;

Considérant que CITALLIOS propose d'acquérir ces terrains, en l'état, à l'euro symbolique, conformément aux dispositions de la convention de subvention susvisée signée entre l'EPT Boucle Nord de Seine, la Ville de Clichy-la-Garenne et CITALLIOS, qui prévoit des subventions de la Ville sous la forme d'apport en nature de terrains appartenant à la Ville de Clichy-la-Garenne ;

Considérant l'intérêt général que présente l'aménagement de la ZAC Bac d'Asnières Valiton-Petit auquel va contribuer la cession de ces parcelles ;

Vu le plan ci-annexé faisant apparaître les terrains à céder, en aplat violet ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

#### **Après en avoir délibéré :**

**ARTICLE 1 - DÉCIDE** de céder à l'euro symbolique à CITALLIOS, dont le siège social est situé 65 rue des Trois Fontanot à Nanterre (92000) :

- le terrain cadastré section A numéro 11, sis 29 rue du Bac d'Asnières, d'une superficie de 188 mètres carrés environ,
- le terrain cadastré section A numéro 13 sis 26 route d'Asnières d'une superficie de 224 mètres carrés,
- le terrain cadastré section A numéro 14 sis 25 rue du Bac d'Asnières d'une superficie de 390 mètres carrés en l'état.

**ARTICLE 2 - AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les actes de cession et tous les actes afférents à ces ventes.

**ARTICLE 3 - DIT** que ces recettes seront inscrites au budget de l'exercice en cours.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

36 pour,

2 contre : Madame Samia IDRI-BAYOL, Monsieur Hicham DAD

4 abstentions : Messieurs Nouredine BENYAHIA, Manuel ALLAMELLOU, Serge BERNARD, Ludovic PLANTÉ

EXTRAIT  
du Registre des délibérations du conseil municipal

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU LUNDI 24 JUIN 2019  
Convocation du mardi 18 juin 2019

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance de 8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45,  
M. Stéphane COCHEPAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Président de séance, de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45,  
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyn LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Nadoi HADRI, MM. Patrice PINARD, Luc MERCIER, Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille REA, MM. Pierre CULOT, Benoit de la RONCIERE, Adjoints au maire ;  
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Nouredine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIÉGO (à partir de 9h00), Sandra HUMBLOT, Amel SAÏDI, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 11h05), Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (jusqu'à 11h20 et à partir de 11h25), M. Manuel ALLAMELLOU, MM. Hicham DAD (à partir de 9h15), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10, et à partir de 11h20), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M. Louis-Alexandre ALCIATOR par M. Stéphane COCHEPAIN,  
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Véronique d'ASTORG,  
Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien RENAULT,  
M. Sébastien KOPEC par Mme Agnès DELACROIX,  
M. Julien BOUCHET par M. Luc MERCIER,  
Mme Alice LE MOAL par M. Rémi MUZEAU (8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45),  
Mme Samia IDRI-BAYOL par M. Hicham DAD (à partir de 9h15),  
M. Serge BERNARD par M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10 et à partir de 11h20),

Étaient absents :

M. Rémi MUZEAU (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 9h00), Alice LE MOAL (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 11h05), Mmes Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h20 à 11h25), Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 9h15) MM Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 9h15), Mme Bénédicte ROUBY, MM. Serge BERNARD (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20), Ludovic PLANTÉ (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Agnès DELACROIX

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 2 juillet 2019

Pour extrait conforme :  
Clichy-la-Garenne, le 24 juin 2019

Le Maire,

Rémi MUZEAU  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190624-DSGLC19\_06201-DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE  
Séance du conseil municipal du 24 juin 2019

Délibération n° 2019/S04/11.3.

---

**Objet :** Création de servitudes sur les parcelles K numéro 181 et K numéro 176 appartenant à la copropriété du 98, rue Martre au profit de la parcelle cadastrée K numéro 122 sise 15, rue Charles Paradinas

---

Le conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'urbanisme ;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu l'opération de promotion immobilière sur la parcelle cadastrée section K numéro 122 sise 15 rue Charles Paradinas ;

Considérant que la Ville possède des lots de copropriété dans la « copropriété du 98 rue Martre » sise sur les parcelles cadastrées section K numéros 176, 181, 230, 232 et 263 ;

Considérant que cette parcelle est bordée par les parcelles cadastrées section K numéros 176 et 181 appartenant à la « copropriété du 98 rue Martre » ;

Considérant la nécessité de créer une servitude de vue de 2,90 mètre de profondeur et de surplomb de 1 mètre de profondeur sur les parcelles cadastrées section K numéros 176 et 181 dépendant de la « Copropriété du 98 rue Martre » au profit de la parcelle cadastrée section K numéro 122 sise 15 rue Charles Paradinas ;

Considérant qu'il convient pour favoriser la qualité architecturale et la bonne insertion urbaine du projet d'autoriser la création de ces servitudes ;

Vu l'avis du 17 juin 2019 de la Division France Domaine de la Direction Générale des Finances Publiques estimant la valeur de ces servitudes à 95 000 euros ;

Vu le plan ci-annexé faisant apparaître l'emprise des servitudes à créer ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré :

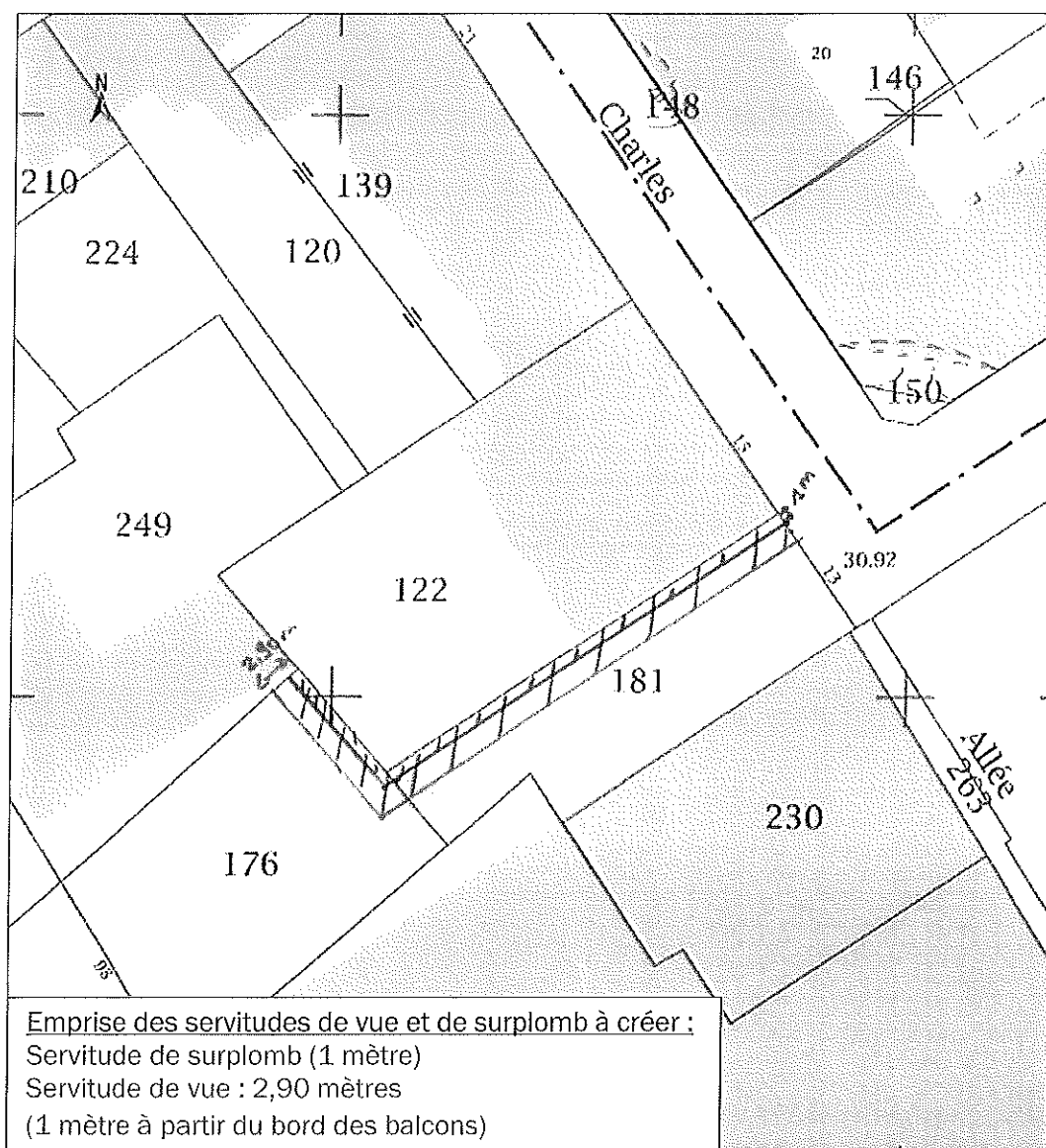
**ARTICLE 1** - ACCEPTE le principe d'une servitude de vue et de surplomb à créer sur les parcelles cadastrées section K numéros 176 et 181 dépendant de la « Copropriété du 98 rue Martre » au profit de la parcelle cadastrée section K numéro 122 sise 15 rue Charles Paradinas.

**ARTICLE 2** - AUTORISE Monsieur le Maire à voter la résolution relative à la création de ces servitudes, et à signer tout acte ou document afférent à ces servitudes.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

2 contre : Madame Samia IDRI-BAYOL, Monsieur Hicham DAD

5 Abstentions : Monsieur Nouredine BENYAHIA, Madame Isabelle MINE-RODRIGUES, messieurs Manuel ALLAMELLOU, Serge BERNARD, Ludovic PLANTÉ



Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190624-DSGLC19\_06201-  
DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019



—  
EXTRAIT  
—  
du Registre des délibérations du conseil municipal

—o—  
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—  
SÉANCE DU LUNDI 24 JUIN 2019  
Convocation du mardi 18 juin 2019

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance de 8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45,  
M. Stéphane COCHEPAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Président de séance, de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45,  
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Nadoi HADRI, MM. Patrice PINARD, Luc MERCIER, Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille REA, MM. Pierre CULOT, Benoit de la RONCIERE, Adjoint au maire ;  
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIÉGO (à partir de 9h00), Sandra HUMBLLOT, Amel SAÏDI, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 11h05), Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (jusqu'à 11h20 et à partir de 11h25), M. Manuel ALLAMELLOU, MM. Hicham DAD (à partir de 9h15), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10, et à partir de 11h20), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M. Louis-Alexandre ALCIATOR par M. Stéphane COCHEPAIN,  
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Véronique d'ASTORG,  
Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien RENAULT,  
M. Sébastien KOPEC par Mme Agnès DELACROIX,  
M. Julien BOUCHET par M. Luc MERCIER,  
Mme Alice LE MOAL par M. Rémi MUZEAU (8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45),  
Mme Samia IDRI-BAYOL par M. Hicham DAD (à partir de 9h15),  
M. Serge BERNARD par M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10 et à partir de 11h20),

Étaient absents :

M. Rémi MUZEAU (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 9h00), Alice LE MOAL (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 11h05), Mmes Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h20 à 11h25), Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 9h15) MM Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 9h15), Mme Bénédicte ROUBY, MM. Serge BERNARD (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20), Ludovic PLANTÉ (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Agnès DELACROIX

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 2 juillet 2019

—  
Pour extrait conforme :  
Clichy-la-Garenne, le 24 juin 2019

Le Maire,

Rémi MUZEAU  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190624-DSGLC19\_06202-DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE  
Séance du conseil municipal du 24 juin 2019

Délibération n° 2019/S04/11.4.

---

**Objet : Approbation de la convention cadre entre la Région Ile-de-France, le territoire Boucle Nord de Seine et la ville de Clichy pour la mise en œuvre du dispositif « 100 quartiers innovants et écologiques »**

---

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'urbanisme ;

Vu la délibération n° CR 53-15 de la région Ile-de-France en date du 18 juin 2015, approuvant le Contrat de Plan État Région 2015-2020 ;

Vu la délibération n° CR 08-16 de la région Ile-de-France en date du 18 février 2016, par laquelle la région subordonne l'attribution de la dotation au recrutement, par quartier lauréat, d'au moins quatre stagiaires ou alternants pour une période minimale de deux mois chacun, au cours de la réalisation du programme d'actions,

Vu la délibération n° CR 43-16 de la région Ile-de-France en date du 17 mars 2016, approuvant la création d'une aide régionale pour l'aménagement de « 100 quartiers innovants et écologiques » ;

Vu la délibération n° CP 16-403 de la région Ile-de-France en date du 12 octobre 2016, relative au soutien aux dynamiques territoriales intégrant la convention de financement-type ;

Vu la délibération n°3.1 en date du 6 mars 2007 du conseil municipal de Clichy relative à la création de la ZAC du BAC d'Asnières ;

Vu la délibération n° 2.8 en date du 19 octobre 2010 du conseil municipal de Clichy relative à l'approbation du bilan de la concertation préalable à la modification de la zone d'aménagement concerté (ZAC) du Bac d'Asnières – Approbation du dossier de création modificatif de la zone d'aménagement concerté (ZAC) du bac d'Asnières ;

Vu la délibération n°8.11 en date du 13 novembre 2012 du conseil municipal de Clichy relative à l'approbation du programme des équipements publics de la ZAC du Bac d'Asnières Valiton –Petit ;

Vu la délibération n°2.16 en date du 23 juin 2016 du conseil municipal de Clichy relative à la ZAC du BAC d'Asnières Valiton-Petit – Approbation du dossier de réalisation modificatif ;

Vu la délibération n°2.18 en date du 23 juin 2016 du conseil municipal de Clichy relative à la désignation de l'aménageur chargé de mettre en œuvre la concession d'aménagement de la ZAC du Bac d'Asnières Valiton-Petit ;

Vu le rapport CR n°90-16 de la Région Ile-de-France du 16 juin 2016, modifié par la délibération n° CP 272-17, relatif au règlement de l'aide régionale pour l'aménagement de 100 quartiers innovants et écologiques, détaillant les objectifs, les conditions d'éligibilité et les modalités de mise en œuvre de cette aide,

Vu la lettre de candidature en date du 11 juin 2018 de la Ville de Clichy-la-Garenne à la cinquième session du dispositif « 100 quartiers innovants et écologiques » pour le projet d'aménagement du quartier du Bac à Clichy-la-Garenne,

Vu la lettre en date du 2 octobre 2018 de l'EPT Boucle Nord de Seine confirmant son engagement à la réalisation du projet du quartier du Bac à Clichy-la-Garenne,

Vu la lettre du 3 décembre 2018 en date du 3 décembre 2018 du conseil régionale d'Ile-de-France désignant les projets des quartiers « ZAC centre-ville » lauréats de la commission permanente du conseil régional ;

Vu l'avis de la Commission Permanente de la région Ile-de-France en date du 21 novembre 2018 désignant le projet d'aménagement du quartier du Bac à Clichy-la-Garenne lauréat de la cinquième session du dispositif « 100 quartiers innovants et écologiques »,

Considérant que la SEM 92, après avoir absorbé Yvelines Aménagement, la SARRY 78 et la SEMERCLI, est devenue la S.A.E.M CITALLIOS par décision de l'Assemblée générale de ses actionnaires du 7 septembre 2016 ;

Considérant l'aide à l'investissement apportée par la région dans le cadre du dispositif "100 quartiers innovants et écologiques" pour l'aménagement de quartiers agréables à vivre, qui allient logements, emplois, transports, services et nature,

Considérant la convention cadre ci-annexée ayant pour objet de définir les objectifs généraux poursuivis pour l'aménagement de la ZAC du quartier du Bac à Clichy-la-Garenne, de prévoir les modalités de partenariat et de préciser les conditions d'octroi des aides de la Région,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

#### **Après en avoir délibéré :**

**ARTICLE 1-** APPROUVE la convention cadre entre la Région Ile-de-France, l'EPT Boucle Nord de Seine et la Ville de Clichy-la-Garenne pour la mise en œuvre du dispositif des « 100 quartiers innovants et écologiques » dans le cadre de la ZAC du quartier du Bac ci-annexé.

**ARTICLE 2 –** AUTORISE Monsieur le Maire de Clichy-la-Garenne à signer la convention cadre et à prendre toutes mesures nécessaire à son exécution.

**ARTICLE 3 –** DIT que la recette en résultant d'un montant de 4 000 000 € sera imputée sur le budget de l'année en cours

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés,  
36 pour

6 abstentions : Messieurs Noureddine BENYAHIA, Manuel ALLAMELLOU, Madame Samia IDRI-BAYOL, Messieurs Hicham DAD, Serge BERNARD, Ludovic PLANTÉ

EXTRAIT  
du Registre des délibérations du conseil municipal

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU LUNDI 24 JUIN 2019  
Convocation du mardi 18 juin 2019

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance de 8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45,  
M. Stéphane COCHEPAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Président de séance, de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45,  
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Nadoi HADRI, MM. Patrice PINARD, Luc MERCIER, Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille REA, MM. Pierre CULOT, Benoit de la RONCIERE, Adjoint au maire ;  
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Nouredine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIÉGO (à partir de 9h00), Sandra HUMBLLOT, Amel SAÏDI, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 11h05), Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (jusqu'à 11h20 et à partir de 11h25), M. Manuel ALLAMELLOU, MM. Hicham DAD (à partir de 9h15), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10, et à partir de 11h20), Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

M. Louis-Alexandre ALCIATOR par M. Stéphane COCHEPAIN,  
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Véronique d'ASTORG,  
Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien RENAULT,  
M. Sébastien KOPEC par Mme Agnès DELACROIX,  
M. Julien BOUCHET par M. Luc MERCIER,  
Mme Alice LE MOAL par M. Rémi MUZEAU (8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45),  
Mme Samia IDRI-BAYOL par M. Hicham DAD (à partir de 9h15),  
M. Serge BERNARD par M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10 et à partir de 11h20),

Étaient absents :

M. Rémi MUZEAU (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 9h00), Alice LE MOAL (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 11h05), Mmes Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h20 à 11h25), Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 9h15) MM Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 9h15), Mme Bénédicte ROUBY, MM. Serge BERNARD (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20), Ludovic PLANTÉ (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Agnès DELACROIX

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 2 juillet 2019

Pour extrait conforme :  
Clichy-la-Garenne, le 24 juin 2019

Le Maire,

Rémi MUZEAU  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190624-DSGLC19\_06203-DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE  
Séance du conseil municipal du 24 juin 2019

Délibération n° 2019/S04/11.5

---

**Objet : Déclassement par anticipation d'un terrain issu de la parcelle cadastrée T numéro 305 sise 37/41, rue Georges Boisseau**

---

Le conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'urbanisme ;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment ses articles L. 3111-1, L. 2141-1 et L. 2141-2 ;

Considérant que la Ville de CLICHY et HAUTS-DE-SEINE HABITAT sont copropriétaires de l'ensemble des onze lots de la « Copropriété des 37 à 41 rue Georges Boisseau à Clichy » sur un terrain cadastré section T n° 305, et que cet ensemble immobilier comprend :

- des logements locatifs sociaux dépendant du parc immobilier de HAUTS-DE-SEINE HABITAT (lots 8, 9 et 11) ;
- une école maternelle, des serres, des locaux techniques, l'ancienne cuisine centrale et des parkings extérieurs appartenant à la Ville de CLICHY (lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 10) ;

Vu le constat de désaffectation du domaine public établi le 11 mai 2018 par la SCP Krief et Hoba, huissiers de justice à Clichy-la-Garenne, pour le bâtiment de l'ancienne cuisine centrale ;

Vu la délibération du conseil municipal n° 2018/S04/10.1 du 25 juin 2018 approuvant la scission de la copropriété de l'ensemble immobilier sis 37/41 rue Georges Boisseau ;

Vu la délibération du conseil municipal n° 2018/S04/10.2 du 25 juin 2018 relative au principe de déclassement et de cession à ALTAREA COGEDIM GRANDS PROJETS d'un terrain issu de la parcelle cadastrée section T n° 305 sise 37/41 rue Georges Boisseau ;

Vu la délibération du conseil municipal n° 2019/S02/11.3 du 13 mai 2019 relative à la fermeture et au déclassement par anticipation de l'école maternelle Georges Boisseau à compter du 5 juillet 2019 ;

Vu le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 21 février 2019 de la « Copropriété des 37 à 41 rue Georges Boisseau à Clichy », et notamment la quatrième résolution approuvant la division foncière à intervenir dans le cadre de la scission de la copropriété ;

Considérant que la partie de l'assiette foncière de la copropriété du 37/41 rue Georges Boisseau dont la cession à ALTAREA COGEDIM GRANDS PROJET a été décidée précédemment appartient au domaine public communal, et qu'il est prévu une division foncière avec la création d'un lot de B de 5 874 mètres carrés dans le cadre de la scission de la copropriété du 37/41 rue Georges Boisseau ;

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20190624-DSGLC19_06203- DE Date de télétransmission : 02/07/2019 Date de réception préfecture : 02/07/2019
--

Considérant que la fermeture et la désaffectation de l'école maternelle Georges Boisseau ont été décidées à compter du 5 juillet 2019, et que son déclassement par anticipation a été approuvé lors de la séance du conseil municipal du 24 juin 2019 ;

Considérant que la désaffectation des locaux techniques, des parkings et en général de l'ensemble du terrain précédemment utilisé par des services municipaux (correspondant au lot B d'une superficie de 5 874 mètres carrés), sis 37/41 rue Georges Boisseau à Clichy n'est pas encore effective ;

Considérant la nécessité de sortir ce terrain du domaine public communal pour l'intégrer au domaine privé de la Ville préalablement à sa cession à ALTAREA COGEDIM GRANDS PROJETS, ou tout substitué ;

Considérant que l'ensemble du terrain à détacher de la parcelle cadastrée section T numéro 305 (lot B) devant être cédé à ALTAREA COGEDIM GRANDS PROJETS, ou tout substitué sera prochainement désaffecté, et que cette désaffectation sera constatée par huissier de justice ;

Vu le plan ci-annexé faisant apparaître en aplat orangé le terrain à déclasser par anticipation (lot B) ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

#### **Après en avoir délibéré :**

**ARTICLE 1** - CONSTATE la désaffectation de l'ancienne cuisine centrale sise sur un terrain (lot B) issu de la parcelle cadastrée section T numéro 305 sise 37/41 rue Georges Boisseau.

**ARTICLE 2** - DÉCIDE le déclassement du domaine public de l'ancienne cuisine centrale sise sur un terrain (lot B) issu de la parcelle cadastrée section T numéro 305 sise 37/41 rue Georges Boisseau.

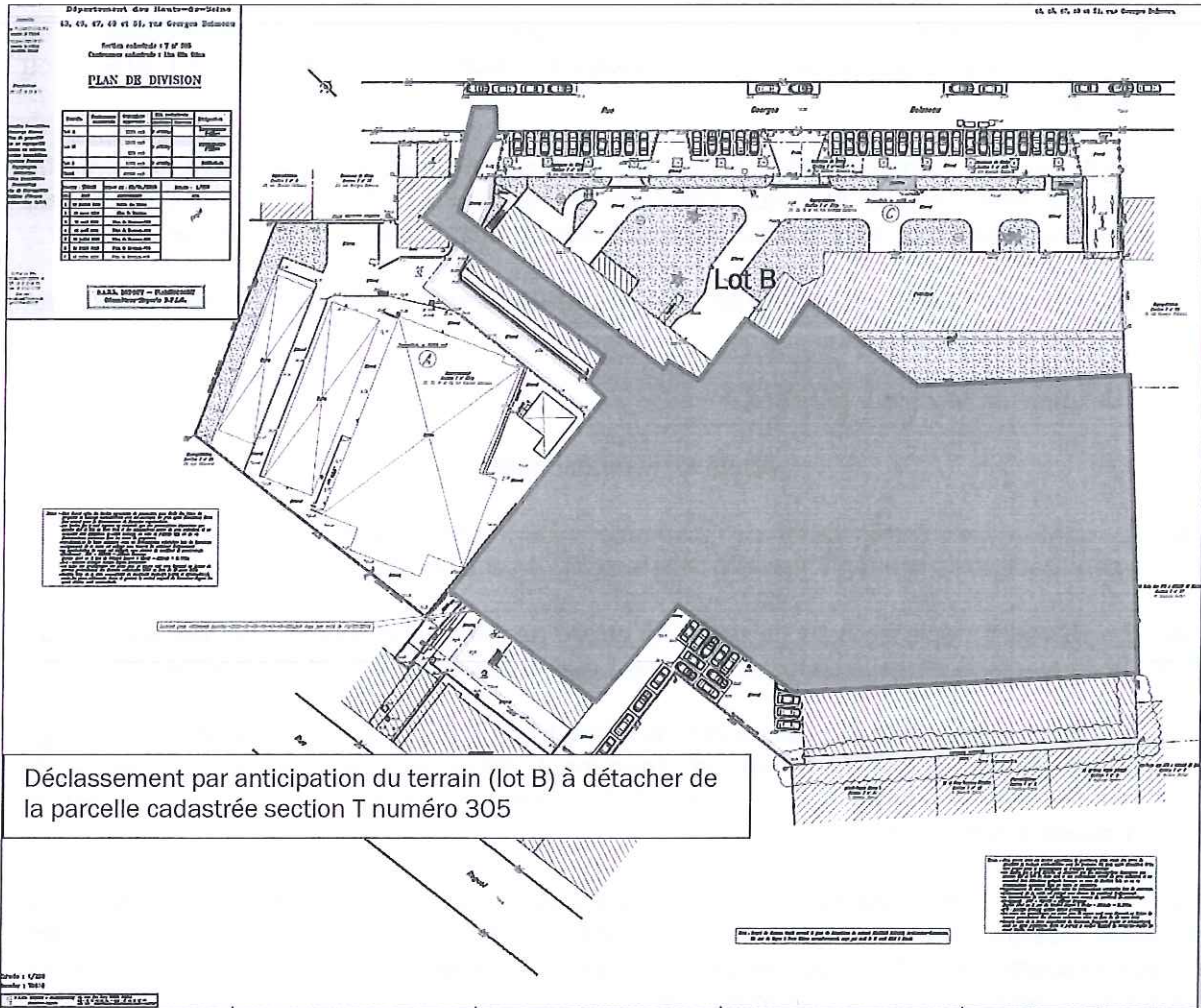
**ARTICLE 3** - DÉCIDE la désaffectation à compter du 5 juillet 2019 des locaux techniques, des parkings et en général de l'ensemble du terrain précédemment utilisé par des services municipaux, sis 37/41 rue Georges Boisseau, pour la partie dudit terrain à détacher de la parcelle cadastrée section T numéro 305 (lot B).

**ARTICLE 4** - DÉCIDE le déclassement par anticipation du domaine public communal des locaux techniques, des parkings et en général de l'ensemble du terrain précédemment utilisé par des services municipaux, sis 37/41 rue Georges Boisseau, pour la partie dudit terrain (lot B) à détacher de la parcelle cadastrée section T numéro 305.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés,  
35 pour

6 contre : Messieurs Nouredine BENYAHIA, Manuel ALLAMELLOU, Madame Samia IDRI-BAYOL,  
Messieurs Hicham DAD, Serge BERNARD, Ludovic PLANTÉ

1 abstention : Madame Isabelle MINE RODRIGUES



Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190624-DSGLC19\_06203-DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019

—  
EXTRAIT  
du Registre des délibérations du conseil municipal  
—

—o—  
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—  
SÉANCE DU LUNDI 24 JUIN 2019  
Convocation du mardi 18 juin 2019

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance de 8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45,  
M. Stéphane COCHEPAIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Président de séance, de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45,  
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mmes Alvine MOUTONGO-BLACK, Nadoi HADRI, MM. Patrice PINARD, Luc MERCIER, Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille REA, MM. Pierre CULOT, Benoit de la RONCIERE, Adjoints au maire ;  
Mme Josette de MARVAL, M. François MORVAN, Mme Marie-Jeanne COLOMBO, M. Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL, Sylvie JAN, Lora TERRINI, Véronique d'ASTORG, M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIÉGO (à partir de 9h00), Sandra HUMBLLOT, Amel SAÏDI, M. Merdja DJELDJEL, Mme Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET, M. Jean-Pierre AUFFRET (jusqu'à 11h05), Mme Isabelle MINE-RODRIGUES (jusqu'à 11h20 et à partir de 11h25), M. Manuel ALLAMELLOU, MM. Hicham DAD (à partir de 9h15), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10, et à partir de 11h20), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M. Louis-Alexandre ALCIATOR par M. Stéphane COCHEPAIN,  
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Véronique d'ASTORG,  
Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien RENAULT,  
M. Sébastien KOPEC par Mme Agnès DELACROIX,  
M. Julien BOUCHET par M. Luc MERCIER,  
Mme Alice LE MOAL par M. Rémi MUZEAU (8h40 à 9h00, de 10h15 à 10h25, de 10h30 à 10h35, de 10h37 à 10h40 et à partir de 10h45),  
Mme Samia IDRI-BAYOL par M. Hicham DAD (à partir de 9h15),  
M. Serge BERNARD par M. Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 10h45, de 10h50 à 11h10 et à partir de 11h20),

Étaient absents :

M. Rémi MUZEAU (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 9h00), Alice LE MOAL (de 9h00 à 10h15, de 10h25 à 10h30, de 10h35 à 10h37 et de 10h40 à 10h45), M. Jean-Pierre AUFFRET (à partir de 11h05), Mmes Isabelle MINE-RODRIGUES (de 11h20 à 11h25), Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 9h15) MM Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 9h15), Mme Bénédicte ROUBY, MM. Serge BERNARD (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20), Ludovic PLANTÉ (de 10h45 à 10h50 et de 11h10 à 11h20).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Agnès DELACROIX

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 2 juillet 2019

—  
Pour extrait conforme :  
Clichy-la-Garenne, le 24 juin 2019

Le Maire,

Rémi MUZEAU  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190624-DSGLC19\_06204-  
DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019



VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE  
Séance du conseil municipal du 24 juin 2019

Délibération n° 2019/S04/12.1

---

**Objet : Communication des actes pris délégation du conseil municipal au Maire en vertu de la délibération n° 11.1 du 18 février 2019**

---

Par délibération exécutoire du 18 février 2019, le conseil municipal a bien voulu charger Monsieur Rémi MUZEAU, maire, de régler les affaires de la Commune énumérées à l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales ;

Ainsi, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de prendre acte des décisions et contrats suivants :

**Décision n° 2019-81 du 23 mai 2019**

Convention de mise à disposition de l'auditorium et de salles du conservatoire Léo Delibes conclue avec l'association Quatuor Beat, ladite association proposant en contrepartie trois représentations à destination du public clichois.

**Décision n° 2019-82 du 15 avril 2019**

Acquisition du fonds de commerce « Alimentation générale » sis 18, rue de Paris au prix de 100 000 €

**Décision n° 2019-83 du 15 avril 2019**

Convention d'occupation temporaire du domaine public communal conclu avec l'auto-entreprenariat « Un Amour de Ballon » à l'occasion de l'édition 2019 de la Chasse aux œufs, la redevance d'occupation étant fixée à la somme de 32,38€.

**Décision n° 2019-84 du 15 avril 2019**

Convention d'occupation temporaire du domaine public communal conclu avec l'association Sport & Bien-être à l'occasion de l'organisation du Fitness Music Festival au Parc des Impressionnistes du 16 au 19 mai 2019, la redevance d'occupation étant fixée à la somme de 1 000 €.

**Décision n° 2019-85 du 17 avril 2019**

Bail de location, conclu entre la Ville et Hauts-de-Seine Habitat, d'un local sis 30, rue des Cailloux, pour un loyer annuel de 3690,00 € et le montant des provisions pour charges mensuelles de 56,34 €.

**Décision n° 2019-86 du 17 avril 2019**

La vente des objets ci-dessous cités est autorisée au sein de l'espace boutique de l'Office de Tourisme :

Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190624-DSGLC19\_06204-  
DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019

- 1/ Stylos BIC « super clip advance » siglés, tarif de 1.50 euros
- 2/ Marques pages en métal avec silhouette du Pavillon Vendôme, tarif de 4,50 euros
- 3/ Cartes postales en découpe laser silhouette du Pavillon Vendôme avec enveloppes, tarif de 3 euros
- 4/ Crayons papier avec cristal Swarovski siglés, tarif de 2 euros
- 5/ Tote bags siglés, tarif de 5 euros
- 6/ Bougies parfumées « Vendôme » spécialement créées par l'Atelier de Mademoiselle, tarif de 24 euros
- 7/ Mugs en émail Pavillon Vendôme, tarif de 12 euros
- 8/ Carnet A5 Pavillon Vendôme, tarif de 7,50 euros
- 9/ Un poster illustré de Clichy à colorier, tarif de 8,50 euros
- 10/ Un livre de photos de Clichy, Portrait(s) de Clichy, tarif de 15 euros
- 11/300 parapluies roses, tarif 9 euros, dont les recettes seront intégralement reversées à posteriori à La Ligue contre le cancer, association reconnue d'utilité publique
- 12/ Pot de miel, tarif de 5 euros

#### **Décision n° 2019-88 du 2 mai 2019**

Convention de mécénat « Semaine des Droits de la Femme » dans le cadre du fonds de dotation « Clichy Mécénat » la recette en résultant étant fixée à la somme de 13 000 €.

#### **Décision n° 2019-89 du 2 mai 2019**

Convention de mécénat « Chasse aux Œufs 2019 » dans le cadre du fonds de dotation « Clichy Mécénat », la recette en résultant étant fixée à la somme de 20 000 €.

#### **Décision n° 2019-90 du 2 mai 2019**

Reprise de la harpe LOUNARTCHARSKOVO n° 1412 par la société « L'Instrumentarium » pour un montant de 4 000 €, dans le cadre de l'achat d'une nouvelle harpe pour le conservatoire Léo Delibes.

#### **Décision n° 2019-91 du 2 mai 2019**

Renouvellement de l'adhésion au titre de l'année 2019 de la Ville à l'association Europlie, le montant de la cotisation étant fixé à la somme de 1 000 €.

#### **Décision n° 2019-92 du 6 mai 2019**

Modification de la régie de recettes et d'avances au sein du théâtre-cinéma Rutebeuf

#### **Décision n° 2019-93 du 6 mai 2019**

Acquisition d'un bien sis 6, allées de l'Europe au prix de 37 620 € auxquels s'ajoute la commission d'agence d'un montant de 5 000 €.

#### **Décision n° 2019-94 du 9 mai 2019**

Convention d'occupation temporaire du domaine public communal conclue avec la société LA FOURGONNETTE pour la mise en place d'un food-truck les mardis du 14 mai 2019 au 29 octobre 2019 (sauf jours fériés et mois d'août) sur la placette sise 100 boulevard du Général Leclerc, pour une redevance fixée à la somme de 388,56 €

Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190624-DSGLC19\_06204-  
DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019

**Décision n° 2019-95 du 9 mai 2019**

Convention d'occupation temporaire du domaine public communal conclue avec la société GLP Corporation pour la mise en place d'un food-truck les mercredis du 15 mai 2019 au 30 octobre 2019 (sauf jours fériés et mois d'août) sur la placette sise 100 boulevard du Général Leclerc, pour une redevance fixée à la somme de 388,56 €

**Décision n° 2019-96 du 15 mai 2019**

Modification de la régie de recettes de la médiathèque

**Décision n° 2019-97 du 15 mai 2019**

Modification de la régie de recettes de la Régie Publicitaire Ville

**Décision n° 2019-98 du 23 mai 2019**

Renouvellement de l'adhésion au titre de l'année 2019 de la Ville à l'association France Victimes – Fédération Nationale d'Aide aux Victimes et de Médiation, le montant de la cotisation étant fixé à la somme de 160 €.

**Décision n° 2019-99 du 23 mai 2019**

Renouvellement de l'adhésion au titre de l'année 2019 de la Ville à la Fédération Française de l'Enseignement artistique, le montant de la cotisation étant fixé à la somme de 500 €.

**Décision n° 2019-100 du 15 mai 2019**

Renouvellement de l'adhésion au titre de l'année 2019 de la Ville à l'Association Française des Cinéma Art et Essai, le montant de la cotisation étant fixé à la somme de 150 €.

**Décision n° 2019-101 du 15 mai 2019**

Renouvellement de l'adhésion au titre de l'année 2019 de la Ville à l'Agence pour le développement régional du cinéma, le montant de la cotisation étant fixé à la somme de 95 €

**Décision n° 2019-102 du 23 mai 2019**

Demande auprès de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France d'une subvention d'un montant de 30 000 € pour le financement du programme des actions de promotion de la santé suivant :

- Les Volontaire de la santé,
- Promotion de l'équilibre alimentaire auprès des publics fragilisés
- Promotion de santé bucco-dentaire

**Décision n° 2019-103 du 24 mai 2019**

Renouvellement de l'adhésion de la Ville au Groupement d'intérêt public Maximilien – Le Portail des Marchés Francilien pour un montant de 2 607,46 € TTC.

**Décision n° 2019-104 du 24 mai 2019**

Règlement par la SMACL d'un montant de 324 € pour l'indemnisation des dommages causés sur du mobilier urbain (poteau-boule) le 3 juin 2017 à l'angle du boulevard Jean Jaurès et de la rue du Docteur Calmette.

**Décision n° 2019-105 du 24 mai 2019**

Convention cadre immobilier conclu avec la société AGORASTORE sise à Montreuil (95130) 20, rue Voltaire permettant la mise en vente aux enchères de biens immobiliers sur le portail de ladite société. Les taux de commissions, à la charge de l'acheteur sont fixés sur le prix de départ et applicable au prix de vente final

**Décision n° 2019-106 du 26 mai 2019**

Renouvellement de l'adhésion au titre de l'année 2019 de la Ville à l'Association pour le Développement et la Télédistribution (A.D.E.T.E.L.) sise 2, rue Claude LIARD, 92380 Garches, pour un montant de 178,55 € TTC

**Décision n° 2019-107 du 3 juin 2019**

Renouvellement de l'adhésion au titre de l'année 2019 de la Ville à l'Association des Maires du Département des Hauts-de-Seine (A.M.D.92.) sise 167-177, avenue Joliot-Curie, 92015 Nanterre, pour un montant de 10 278,22 €

**Décision n° 2019-108 du 29 mai 2019**

Renouvellement de l'adhésion de la Ville à l'Association des Archivistes de France pour un montant de 105 €.

**Décision n° 2019-109 du 3 juin 2019**

Convention de mise à disposition de l'auditorium et de deux loges du conservatoire Léo Delibes conclue avec l'association Kids Création dans le cadre de son spectacle de fin d'année le 7 juin 2019.

**Décision n° 2019-110 du 3 juin 2019**

Convention conclue avec la Cité de la Musique – Philharmonie de Paris relative à la participation de 10 élèves flûtistes au concert intitulé « 1 001 Flûtes » le 9 juin 2019.

**Décision n° 2019-111 du 3 juin 2019**

Règlement par la SMACL d'un montant de 15 550.05 € pour l'indemnisation du vol d'un mini tombereau de marque AUSA le 15 janvier 2019 au cimetière Nord.

Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190624-DSGLC19\_06204-  
DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019

## MARCHES

### **Marché n° 19-005 : Mission d'accompagnement pour la construction d'un groupe scolaire et d'un centre de loisirs et l'accompagnement au concours restreint de maîtrise d'œuvre architecturale**

Marché ordinaire, passé en procédure adaptée, en application de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Notifié le 15 avril 2019 à la société SEQUENDI, le marché est conclu jusqu'au parfait achèvement des prestations pour un montant de 47 450€ HT.

### **Marchés n° 19-011 à 19-012 : Travaux de signalisation horizontale et verticale.**

La présente consultation est allotie et concerne :

LOT N° 1 – Signalisation horizontale et verticale

LOT N° 2 – jalonnement

Accord-cadre mono attributaire passé en application des articles 78 et 80 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 précité, sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 180 000 € HT pour chaque lot. Il est exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

Lot n° 1 notifié le 17 avril 2019 à la société APPLIC SOL, il est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la notification et peut être reconduit tacitement par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans

Lot n° 2 notifié le 16 avril 2019 avec la société SIGNATURE, il est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la notification et peut être reconduit tacitement par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans

### **Marchés n° 19-014 à 19-016 : Accord cadre mono attributaire de livraisons complémentaires de produits d'hygiène, d'entretien et de petit matériel d'entretien pour les services de la Ville de Clichy-la-Garenne.**

La présente consultation est allotie et concerne :

#### **Lot n° 1 : Les livraisons complémentaires des produits d'hygiène et d'entretien pour la Ville de Clichy.**

Notifié le 11 avril 2019 à l'opérateur économique ORAPI HYGIENE, titulaire du marché public 18-023, il est conclu pour une période ferme de 3 ans à compter de sa notification.

Accord-cadre mono attributaire passé sans minimum mais avec un montant maximum de 100 000 € HT sur sa durée totale en application des articles 30, 78 et 80 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016

#### **Lot n° 2 : Les livraisons complémentaires des produits éco labels pour la Ville de Clichy.**

Notifié le 10 avril 2019 à l'opérateur économique RTEK, titulaire du marché public 18-024, il est conclu pour une période ferme de 3 ans à compter de sa notification.

Accord-cadre mono attributaire passé sans minimum mais avec un montant maximum de 50 000 € HT sur sa durée totale en application des articles 30, 78 et 80 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016

#### **Lot 3 : Les livraisons complémentaires des petits matériels d'entretien pour la Ville de Clichy**

Notifié le 3 avril 2019 à l'opérateur économique PLG, titulaire du marché public 18-025, il est conclu pour une période ferme de 3 ans à compter de sa notification.

Accusé de réception en préfecture  
092-219200243-20190624-DSGLC19\_06204-  
DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019

Cet accord-cadre mono attributaire est passé sans minimum mais avec un montant maximum de 65 000 € HT sur sa durée totale en application des articles 30, 78 et 80 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016

### **Marchés n° 19-018 à 19-019 Création de jardins familiaux**

Procédure adaptée soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

La consultation relative à la création de jardins familiaux a été décomposée en 2 lots :

#### **Lot n° 1 : Travaux espaces verts,**

Notifié le 15/04/2019 à la société VOISINS PARCS ET JARDINS, accord-cadre conclu dès sa notification jusqu'à la fin de la garantie de parfait achèvement soit le 21 juin 2019 pour la parcelle n° 3 et pour la parcelle n° 4.

La présente procédure est à prix mixte.

- Une partie forfaitaire pour un montant de 12 418.09€ HT
- un montant maximum de 85 000€ HT pour la part à bons de commande

#### **Lot n° 2 : Fourniture et pose d'abris de jardin et de composteurs.**

Notifié le 15/04/2019 avec la société BERNARD BOIS, l'accord-cadre est conclu dès sa notification jusqu'à la fin de la garantie de parfait achèvement soit le 21 juin 2019 pour la parcelle n° 3 et pour la parcelle n° 4 pour un montant maximum de 100 000€ HT.

### **Marché n° 19-020 Fourniture et pose d'une banque d'accueil à l'Hôtel de Ville de Clichy**

Procédure adaptée soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

Notifié le 05/06/2019 à la société ENTREE PRINCIPALE, marché conclu jusqu'à la réalisation intégrale des prestations pour un montant de 44 443.08€ HT.

Le Conseil,

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**PREND ACTE** des actes ci-dessus énumérés pris par délégation du Conseil municipal.